gayside

SNEG

le Magazine du Syndicat National des Entreprises Gaies

N° 8

Magazine des adhérents du SNEG

Les 20 ans du SNEG

20 PAGES DE SOUVENIRS

Ils ont rejoint le SNEG

ZOOM SUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Assemblée Générale 2011

VALIDATION DES RAPPORTS MORAL ET FINANCIER 2010

Ballantine's
PAR ERIK, LIGHT DESIGNER
Ballantine's
B
LAISSEZ VOTRE EMPREINTE
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

gayside
N° 8
Magazine des adhérents du SNEG

20 ans, le bel âge

Par Gérard Siad,
Président

Chers adhérents,

A l'heure où nous avons célébré les 20 ans de combats et d'actions du SNEG, s'est livré à nous un contexte général oppressant. Depuis la naissance de notre structure, le sentiment d'incertitude pour l'avenir, à entendre beaucoup d'exploitants, face aux difficultés à faire sereinement fonctionner son entreprise, n'est jamais paru aussi important.

La crise financière, puis économique à engendré une profonde déstabilisation sociale et à présent politique, coïncidant a un déchaînement de conflits et de faits de guerre à travers le monde. Cette situation alarmante, a ces dernières semaines été renforcée par de lourdes menaces écologiques pesant sur l'équilibre de notre planète et augurant de nouveaux défis à venir. Chacun, qu'il soit salarié, chômeur, étudiant ou entrepreneur, éprouve un sentiment d'inquiétude pour l'avenir et de doute quant à la capacité de nos sociétés à rebondir face à une actualité rapportant chaque jour son lot de mauvaises nouvelles. Le niveau abyssal de déficit des états des pays modernes opacifie considérablement les perspectives de retour vers une situation de prospérité économique pérenne. Malgré ce contexte décourageant, le SNEG a souhaité ne céder à aucune forme de défaitisme, au contraire.

Concernant son axe syndical, il s'est efforcé, exercice après exercice, d'à apporter lorsque qu'il était sollicité, le meilleur soutien et accompagnement de ses adhérents tant collectivement qu'individuellement. Afin de compenser le sentiment d'isolement de certains adhérents de régions se plaignant de façon récurrente d'un sentiment de parisianisme, négligeant les préoccupations des exploitants implantés en province, nous nous sommes efforcés, conformément à la dimension nationale de nos missions, à être le plus attentif possible aux adhérents implantés en régions. Pour ce faire, en parallèle de notre permanence juridique et syndicale, nous avons effectué des déplacements à Marseille puis à Lille, invitant les adhérents à venir à nous rencontrer, sur place, au plus près de leur implantation professionnelle. Bien que tenue à Paris, la permanence juridique du SNEG demeure ouvert à tous les adhérents, où qu'ils soient installés, partout en France. Celle-ci a été mise en place pour permettre a chacun d'entre vous, à tout moment, de solliciter notre présence à ses côtés pour nous faire part en toute confidentialité de problèmes particuliers ou plus largement de toute inquiétude, suggestion,voire critique concernant notre fonctionnement syndical.

L'activité syndicale du SNEG en 2010 a été marquée par l'entrée en vigueur du décret du 23 décembre 2009 émanant du Code du Tourisme, autorisant l'ouverture jusqu'à 7 heures du matin sur toute la France à tous les établissements « ayant pour activité principale l'exploitation d'une piste de danse ». Cette mesure législative a été mise en place pour venir au secours de l'économie des discothèques très fragilisée par l'arbitraire de certains préfets. Ceux-ci n'hésitaient pas, dans certains départements, à privilégier leurs missions de maîtrise des risques accidentogènes et sanitaires liés au nomadisme routier et à la consommation d'alcool, au détriment des professionnels de ce secteur d'activité. Cette disposition à été vécue de façon disparate et controversée par un grand nombre d'établissements de régions. Certains d'entre eux, souvent dans les zones les plus isolées, en dépit de l'obligation du respect d'une heure et demie blanche sans vente d'alcool avant la fermeture, ont vécu cette mesure comme un réel soulagement leur permettant de bénéficier d'un régime d'autorisation à caractère national. D'autres, notamment à Paris et dans d'autres grandes villes, ont jugé cette disposition contraignante et inadaptée, ne faisant que réactiver les tensions concurrentielles existantes entre organisateurs de soirées, exploitants de discothèques et de bars à ambiance musicale.

Les États Généraux de la Nuit organisés par la ville de Paris et dont le SNEG a été désigné pour être membre du comité de pilotage ont permis de balayer un nombre important de thématiques dont le bilan pourrait être élargi à l'ensemble du territoire français. Ils ont été l'occasion de nombreux débats, échanges, rencontres avec des représentants aussi variés que ceux de la puissance publique, des différentes organisations professionnelles ou encore des riverains. Ces débats avaient pour but de créer un état des lieux objectif des activités de la nuit en prenant en compte tout ce qu'elle apportait de bienfaits : économiques, attractivité touristique, source de plaisirs et harmonie sociale, si

nécessaire dans ces temps de crise, au bon fonctionnement de nos sociétés. Il en est ressorti l'expression attendue de vifs conflits d'intérêts entre les professionnels et les riverains. Le SNEG en amont à prôné tant auprès des autorités que des riverains une posture constructive. Indépendamment de la seule responsabilité des exploitants, il a notamment rappelé le rôle déterminant des usagers pour lequel on devait travailler ensemble dans la mise en place d'outils et de dispositions visant à responsabiliser leurs comportements. Plutôt que d'envenimer des polémiques stériles et improductives, fidèle a sa politique de dialogue, le SNEG a préconisé une recherche collégiale de solutions efficaces et pérennes. Aux Etats Généraux de la Nuit comme ailleurs et tout au long de l'année, le SNEG a souhaité placer au cœur des débats des principes de médiation et de prévention permettant de neutraliser les radicalités des uns et des autres, tout en exprimant la sincère volonté des exploitants a participer activement au « mieux vivre ensemble ». Cet événement à permis à nouveau de mesurer à quel point l'interdiction de fumer est venue bouleverser tous les équilibres citadins.

De ce point de vue, il est réjouissant de constater, coïncidence ou non, que les campagnes préventives syndicales dédiées à sensibiliser les exploitants pour mieux les accompagner, ont permis une absence totale de sanction administrative pour l'ensemble de nos adhérents en régions comme à Paris.

La réforme des terrasses, à Paris ou ailleurs, visant à recadrer de façon plus stricte leur réglementation, le renforcement annoncé des mesures autour de la sécurité routière, le déplafonnement disproportionné et arbitraire des cotisations parafiscales de la SPRE et de la SACEM, la loi obligeant l'ensemble des établissements recevant du public à se conformer à l'accessibilité à l'handicap d'ici 2015, la banalisation de l'usage des stupéfiants, réel danger pour la santé de nos publics et menace administrative considérable pour les exploitants refusant une posture responsable et volontaire... : tous ces sujets parmi tant ont défini par avance les grandes lignes de notre feuille de route pour l'action syndicale et justifient plus que jamais notre combativité à défendre au mieux les intérêts de nos professions.

Pour ce qui concerne notre axe prévention, nous laissons derrière nous une année 2010 chargée de paradoxes. D'un côté, l'ensemble de nos partenaires et bailleurs institutionnels reconnaissent l'efficience et la dynamique de nos missions de prévention. Les différents rapports d'experts mandatés par le ministère de la santé attestent de la rigueur et de la pertinence de nos actions de prévention. Ils préconisent unanimement le renforcement de nos moyens pour permettre l'élargissement de nos missions au secteur internet et à la population échangiste. Plus globalement, nous pouvons être fiers et être reconnaissants, face aux prises de risque qui demeurent, de la mobilisation et de l'engagement sans faille autour de la santé gay des professionnels concernés. De l'autre, nous avons appris début 2011, une coupe budgétaire représentant 14 % de notre socle financier. Même si cette mesure de restriction s'appliquera à l'ensemble des associations de santé dans le cadre d'un plan général de maîtrise des dépenses publiques, cette décision contraire à l'urgence de notre développement ne sera pas sans lourdes conséquences face aux comportements à risque des nouvelles générations. Cette décision est d'autant plus aberrante lorsque l'on connaît le coût que représente, indépendamment des dommages humains et sociaux induits, chaque nouvelle contamination.

Malgré l'importante charge de travail, tant sur notre axe syndical que sur celui de la prévention, nous ne manquerons pas de pugnacité a défendre au mieux les intérêts de chacun d'entre vous afin de préserver le bien être, la santé et la dignité de nos publics auquel vous êtes vous-mêmes tant attachés.

Dans cette période d'incertitude et de crise, je souhaite à chacun d'entre vous le plus de courage et de succès possible et vous renouvelle l'assurance de notre détermination à vous accompagner le mieux possible.

Dans ce numéro :

page 3 **Éditorial**
par Gérard Siad, Président

page 5 **Assemblée Générale 2011**
. Rapport Moral 2010
. Rapport Financier 2010

page 24 **Dossiers juridiques**
. Les dossiers juridiques du SNEG

page 28 **Pôle Prévention** *par Antonio Alexandre*
. Campagnes SNEG
. Actualité du SNEG Prévention

page 42 **Ils ont rejoint le SNEG**

page 48 **Les 20 ans du SNEG**
. 20 pages de souvenirs

Le magazine est édité par gayside

le Syndicat National des Entreprises Gaies
12, rue des Filles du Calvaire 75003 Paris
Tél 01 44 59 81 01
Fax 01 44 59 81 03

Directeur de la Publication : Gérard SIAD
Rédacteur en Chef : Rémi CALMON
Conception : Anne HERJEAN

Le SNEG remercie Gérard Martin pour avoir couvert sa soirée des 20 ans
Envois / Distribution :
Tirage : 2 000 exemplaires
www.sneg.org
sneg@sneg.org
Magazine d'information des adhérents du
Syndicat National des Entreprises Gaies

Tous droits réservés

Assemblée Générale 2011

Rapport moral exercice 2010
L'Axe Syndicat

par Rémi CALMON,
Directeur Exécutif Syndicat

Décret du 23 décembre 2009

Cette année 2010 a commencé par l'application sur le terrain du décret du 23 décembre 2009. Issu du code du Tourisme, n'émanant ni du ministère de la Santé, ni du ministère de l'Intérieur comme on aurait pu s'y attendre, ce décret prévoit que « *L'heure limite de fermeture des débits de boissons ayant pour objet principal l'exploitation d'une piste de danse est fixée à 7 heures du matin. La vente de boissons alcooliques n'est plus autorisée dans les débits mentionnés au premier alinéa pendant l'heure et demie précédant sa fermeture* ».

Avec ce texte, c'en est fini des arrêtés préfectoraux, parfois municipaux, parfois pris en concertation avec les professionnels et leurs représentations syndicales, parfois de manière unilatérale par une autorité d'Etat. Pour autant, tout n'est pas clair en ce début d'année 2010. A travers la qualification « *débits de boissons ayant pour objet principal l'exploitation d'une piste de danse* », chacun pense spontanément aux discothèques. Mais l'interprétation n'est pas si simple ! Si c'était le cas, le législateur n'aurait pas hésité à utiliser précisément le mot « discothèques ». Au-delà des établissements concernés, l'application immédiate de ce décret, puisque paru au Journal Officiel le 27 décembre 2009 sans mention de délai d'application, a été l'objet de bien d'autres questions : quelles niveau de prérogatives maintenues pour le préfet en cas de dysfonctionnements ou de sanctions, fermeture obligatoire ou non à 7 heures, modalités d'application de l'heure et demie blanche avant fermeture, uniformité ou non de l'horaire de fermeture entre semaine et week-end...

Aussi, sur ce sujet, le SNEG a été questionné par de nombreux exploitants et il a lui-même multiplié les réunions, sollicité de nombreuses autorités, depuis les préfectures de départements jusqu'au au ministère de l'Intérieur et son pôle débits de boissons en passant par les services de police ou de gendarmerie, en charge de veiller à la bonne exécution de ce décret. Il a aussi travaillé de concert avec les autres organisations professionnelles qui, tout aussi surprises de la publication de ce texte, ont chacune contribué à la réflexion collective et à l'interpellation des pouvoirs publics. La circulaire d'application publiée le 19 février n'a pas éclairci en totalité toutes les questions relatives à ce texte, pas plus qu'une seconde circulaire d'octobre qui elle, n'a même jamais été publiée. Mois après mois, département par département, les préfets se sont conformés aux dispositions du décret et ont, dans la marge de manœuvre qu'il leur restait à disposition, précisé les modalités d'application qu'ils entendaient mettre en œuvre. A travers ses adhérents, ses contacts institutionnels, les médias professionnels, le SNEG s'est chargé de recueillir le maximum de ces précisions sur l'ensemble du territoire, en a informé ses adhérents au cas par cas, sur demande, puis globalement à travers la publication d'un dossier de plusieurs pages sur Internet et dans le magazine « Gayside », une actualisation qui se poursuit et se poursuivra aussi longtemps que nécessaire.

Les préfets se trouvent ainsi dessaisis de leur capacité à déclarer une heure de fermeture pour les établissements « *ayant pour objet principal l'exploitation d'une piste de danse* », tous pouvant désormais ouvrir jusqu'à 7 heures matin. Conséquence indirecte de ce décret, très certainement inattendue du législateur : ils ont pour beaucoup modifié leurs arrêtés concernant les autres types de débits de boissons nocturnes : les bars. Selon les départements, les horaires ont ainsi été rallongés ou raccourcis, les dérogations d'ouvertures tardives supprimées ou autorisées...

Au final, on assiste ici ou là à des situations complexes. Par exemple, dans un département, fermeture réglementaire des bars à 2 heures et dérogations d'ouverture tardive le week-end jusqu'à 4 heures. Dans ce même département les discothèques ouvrent à 23 heures et pour s'aligner sur le temps de travail réglementaire des salariés, la fermeture est fixée à 6 heures. Compte-tenu de l'heure et demie blanche, la vente d'alcool cesse à 4 heures 30. Aussi, quand les bars à entrée libre ferment à 4 heures en étant autorisés à vendre de l'alcool jusque dans les presque toutes dernières minutes, les discothèques à entrée payante cessent de servir de l'alcool à 4 heures 30. A la fermeture des bars, il ne reste donc que 30 minutes aux clients pour poursuivre leur soirée en consomment de l'alcool, il ne reste que 30 minutes à l'exploitant de discothèque pour faire son chiffre en vendant des boissons alcooliques avant de rester ouvert pendant encore 90 minutes à vendre des softs ou regarder les clients partir les uns après les autres.

Ayant appris la fermeture autorisée de fait à 7 heures du matin sans aucune dérogation, bien des exploitants de bars ont de prime abord souhaité être considérés comme des discothèques. En découvrant dans le détail les modalités d'application du texte, nombre d'entre eux ont eu tôt fait de se raviser pour peu qu'ils disposent au titre de leur activité de bar d'un bon régime horaire dans leur zone d'implantation. Sans compter au cas d'espèces, les quelques villes où les discothèques ont finalement été desservis par ce décret, à l'image de Lille dont la Charte de Vie Nocturne autorisait une ouverture jusqu'à 8 heures et non 7 heures, ou encore Paris qui ne comptait aucune heure limite de fermeture pour les discothèques et où cette mesure a sérieusement perturbé, que l'on soit pour ou contre, l'activité des afters...

Certes, initialement, ce décret répond à la demande d'harmonisation des horaires d'ouverture réclamée depuis des années par les organisations professionnelles. Il diminue le nomadisme nocturne et contribue à minimiser les risques d'accidents de circulation mais tel qu'appliqué, il fragilise l'économie de certains et surtout, crée des tensions entre exploitants d'établissements

dont les activités au départ complémentaires deviennent désormais concurrentielles. Il y a fort à parier que cette année et dans les années à venir, la complémentarité devenue concurrence ne va cesser de s'accroître entre bars et discothèques. La concurrence mais aussi la confusion, sur une question de plus en plus souvent entendue sur le terrain : qu'est-ce qui aujourd'hui, différencie un bar de nuit d'une discothèque ? A moins que, prochainement, un autre décret ne vienne définir à son tour, au niveau national, l'horaire et les modalités de fermetures des bars. Certains, supposés bien informés, en parlent et disent qu'il en est question... A suivre...

Etats Généraux de la Nuit

C'est parallèlement à la publication de ce décret qu'à Paris, était lancée par des professionnels et des associations, soutenus par des clients, la pétition « *Paris : quand la nuit meurt en silence* » qui allait aboutir en novembre 2010 sur la tenue d'Etats Généraux de la Nuit à Paris. Face à la crise et aux réglementations plombant le commerce nocturne, additionnée des plaintes de riverains, exploitants et usagers ont souhaité mettre en garde et invité les pouvoirs publics à assumer leurs responsabilités en termes d'image et de conséquences économiques, la Préfecture de Police et la Ville se renvoyant jusqu'alors les responsabilités. Les messages ont été entendus par les autorités de quelque provenance qu'ils soient. Et finalement, c'est la Ville elle-même qui, invitant toutes les parties en présence autour de la table, à entrepris l'organisation des premiers Etats Généraux de la Nuit.

Dans ce dossier, le SNEG n'avait pas signé la pétition initiale qui de façon trop simpliste désignait systématiquement et exclusivement l'autorité de police, ne prenant pas en compte qu'elle est le bras exécutif d'une législation nationale, contrainte de tenir compte des doléances des riverains qui eux-mêmes font pression sur les élus et par conséquent sur la municipalité. Pour autant, par la suite, le SNEG a été présent à chaque étape de la préparation et de la tenue de ces Etats Généraux. Non seulement, il y a participé mais il a été sollicité par nombre d'intervenants séduits par sa méthode : sortir des radicalités pour discuter avec tous, au cas par cas, secteur par secteur. La préparation de ce rendez-vous a été l'objet d'innombrables rendez-vous, réunions, rencontres, confrontations, conférences de presse... avant les deux jours et une nuit de débats. Un nombre d'heures plus que conséquent lui a donc été consacré.

L'enjeu en valait-il la chandelle ? Sans prétention excessive, les conclusions dégagées de ces Etats Généraux et qui vont être expérimentées concrètement nous apparaissent aujourd'hui comme étant les méthodes et dispositifs que le SNEG applique lui-même depuis maintenant des années ! Pour améliorer les relations entre riverains et nuit festive, la ville crée des commissions d'arrondissements incluant mairie, police d'arrondissement, associations de riverains et associations professionnelles. Le SNEG le fait depuis des années en entretenant ses relations avec les polices de proximité, judiciaire et administrative, en dialoguant avec les mairies centrales et d'arrondissements, en se rapprochant des associations de riverains. La ville crée des médiations de rue en déployant dans les quartiers festifs des chuteurs comme il en existe déjà à Toulouse par exemple et qui ici, seront déguisés en clowns invitant les gens à observer un certain silence. Les exploitants du SNEG le font depuis des années, invités à renforcer leurs dispositifs d'accueil et de sécurité. Pour les y assister, le SNEG leur a fourni des campagnes sous formes d'affiches et de flyers, des objets de communication types briquets, boîtes d'allumettes, casquettes... Après les campagnes autour des nuisances inévitablement suscitées par l'interdiction de fumer, le SNEG a mis à disposition cette année 2010 les deux premières campagnes de la série « *Tu trouves ça gay ?* », l'une portant sur les comportements associés à la conduite avec prise d'alcool ou de drogue, l'autre portant sur le tapage nocturne pour sensibiliser les clients à respecter l'environnement et la tranquillité des riverains. La ville veut prévenir les conduites à risques en matière de stupéfiants en élargissant le dispositif « *Fêtez clair* ». Le SNEG est lui-même à l'origine des premières mises en place de « Fêtez clair », dispositif qui lui-même est la matérialisation de « *Et toi les drogues, tu en sais quoi ?* » initié par le SNEG en 1999. Et d'autres exemples encore parmi les enseignements tirés des Etats Généraux ne constituent pas vraiment de nouveautés pour le SNEG qui, en revanche, se trouve conforté dans la performance avérée de ses dispositifs d'actions.

Il convient maintenant de laisser le temps faire son œuvre, pour évaluer concrètement cette année et les suivantes la pertinence et les résultats de l'ensemble des dispositions annoncés au terme de ces Etats Généraux. Quoi qu'il en soit, le cas d'espèces parisien pourrait s'étendre à d'autres régions et en ce cas, le SNEG est d'ores et déjà prêt à faire entendre sa voix et faire connaître ses propositions.

Marais / Archives

A Paris encore, dans le quartier hyper sensible du Marais, sur la très spécifique rue des Archives reprenant à elle seule un certain nombre de problématique (nuisances sonores, terrasses, sécurité, environnement, plaintes de riverains...) le SNEG a abouti au terme d'une longue concertation à la signature d'une Charte, conciliant les droits et les devoirs de chacun, donnant satisfaction à tous au sein d'un équilibre, certes fragile mais satisfaisant s'il est respecté. A l'image de certaines associations de riverains s'inscrivant systématiquement dans des postures de radicalité, on a vu apparaître face à elles Les Robin du Marais, une association pour la défense des commerces venant brouiller le message tel qu'actuellement porté par le SNEG. Notre positionnement sur ce terrain particulièrement sensible est aujourd'hui défini par le Président, validé par le Conseil d'Administration : négociation avec les autorités et rapprochement avec les riverains dans le but unique de créer un dialogue constant permettant de protéger les intérêts de nos établissements adhérents. Cette stratégie depuis toutes ces dernières années a permis de trouver de nombreux terrains d'apaisement et a pu aboutir sur la rédaction et l'adoption de cette charte.

Terrasses

A Paris encore, le débat s'est intensifié sur la question des terrasses dont la ville a manifesté l'intention de revoir un règlement vieux de plus de trente ans. Dès le premier trimestre de 2010 et durant l'année entière, des réunions en mairie centrale et en mairies d'arrondissements ont été multipliées pour faire entendre, face aux voix radicales des associations de riverains, la voix des organisations professionnelles dont celles du SNEG. Au terme des discussions, la ville a adopté un nouveau règlement au Conseil de Paris fin mars 2011. Pour ses principales dispositions, il abroge sous deux ans les terrasses équipées de bâches en plastique qui devront être remplacées par des matériaux en dur, les chauffages au gaz qui devront être remplacés par des chauffages électriques qui donneront lieu à une taxation. Pensant d'abord que les exigences des riverains étaient trop poussées pour être prises en compte par les pouvoirs publics, le SNEG ne peut que constater que celles-ci ont finalement été partiellement entendues, toutefois pas dans leur intégralité, d'autres doléances masquant le souhait d'une disparition pure et simple des terrasses n'ont pas été retenues. Par exemples, les terrasses en dur seront acceptées dans les zones piétonnes, ce à quoi s'opposaient les associations de rive-

Mireille SCHKROUN
Diplômée de l'Institut Commercial
Supérieur de Gestion de Paris
DESS Fiscalité-Paris V
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Expert Judiciaire

31 allée Ferdinand-de-Lesseps
B.P. 542 - 37205 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 74 35 00
Fax 02 47 74 35 01

140 bis rue de Rennes
75006 PARIS
Tél : 01 70 38 23 71

E-mail : mschkroun-ec@wanadoo.fr

rains qui demandaient également l'interdiction totale du chauffage des terrasses par quelque énergie que ce soit.

En régions

Bien qu'étant basé à Paris, où sont concentrés le siège administratif et le 1,25 salarié de l'axe Syndicat, le SNEG œuvre au mieux pour être aussi au service de ses adhérents en région. Evoquée précédemment, l'application du décret du 23 décembre 2009 a été prioritairement traitée par le prisme de la province. Par ailleurs, les dossiers juridiques traités dans le cadre ou en dehors du calendrier des permanences juridiques, répondent également à une majorité de dossiers issus d'adhérents de régions. Enfin, le SNEG a suivi à distance l'évolution de diverses chartes de vie nocturne, comme la signature d'un nouveau texte à Rouen ou les difficultés rencontrées à Lille.

Précisément, dans la capitale du Nord, le SNEG est intervenu auprès de l'autorité municipale qui menaçait de revenir sur les dérogations d'ouverture tardive accordées aux bars en raison d'un nombre d'infractions exponentiel dans le quartier Masséna. La mise à exécution de cette menace, finalement retirée, aurait porté préjudice aux commerces gays, gravement mais aussi injustement, ceux-ci étant situés dans le quartier du Vieux Lille et non à Masséna.

Au-delà du traitement des dossiers de régions depuis le siège parisien, force est de reconnaître le déficit de présence du SNEG sur le territoire, hormis la présence des délégués régionaux qui comme chacun le sait, sont dédies à la prévention et non au syndicat même si souvent, c'est par leur intermédiaire, que l'information et le contact s'établissent souvent entre adhérents et siège. Seule Bordeaux a été visité en mai dernier au gré d'un déplacement inter associatif et surtout Marseille en octobre pour une réunion où étaient conviée la trentaine d'exploitants adhérents du Var et des Bouches-du-Rhône. Au regret du SNEG de ne pouvoir plus se déplacer en régions, on peut toutefois opposer l'intérêt de ce genre de déplacement aux yeux des adhérents, sans doute moindre si l'on en juge par la participation puisque seuls 5 des 30 adhérents conviés s'étaient déplacés au soir de la rencontre annoncée de longue date. C'est lors de ce déplacement à Marseille que le SNEG a officiellement été informé du choix de la cité phocéenne pour l'organisation de l'EuroPride 2013, décidant d'apporter son soutien à cette manifestation, quels qu'en soient les organisateurs, pour la dynamique économique et d'image pour la ville et la région.

Un syndicat du CHRD

Au-delà de centralisation parisienne du SNEG Syndicat, tant dans son organisation que dans ses actions, nombre d'entre vous y compris parmi nos propres administrateurs, constateront voire regretteront cette année encore le caractère quasi exclusif de nos interventions à destination des seules entreprises du secteur CHRD à savoir les Cafés, Hôtels, Restaurants et Discothèques auxquels, spécificité du SNEG, nous ajouterons les lieux de sexe : saunas, sex clubs et sex shops. Hors, le SNEG est un syndicat interprofessionnel qui accueille près de 500 adhérents et il est vrai que le tiers de ces adhérents n'est ni issu du CHRD, ni des lieux de sexe. Ce sont les associations, les boutiques, les artisans, les professions libérales, les professionnels de l'immobilier, de l'esthétique ou encore du tourisme...

Seulement, avec 1,25 salarié, le SNEG Syndicat ne peut malheureusement pas prétendre à couvrir toutes les connaissances relatives à tous les corps de métiers représentés parmi ses adhérents. Qui plus est, ces adhérents hors CHRD et lieux de sexe, de fonctionnement d'horaires diurnes, officiant en boutique ou en bureau, recevant une clientèle faisant des démarches administratives ou du shopping, n'est pas exposé aux mêmes problématiques que les deux tiers de nos adhérents issus du CHRD et lieux de sexe.

Eux, fonctionnent aussi en nocturne, dans des lieux ouverts, recevant un public festif et connaissent les problèmes des licences, de la consommation d'alcool, parfois de la drogue, de la diffusion de musique et par conséquent des nuisances sonores et des plaintes de riverains. Ils sont aussi souvent des lieux affichés comme accueillant une clientèle homosexuelle et peuvent aussi de ce fait être parfois exposés aux problèmes d'homophobie. Par ailleurs, le CHRD et lieux de sexe, s'ils représentent 66 % du total des adhérents, représente plus de 80 % des cotisations car dans la grille de nos tarifs, ils sont les plus gros cotisants.

Enfin, au-delà des seules adhésions, le CHRD et lieux de sexe, représentent aussi 100 % des recettes de la centrale d'achats du SNEG. En synthèse, le budget approximatif du SNEG Syndicat est de 130 000 € équitablement répartis à hauteur de 65 000 € d'adhésions et 65 000 € des bénéfices de la centrale d'achats. Sur les 65 000 € d'adhésions, 52 000 € sont issus des cotisations des CHRD et lieux de sexe. Et sur les 65 000 € de ressources de la centrale d'achats, 100 % sont issus des achats de préservatifs et gels des adhérents du CHRD et lieux de sexe. Avec 117 000 € (52 000 + 65 000) de ressources issus du secteur CHRD et lieux de sexe, le SNEG ne peut se voir opposer d'être quasi exclusivement tourné vers les entreprises de ces secteurs puisque ce sont elles qui le font vivre, elles qui sont à l'origine même de sa naissance.

Il n'y a en revanche aucun dédain pour les entreprises adhérentes du SNEG issues des secteurs d'activité hors CHRD et lieux de sexe. Au contraire ! Conscientes de cette inclinaison du SNEG vers les établissements festifs, elles souscrivent et maintiennent leurs adhésions, même modestes, dans un désintérêt total, répondant exclusivement à la notion de mutualisation, faisant valoir leur solidarité à l'action portée par le SNEG Syndicat : défendre les intérêts des établissements qui pour être nos adhérents, sont aussi, pour eux, leurs lieux de convivialité, de sorties et de rencontres. Au demeurant, chacun de ses adhérents, issus de ses secteurs d'activité autres que le CHRD et lieux de sexe, reçoit toute l'attention du SNEG quand il le sollicite, en permanence juridique principalement pour des renseignements, des questions, des dossiers à caractère administratif, social, fiscal...

Poppers

Ayant commencé à évoquer la question des ressources du SNEG Syndicat, nous attendions beaucoup courant 2010 en termes de retour, et concrètement parlant, de retombées financières, après notre victoire au Conseil d'Etat qui a annulé le décret de novembre 2007 dont découlait l'interdiction de commercialisation des poppers. A parution de ce décret, nombre de nos adhérents, touchés de plein fouet en 2008 par cette interdiction, ont fait valoir à travers une enquête que nous avions menée auprès d'eux, que cette mesure représentait une baisse de 20, voire 40, voire 60 % et plus encore de leurs chiffre d'affaires, certains évoquant même l'imminence d'une cessation d'activité, d'un dépôt de bilan.

Fort de cette constatation, assumant son rôle de représentation juridique, le SNEG est monté au créneau avec d'autres et a entamé une démarche qui lui a coûté pas moins de 5 000 €. Celle-ci s'étant traduite par l'annulation du décret et par conséquent, la capacité à recouvrir de nouveau les 20, voire 40, voire 60 % de pertes certes enregistrées en 2008, éloignant le scénario du dépôt de bilan ou de la cessation d'activité pure et simple, le SNEG espérait et a d'ailleurs fait savoir explicitement cet espoir de voir en retour lui être adressées des cotisations exceptionnelles ou des cotisations majorées de la part d'entreprises, adhérentes ou non, directement concernées par ce dossier des poppers. Il n'en a rien été.

Au-delà du retour, aucunement obligatoire, sur les actions qu'ils mènent et remportent (ou non) pour le compte de ses adhérents, dans un contexte financier excessivement rigoureux sur lequel nous reviendrons, le SNEG se doit de savoir que toute dépense en la matière est une dépense brute, sans « retour sur investissement » et qu'il convient de l'envisager ainsi, si toutefois l'état de ses finances le lui permet. Malgré cette déconvenue, le SNEG n'a pas lâché la bride sur ce dossier demeurant sensible des poppers. Le Conseil d'Etat a décidé d'annuler le décret de novembre 2007 sur proposition du rapporteur. Toutefois, schématiquement, celui-ci dans ses conclusions, invitait les services de l'Etat à reformuler et mieux étayer leur demande pour obtenir gain de cause une prochaine fois. Autrement dit, une menace plane en permanence autour des poppers et les articles de presse récurrents dont certains récents faisant état des dommages sanitaires qu'ils occasionneraient notamment chez les jeunes en sont la preuve. Aussi, le SNEG a entrepris une démarche auprès des ministères concernés et de la DGCCRF, visant à connaître scrupuleusement la réglementation des poppers pour la communiquer à l'ensemble de ses adhérents concernés par leur commercialisation : fabricants, grossistes, détaillants. Cette initiative ne vise pas à les policer mais contribuer à éviter toute nouvelle menace d'interdiction de la part de l'Etat et, le cas échéant, contrer cette menace en faisant état du respect de la réglementation telle qu'elle est prévue et exigée. Cette démarche réglementaire pour la partie commerciale a été complétée par une action de prévention, le SNEG Syndicat ayant réalisé une carte sur les précautions d'usage des poppers à destination des clients et consommateurs, financée par le SNEG Prévention.

Adhésions

Au 31 décembre 2010, le SNEG comptait 450 adhérents contre 465 fin 2009. Ces 450 adhérents correspondant à dont 376 adhésions par renouvellement spontané sur relance de notre part et 74 nouvelles adhésions. Ces nouvelles adhésions sont sensiblement inférieures aux échappements qui se chiffrent à 111. Courant 2010, ce sont effectivement 111 adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion à savoir qu'ils n'ont pas adhéré de nouveau spontanément malgré les relances automatiques que nous adressons à deux reprises, le mois précédant la date d'expiration et le mois de la date d'expiration. Une relance personnalisée en début d'année 2011 a permis de récupérer 22 adhésions qui n'avaient pas été renouvelées par simple négligence. Le bilan des échappements définitifs sur 2010 se porte donc à 89 adhérents contre 74 primo adhésions. Les motifs des 89 renouvellements sont connus pour 41 d'entre eux, il s'agit de fermeture, liquidations judiciaires, ventes, changements de clientèle ou d'enseigne, non renouvellement de gérance, fin de bail, entreprise d'administrateur exempté de cotisation, désaccord avec la politique ou manque d'intérêt accordé au SNEG. Ils sont en revanches inconnus pour les 48 restants malgré de multiples relances demeurées infructueuses. Par ailleurs, un grand mailing sur la base d'un nouveau document de prospection a été adressé à l'ensemble des quelque 1 800 entreprises enregistrées dans notre base en non adhérentes. Il a permis d'enregistrer 16 adhésions pour parvenir au chiffre de 488 adhérents à jour de cotisation au 31 mars 2011.

Cette année encore, nous ne pouvons que répéter que le nombre de nos adhérents et le montant de leurs cotisations demeurent insuffisants pour assurer le financement de nos projets et de notre fonctionnement interne. Le cercle vicieux est ainsi constitué : pas assez d'adhérents et des cotisations insuffisantes supposent peu de ressources, peu de ressources suppose peu de moyens humains et techniques, peu de moyens humains et techniques suppose l'incapacité à s'inscrire dans la performance (nouveaux chantiers, prospections d'adhérents, communication...), pas de performance suppose la stagnation voire la diminution du nombre d'adhérents et du volume des cotisations.

Dans ce contexte économique, le SNEG finance 1,25 poste de salarié et ne peut aller au-delà. Ce manque de ressources humaines est évident pour gérer près de 500 adhérents. Il empêche aussi tout investissement particulier permettant d'entreprendre des actions dont le retour, ainsi que nous l'avons vu sur le dossier des poppers, n'est aucunement garanti.

Malgré la mise en commun des frais de fonctionnement partagés avec l'axe Prévention, malgré les recettes et les bénéfices de la centrale d'achats dépendant aussi de l'axe Prévention, lequel a consenti une augmentation avoisinant les 10 % en 2011 notamment pour assurer le financement du syndicat, l'axe syndicat enregistre régulièrement chaque année un déficit chronique épongé depuis 2009 par la ressource de l'indemnité d'éviction touchée au départ de nos locaux précédents. Le SNEG n'est donc pas autonome à lui seul et chaque jour qu'il ouvre ses portes pour se mettre à la disposition de ses adhérents, il perd de l'argent.

Ressources et représentativité

Hormis le point financier sur les ressources issues des cotisations, le SNEG est aussi faible au regard de sa représentativité, à savoir son nombre d'adhérents. Face aux pouvoirs publics, au regard de nos confrères syndicats professionnels quand le SNEG n'a de syndicat que le nom puisqu'il répond au statut juridique d'association loi 1901, seule une forte représentativité peut nous permettre d'envisager de devenir syndicat, de faire entendre notre voix, d'assurer notre légitimité, pour peser autour des tables des négociations, obtenir les agréments, discuter les protocoles...

Au regard du tissu économique gay et lesbien, le SNEG compte aujourd'hui moins de 500 adhérents tandis que plus de 2 200 entreprises sont identifiées gay ou gay friendly sur le territoire national. L'ouverture de l'axe Prévention au public libertin a déjà permis d'enregistrer des adhésions et des commandes auprès de la centrale d'achats. Ces ressources et celles à venir bénéficient directement au syndicat. Toutefois, il est aléatoire de compter uniquement sur des ressources supplémentaires ou compensatoires dont on ne maîtrise ni la provenance, ni les montants. Aussi, cette année encore, nous renouvelons notre appel à inciter vos confrères, chefs d'entreprises, commerçants, eux-mêmes gay ou gay friendly, s'adressant à une clientèle gay ou gay friendly, à rejoindre le SNEG pour augmenter notre nombre d'adhérents et par conséquent notre représentativité, notre volume de cotisations et par conséquent nos ressources. Si chaque adhérent fait rejoindre le SNEG par une entreprise qu'il connaît autour de lui, nous doublons spontanément notre nombre d'affiliés et d'autant, nos moyens financiers.

Juridique

Concernant les adhésions opportunistes, à savoir celles d'exploitants qui à peine adhérent au SNEG lui adressent avec un dossier juridique, qui plus est complexe à l'image de ce que furent les dossiers de *La Locomotive* ou encore *Les Bains*, il a été décidé que l'adhésion devra obligatoirement être souscrite au tarif assujetti au chiffre d'affaires de l'année d'exploitation précédant l'adhésion sur la base du bilan. Les adhésions opportunistes ne jouent pas le jeu de la solidarité et de la mutualisation, au détriment des adhérents fidèles qui cotisent pour certains de longue date sans jamais recourir à la moindre assistance du SNEG.

La permanence juridique installée en 2008 se poursuit et hormis les mois d'été, un rendez-vous se tient deux lundis par mois. Ces permanences demeurent toutefois perfectibles. Nous veillerons par la suite à optimiser leur préparation pour apporter plus encore de qualité et de rigueur au traitement des dossiers soumis par nos adhérents, en prenant encore mieux en compte la dimension psychologique nécessaire pour les accompagner. Par ailleurs, le SNEG souffre de l'absence d'une veille juridique sur les points essentiels de la réglementation des CHRD. Ainsi, rien qu'en 2010, il a échappé au SNEG l'accord sur la mise en place d'une mutuelle obligatoire pour les personnels de ce secteur, l'arrêté sur les changements relatifs à la perception de la SPRE, taxe parafiscale complémentaire à celle de la SACEM imposée aux établissements diffusant de la musique amplifiée. Cette insuffisance de veille ne fait qu'accroître le déficit de production et d'actualisation des fiches juridiques mises à disposition des adhérents du SNEG. Pierre angulaire des prestations d'un syndicat, le SNEG doit trouver dans les meilleurs délais le moyen de remédier à cette carence en termes de prestations juridiques. Pour reconnaître les manquements dont nous sommes les premiers à souffrir et que nous évoquons avec honnêteté et transparence, il convient tout de même de conclure ce chapitre sur une note plus optimiste : en 2010, sauf défaut d'information parvenue jusqu'à nous, aucun établissement du SNEG sur l'ensemble du territoire national n'a été sanctionné par une fermeture administrative à l'heure om, sur l'ensemble du territoire, la statistique en la matière est à la hausse.

En 2010, toutes demandes confondues, dans le cadre ou en dehors des permanences juridiques, le SNEG a traité 95 questions et dossiers juridiques soit une augmentation en volume de 21 % par rapport à 2009. Sur ces 95 dossiers, 33 concernent des bars, 18 des saunas, 10 des discothèques, 7 des productions vidéo, 7 des restaurants, 6 des sociétés d'Internet, 5 des sex-clubs, 5 des boutiques, 4 des sex-shops. Les thématiques juridiques sont, pêle-mêle, décret du 23/12/09, plainte pour viol, résiliation de compte bancaire et recherche de nouvel organisme, contrat SACEM ou SPRE, cambriolage, menace, cession d'entreprise, emprisonnement, fermeture administrative, réglementation des tournages de films X, contrôle d'hygiène, propriété intellectuelle et droit à l'image, destination de bail, horaire de travail, assurance, marge et ratio, dégât des eaux, exploitation de bains, réglementation des arrhes, règlement intérieur, discriminations à l'entrée, personnels de sécurité et d'accueil, copropriété, changement de statuts, billetterie, redressement de TVA, plainte pour nuisances sonores, dérogation d'ouverture exceptionnelle, commission de sécurité, accessibilité, Prud'hommes, licence de débits de boissons, permis de construire, mutuelle CHR obligatoire...

Communication

Ayant évoqué précédemment la difficulté à investir dans des outils d'amélioration de ses prestations, le SNEG a toutefois décidé, non sans impacter le déficit de l'année civile 2010, d'entreprendre à la rentrée de septembre la refonte totale de son site Internet *sneg.org*. Malheureuse-ment, à ce jour, pour être avancé, cette refonte n'est pas aboutie au point de pouvoir vous être présentée. Les priorités quotidiennes ont pris le pas sur ce chantier qui traîne mais devrait toutefois aboutir d'ici l'été ou au plus tard la rentrée prochaine. Plus clair, plus dynamique, plus animé, le nouveau site du SNEG sera qui plus est doublé d'une newsletter adressée à l'ensemble des adhérents et contacts institutionnels. « Gayside » qui ne peut être édité régulièrement faute là aussi de moyens financiers et humains paraîtra sous un autre titre et avec une autre maquette, d'ici la fin de l'année, pour rendre compte notamment de cette assemblée générale et en publier les rapports moral et financier.

En termes de communication externe, le SNEG se réjouit de sa collaboration avec « Têtu » désormais seul représentant de la presse gay payante en France depuis la récente disparition de « Pref Mag ». Il espère que la refonte de « Têtu » s'inscrira dans la continuité actuelle et que les deux structures poursuivront leurs échanges. Avec le SNEG, « Paris Nuit » a initié en 2010 un numéro spécial gay qui a été unanimement salué sur Paris. « Paris Nuit » qui par ailleurs, également pour la première fois, a mis à l'honneur le SNEG à l'occasion de la cérémonie des Trophées de la Nuit au Lido. Enfin, côte presse communautaire, outre les diverses interviews, enquêtes et autres sujets, « Marcel » offre au SNEG depuis septembre 2010 une page de libre expression a chacun de ses numéros. Par ailleurs, le SNEG a intégré le département marketing communautaire de France Télévisions qui veille aux diverses modalités du traitement des sujets LGBT dans le cadre de la société d'audiovisuelle publique et de ses diverses chaînes de télévision.

Associations

En cette année 2010, le SNEG a poursuivi sa politique d'échange avec les associations. Aux noms habituellement cités, ajoutons cette année celui de la FIDL dont le SNEG a relayé une campagne de communication sur le thème de l'homophobie à destination de la population lycéenne, la lutte contre l'homophobie saluée par la participation du SNEG à une journée de lutte contre l'homophobie présidée par François Zimeray, ambassadeur des droits de l'Homme et fin 2010, la mobilisation du SNEG dans la préparation aux premiers jours de 2011 du procès des agresseurs homophobes de Bruno Wiel.

20 ans

Cette année 2010 était aussi l'année d'un anniversaire : les 20 ans du SNEG. Nous avons souhaité célébrer cet événement à travers la déclinaison d'un slogan, simple et explicite : « *1990-2010 : 20 ans d'action* » décliné notamment en logo sur l'ensemble de nos communications. Le point d'orgue de cet anniversaire s'est exprimé le samedi 6 novembre à travers deux manifestations successives que nous avons voulu exclusivement festives : un cocktail dinatoire privatif en première partie de soirée dans le bar-club-restaurant *Le Bizen* puis une soirée grand public dont le SNEG était l'invité d'honneur à La Nuit des Follivores au Bataclan. Au Bizen, nous avons reçu les adhérents et *leurs* personnels, nos interlocuteurs institu-

tionnels tant pour l'axe Prévention que pour l'axe Syndicat. La soirée s'est déroulée sous forme d'apéritif buffet, ponctuée par les prestations de divers artistes qui ont animé cette première partie. Au *Bataclan*, nous avons invité nos adhérents, organisé une animation autour de la prévention qui a reçu un accueil chaleureux de la part de la clientèle et une partie de l'équipe des salariés s'est elle-même prêtée au jeu en se produisant sur scène dans une prestation parodique. Le choix de Paris et des deux lieux précédemment cités mais aussi celui de la date, en l'occurrence un samedi soir, n'ont pas fait l'unanimité parmi nos adhérents mais aussi au sein même de la direction collégiale du SNEG lui-même. C'est avant tout en raison des contraintes économiques et organisationnelles précédemment évoquées que cet anniversaire a ainsi été célébré, dans l'objectif d'en minimiser le coût, au-delà de l'appel à sponsorisation dont nous remercions au passage tous les répondants.

Objectifs 2011

Cette nouvelle année pour le SNEG, peut-être encore plus que les précédentes s'annonce cruciale, tant sur le fond de ses actions que sur son fonctionnement.

Sur le fond, de lourds dossiers nous attendent, difficiles à appréhender pour nous par leur contenu, difficiles à absorber pour nos adhérents en termes de coûts.

Après la loi HPST ayant interdit les open bars et réglementé les happy hours, la loi LOPPSI II devrait aboutir et pourrait encore contenir une surcharge réglementaire notamment en termes de renforcement de la lutte contre l'alcoolisme avec la mise en place obligatoire d'éthylotests et l'interdiction de ventes à la bouteille pour les débits de boissons ou encore la lutte contre les stupéfiants dont l'Etat ne cesse de faire valoir la volonté de s'y attacher.

2011 est aussi l'année où les établissements diffusant de la musique amplifiée vont subir les modifications de calcul de la taxe parafiscale perçue par la SPRE. L'arrête du 5 janvier 2010 sur le sujet est d'une complexité telle que les organisations professionnelles elles-mêmes ont du mal à s'y retrouver et qu'au-delà de sa compréhension, un front de contestation quant à son application se fait jour. Le SNEG se doit d'y participer comme c'est le cas d'autant que les premiers exemples portés à notre connaissance, entre réévaluation de l'assiette de calcul et modification de classement alignant les bars d'ambiance musicale sur les discothèques, entraînent des multiplications jusque par 16 du montant des facturations. La SACEM elle-même pourrait suivre ces requalifications et multiplier ses facturations.

Sur ce dossier SACEM, la nouvelle tentative 2010 d'obtention de conventionnement en direct sans passer par une adhésion complémentaire pour nos adhérents à de nouveau échoué. Cette année encore, notamment après un signe moitié encourageant, moitié désabusant lors du Discom, salon des professionnels de la Nuit, le SNEG va devoir remonter au créneau pour réclamer à la SACEM cette autorisation de conventionnement en direct sans être obligé de s'affilier à un syndicat complémentaire. Non seulement, cela rend le SNEG dépendant mais aussi et surtout, l'entrave dans sa collecte de ressources quand il n'est pas à même de toucher les ressources de ces cotisations parallèles qu'il sert en revanche sur un plateau à l'organisme complémentaire.

La tolérance relative aux personnels d'accueil et de sécurité qui doivent désormais être titulaires d'une carte professionnelle attribuée via un Certificat de Qualification Professionnelle pourrait connaître son terme. Or, nous savons que sur le terrain, nombre de nos adhérents, majoritairement en régions, ne répondent pas à cette réglementation et que l'alignement pour le respect de celle-ci suppose ici encore un coût financier non négligeable en budget formation.

Le texte du Journal Officiel faisant suite aux accords autour de la mutuelle obligatoire pour les personnels du CHR donne l'année 2011 comme cadre de la régularisation pour les entreprises concernées. Or, le texte demeure flou dans son application et là aussi, les différentes organisations professionnelles en donnent des lectures différentes.

Enfin, sans être exhaustif, la date de 2015 donnée pour la mise aux normes pour entrer en conformité avec la réglementation sur l'accessibilité approche. Si peu de nos établissements adhérents étaient concernés par le pré diagnostic à effectuer avant le 1er janvier 2011, tous sont concernés par l'échéance de 2015. Or cette mise aux normes, pour peu que les dérogations prévues ne soient pas accordées, va supposer pour nombre de nos adhérents, un coût plus que conséquent.

Toutes ces questions de réglementation sont subies par le SNEG et ses adhérents, le SNEG n'étant pas syndicat et par conséquent n'étant pas invité aux négociations sur ces règlements ou sur les conventions collectives qui régissent la profession. Somme toute, peut-on se consoler en sachant que pour être syndicat, les autres organisations professionnelles ne sont pas toutes conviées à ces négociations, qu'elles défendent des positions différentes selon qu'elles représentent des bars, des hôtels, des restaurants ou des discothèques et qu'elles ne maîtrisent pas forcément mieux pour autant l'application de ces réglementations sur le terrain ! Quoi qu'il en soit, le SNEG est face à trois options. La première consiste à poursuivre son fonctionnement en l'état : un statut d'association qui ne lui permet pas d'être considéré comme syndicat et de faire valoir la représentation de ses adhérents, d'obtenir les agréments pour dispenser notamment la formation professionnelle. En ce cas, le SNEG doit au minimum être suffisamment vigilant, informé et réactif pour suivre à distance tout ce qui vient à régir nouvellement la profession. La seconde option consiste à s'affilier à un syndicat pour bénéficier de sa représentation et de son expertise. En ce cas, reste à déterminer lequel, dans quelles conditions ? La troisième option consiste à envisager une profonde modification des statuts pour donner au SNEG un statut de syndicat : en ce cas, il convient de réfléchir pour déterminer si le SNEG dispose des capacités, des ressources, des compétences pour assumer un tel statut qui par ailleurs, devrait prendre en compte l'existence de l'axe Prévention, en instaurant une séparation qui n'est toutefois pas totalement envisageable en raison de la transversalité des deux axes, qu'il s'agisse des actions ou là encore, du financement...

A propos de financement, l'autre défi qui attend le SNEG en 2011 est justement de caractère économique. Le SNEG a su, au prix d'efforts considérables, grandir et se professionnaliser, malgré un manque cruel de moyens financiers. Pourtant, sa voix compte et est entendue, autant et même parfois si ce n'est plus que celle d'autres organisations professionnelles qui elles, disposent de moyens logistique et financiers très supérieurs aux nôtres. Face aux défis de demain, à la complexité et à la multiplication grandissante des exigences réglementaires de notre secteur de métier, le temps est venu pour le SNEG de se consolider financièrement. Car aujourd'hui, en dépit de sa capacité à demeurer efficace malgré tout, en dépit de ces manques de moyens, force est de constater l'absence d'autonomie du SNEG Syndicat, sa dépendance vis-à-vis de l'axe Prévention qui lui-même est fragilisé dans ses financements en cette année 2011. Les déficits chroniques absorbés année après année ne sont pas viables. Le cercle vicieux évoqué précédemment demeure : les manques d'adhésions, de ressources, de moyens humains, techniques et financiers entravent le syndicat dans son développement et son absence de développement suscite les échappements d'adhésions et l'incapacité à conquérir de nouveaux adhérents en nombre. Or, le SNEG doit embaucher, doit développer des actions, doit être plus présent auprès de ses adhérents, doit obtenir des résultats. Le SNEG Syndicat doit augmenter ses ressources. L'augmentation des tarifs de la

centrale d'achats consentie par l'axe prévention va y contribuer mais insuffisamment. L'hypothèse du rapprochement précédemment évoquée avec un syndicat confrère qui dispose des agréments nécessaires à la formation pourrait nous apporter quelques ressources mais là aussi, de manière insuffisante. Les adhésions sont vitales : elles doivent être renouvelées par l'ensemble des adhérents actuels et une vraie démarche de prospection doit être entretenue. Idéalement, elles devraient être aussi majorées. Plus de 70 % des adhérents du SNEG cotisent à 120 € HT par an soit 10 € HT par mois. Aucune organisation professionnelle ne pratique des tarifs d'adhésions si bas ! Pourtant, nous savons bien que là aussi le cercle vicieux est en marche : pour justifier d'une augmentation conséquente, le SNEG doit améliorer ses prestations, ne plus compter sur les seules valeurs de la mutualisation et de la solidarité. Or, les financements actuels ne permettent pas cette amélioration. Nous savons également qu'en période de crise économique, une augmentation ne serait pas judicieuse ni bienvenue et qu'elle pourrait finalement s'avérer plus dévastatrice que profitable.

Conclusion

Pour conclure, sur une touche à la fois lyrique mais finalement réaliste. Syndicat de petites et moyennes entreprises, le SNEG connaît finalement les mêmes difficultés que ses adhérents : comptes serrés, fins de mois sont difficiles, embauches impossibles, investissements tout autant... toutes ces similitudes ayant pour seul avantage de lui permettre de mieux comprendre ses adhérents. Toutefois, les comparaisons s'arrêtent là. Le SNEG Syndicat n'est pas une entreprise et il n'est pas géré comme telle. Qu'il demeure association, se rapproche ou même devienne lui-même syndicat, il est aujourd'hui animé par une vocation qui est autre qu'économique. Si ce rapport moral 2010 insiste tant sur l'importance de son financement, c'est que le SNEG Syndicat ne peut se passer de ces financements, mais dans le seul but de les utiliser pour développer des actions, des projets, des stratégies au service des ses adhérents. De fait, de 1990 à 2010, la vocation originelle du SNEG depuis 20 ans, 3 présidences, 10 conseils d'administration, est avant tout sociale : aider, accompagner, soutenir les entreprises et les établissements, parce qu'ils sont eux-mêmes des acteurs indispensables de la vie gay, de son passé, de son présent et de son futur. ●

Rapport moral exercice 2010
L'Axe Prévention

par Antonio ALEXANDRE,
Directeur National Prévention

L'axe prévention et ses conventionnements

Les conventionnements sont réalisés dans le cadre strict des politiques de santé définies par le plan national de lutte contre le VIH/Sida et les IST (2010/2014).

En 2010, les Agences Régionales de Santé (ARS) ont remplacé les services déconcentrés du ministère chargé de la Santé que sont les Directions Régionales des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS) et les Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS).

Les ARS assurent le pilotage de la santé publique en région dans trois champs d'intervention :
• la veille et la sécurité sanitaires ;
• la définition, le financement et l'évaluation des actions de prévention et de promotion de la santé ;
• l'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires.

Le rôle des ARS est également de réguler l'offre de santé pour mieux répondre aux besoins de la population et garantir l'efficacité du système de santé.

En 2010, plusieurs conventions étaient en cours :

• Avec le Ministère de la Santé - Direction Générale de la Santé - convention structurelle pluriannuelle d'objectifs de quatre années courant de 2007 à 2010

• Avec l'ARS de l'Ile-de-France - convention annuelle

• Avec l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES), convention annuelle correspondant à l'appel à projets

• Avec les ARS pour les régions PACA et Rhône-Alpes, conventions annuelles correspondant aux appels à projets

• Avec la Direction Générale de la Santé et des consommateurs (DG SANCO - financement Union Européenne), le projet « Everywhere » coordonné par le département en recherche de promotion de la santé de l'Université de Brighton (Angleterre).

Fort de ses 13 salariés l'axe prévention de notre structure poursuit sa professionnalisation, et le développement de son pôle prévention. D'ailleurs aujourd'hui, au regard des actions réalisées, ce pôle pourrait changer d'appellation pour devenir un pôle « Santé et Prévention ». En effet, avec l'équipe nous avons élargi notre concept de prévention à un concept plus global de santé LGBT (anciennement « santé gay ») et de santé sexuelle, voire d'interventions auprès des hétérosexuels multipartenaires, valorisant ainsi notre expérience et notre savoir-faire dans l'accompagnement de la santé des personnes fréquentant des lieux de rencontres sexuelles

L'approche de santé globale et les recherches actions que nous menons régulièrement auprès de nos publics constituent le socle d'une dynamique dans laquelle s'inscrit notre équipe de prévention afin de nourrir ses réflexions pour définir ses stratégies et ses actions sur le terrain.

• Une approche de santé sexuelle centrée sur les HSH/Gays

• Une prévention positive qui concerne tous les gays quelque soit leur statut (sortir de la cible trop restreinte des séropositifs et de leurs proches) et qui consiste à accompagner et mieux informer les séropositifs qui s'ignorent et les séronégatifs afin de maintenir le principe de coresponsabilité et lutter contre la discrimination et travailler à un mieux vivre ensemble en abordant sans tabou la sérodifférence dans le respect de chaque statut.

• Une ouverture vers les autres sexualités notamment la sexualité des populations échangistes en lien avec notre savoir-faire en matière de lieux commerciaux de consommation sexuelle.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la totalité des actions de prévention profitent à l'ensemble des établissements, adhérents ou non de la branche syndicat de notre association.

Etats des lieux : les établissements et la prévention

Durant l'année 2010, l'équipe a réalisé globalement plus de 5400 visites auprès de 657 établissements suivis en prévention, adhérents ou non de l'axe syndical.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition en pourcentage des établissements adhérents ou non du SNEG Syndicat, mais suivis au titre de la prévention au 31/12/2010

Pour mémoire, en 2009, 41% des établissements suivis en prévention étaient adhérents

Il faut noter toutefois au 31 décembre que le nombre d'établissements en activité n'était plus que de 592. 12,30 % sont à Paris et 87,70 % en régions. Cette année encore, nous observons une perte de plus d'une soixantaine de lieux commerciaux suivis en prévention. Pour moitié ces établissements ont fermé, pour l'autre, ils ont changé de propriétaires et de clientèle. Globalement en région, cette année, une fermeture est compensée par une ouverture.

Les établissements gays et gays-friendly sans backroom

Les établissements festifs « sans backroom » sont au nombre de 294 (vs 310 en 2009) soit 50,3 % de l'ensemble des 592 établissements en activité au 31/12/2009.

Cette catégorie se compose de 139 bars (vs 156 en 2009), 36 discothèques (vs 37 en 2009), 25 restaurants (vs 24 en 2009), 12 sex-shops (vs 11 en 2009), 16 associations (vs 20 en 2009) et de 70 boutiques (vs 63 en 2009) ayant diverses activités.

L'équipe prévention rencontre une certaine difficulté à mettre en place la prévention dans les établissements sans « backroom ». Ces lieux festifs étaient auparavant plus engagés car majoritairement fréquentés par une clientèle gay. Or, aujourd'hui, ces lieux se sont ouverts à une plus grande mixité de la clientèle qui les fréquente, d'où une difficulté à mettre en place des outils spécifiques à une seule population. L'aspect positif de cette diversification de clientèle est que nous pouvons informer une plus large population sur le VIH et les autres IST. Il nous semble donc important de poursuivre la mobilisation de ce type de lieux festifs.

De plus, selon les régions, nombreux sont les établissements qui refusent l'étiquette gay, accompagnant ainsi l'émancipation d'une clientèle qui ne revendique plus sa visibilité aux terrasses des commerces. Difficile alors de mobiliser, de collaborer avec ces lieux dont une partie de la clientèle est pourtant homosexuelle.

De manière globale, notre équipe prévention souhaite poursuivre l'accompagnement dans ces établissements qui s'affichent moins identitaires. L'ouverture à la mixité de ces lieux favorise les liens sociaux et peut aider également à l'acceptation et à la non stigmatisation de la population LGBT.

Ces observations permettent d'ouvrir en interne une réflexion globale sur : « comment imaginer de nouvelles interventions ? »

Les établissements gays avec backroom

Les établissements disposant de backroom sont au nombre de 294 (dont 27 échangistes/libertin) soit 49,7% des 592 établissements en activité au 31/12/2009.

Cette catégorie se compose de 37 bars (vs 40 en 2009), 30 discothèques (vs 28 en 2009), 162 saunas (vs 157 en 2009), 21 sex-clubs (vs 18 en 2009), 34 sex-shops (vs 31 en 2009), 10 associations organisatrices de soirées thématiques dédiées aux rencontres sexuelles (vs 8 en 2009).

La prévention dans ces lieux avec backroom est une de nos principales missions. Le dispositif mis en place suit les préconisations inscrites dans la Charte de Responsabilité. Ainsi, tous les établissements avec backroom sans exception font l'objet d'un suivi dans le cadre d'un partenariat rigoureux entre le délégué et l'exploitant.

Certains de ces établissements avec backroom en régions tendent aussi à s'ouvrir à la mixité. Par exemple, en 2010 parmi les 162 saunas que nous suivons en prévention, 17 % des saunas gays organisent de manière assez régulière des soirées échangistes et 11 % des saunas hétérosexuels échangistes organisent également des soirées gays. Enfin, 15 % des saunas s'adressent spécifiquement à une clientèle hétérosexuelle.

Autres indicateurs : 76% des sex-shops sont « gay friendly » et 34% des discothèques qui disposent d'une « backroom » sont ouvertes à tous les publics.

En fonction de la demande des exploitants, nos actions permettent de sensibiliser l'ensemble des publics qui composent la clientèle. Ces actions spécifiques que nous développons sont également encouragés par France Lert (INSERM) et le professeur Gilles Pialoux (Hôpital Tenon), dans leur rapport de préconisations remis à la Direction Générale de la Santé, visant à renforcer l'efficience de la prévention de l'infection par le VIH/Sida et des IST vis-à-vis des personnes à haut risque d'acquisition ou de transmission du virus.

Il est y notamment recommandé que le dispositif de prévention mis en place par notre structure depuis maintenant 20 ans, doit être consolidé, soutenu dans son évaluation pour mieux le faire vivre et l'étendre au secteur de l'Internet ainsi qu'à la population échangiste.

Ces recommandations, non suivies d'effets puisque nous devons faire face à une coupe budgétaires de 14 %, nous conforte malgré tout dans les choix stratégiques que nous avons effectués depuis plus de deux ans, en lançant en lien avec la Direction Générale de la Santé (DGS) un état des lieux des établissements échangistes/libertins au niveau national, puis parisien, pour aboutir à une offre de service prévention en 2010 avec des actions ciblées dans un premier temps à Paris [1] auprès de 9 saunas et 23 clubs.

Nous avons recruté un nouveau délégué prévention, afin d'investir à Paris les lieux commerciaux libertins hétérosexuels avec des outils adaptés en partenariat avec l'INPES. Il s'agit de maintenir une vigilance dans les lieux commerciaux de sexe hétérosexuels à l'image de ce que nous réalisons dans les lieux gays, autour de la prévention du VIH et des autres IST et des hépatites mais aussi de la santé de manière plus globale.

Dans le cadre d'un projet européen que nous évoquerons plus loin, nous avons participé à l'élaboration de protocoles de prévention spécifiques visant les secteurs commerciaux dans leur ensemble au travers de notre engagement dans le projet européen « Everywhere ». Il s'agissait de concevoir et de développer un modèle de prévention du VIH basé sur la responsabilité sociale des entreprises gays visant ainsi à établir un label commun dans

(1) *Nous remercions le groupe Connection dans le cadre de dotations gratuites de préservatifs. Ce partenariat permet de soutenir notre action en milieu échangistes /libertins.*

8 pays européens dans un premier temps. Nous avons co-élaboré une suite à ce projet en lien avec le coordinateur du projet Everywhere, l'université de Brighton en lien avec le THT britannique. Ce projet consisitait en une consolidation opérationnelle des protocoles sur le terrain, l'élaboration d'un processus d'évaluation et l'extension à d'autres pays européens. Malheureusement, la Commission Européenne n'a pas souhaité soutenir financièrement ce projet, ce qui met en stand by toutes les avancées que nous avions réussi à gagner dans chaque pays partenaire selon un modèle très proche du dispositif SNEG.

Enfin, nous restons pour autant vigilants par rapport à la dérive éventuelle de vouloir s'investir dans une offre que les exploitants gays, gays-friendly ou libertins ne souhaiteraient pas, le partenariat de prévention doit faire l'objet d'une convention volontaire comme nous l'avons toujours fait afin de pérenniser dans la durée les dispositifs.

Les actions dans le cadre de l'appel à projets INPES 2010

Les projets de notre pôle prévention se décomposent en 4 actions dans le cadre de son appel à projets auprès de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES).

• Campagnes de prévention à destination de la clientèle des établissements commerciaux gays et/ou gay friendly, des lieux de sexe et des sites Internet de rencontre

• Dispositif d'accompagnement de la Charte de Responsabilité et communication identitaire spécifique dans les établissements de sexe et les sites Internet de rencontre

• Matériels, outils de prévention et de formation à destination des établissements commerciaux gays et/ou gay friendly et notamment des lieux de sexe

• « Lieux libertins - Outils et Campagnes de prévention spécifiques » à destination de la clientèle hétérosexuelle multipartenaire

2010 : Quelques indicateurs

Documents et matériels

4,5 millions de préservatifs et 3 millions de dosettes de gel pris en charge financièrement par les exploitants, soit + 3 % par rapport à 2009 (vs 9% en 2008, ce qui témoigne d'un engagement toujours actif et de la consolidation du dispositif.
A ces chiffres, viennent s'ajouter les dotations de préservatifs et gels. Elles sont le fruit d'un partenariat constant avec l'ARS de Paca et Rhône-Alpes.

Plus de 660 000 documents de prévention (47 % des campagnes sont issues de notre appel à projets INPES, 29 % sont produites par l'INPES)

Une nouvelle saison des vidéos de prévention « Boris et Nadir » est en cours de préparation avec citébeur [2]

- 296 pipe-lifes3, renouvelés [3]
- 1 379 pipe-lifes en service (+ 9% vs 2009)
- 72 nouveaux présentoirs, Info Santé Prévention installés
- 99 % des lieux disposent d'un point info. Santé Prévention
- 1 2000 bracelets porte-préservatifs [4]

Charte de responsabilité au 31/12/2010

Sur les 267 lieux de sexe gay 84 % sont signataires ou à niveau, 16% nous posent un problème d'engagement autour de la mise à disposition des outils de prévention soit :

• 162 établissements de sexe sont signataires de la Charte soit + 9 % par rapport à 2009
• 62 établissements de sexe sont non signataires mais à niveau des préconisations en matière de prévention
• 43 établissements de sexe restent problématiques dans le cadre de nos évaluations : ces établissements ne refusent pas la mise en place des outils de prévention, mais ils la mettent en place à minima. Ils restent réfractaires à toutes formes d'inquisition ou d'ingérence dans leur établissement.

(2) *www.sneg.org, www.nadiretboris.com*
(3) *Les pipe-lifes sont des distributeurs de préservatifs et de gels qui ont été créés en 2011 par le SNEG. Ils doivent faciliter l'accès aux préservatifs et gels dans les parcours sexuels. Ils peuvent être utilisés par tous les établissements.*
(4) *Ces bracelets porte-préservatifs et gels sont utilisés par la majorités des saunas, et même parfois par les bars avec "backroom" ou sex-clubs dans le cades des soirées naturistes.*

Répartition des établissements de sexe signataires et non signataires de la Charte

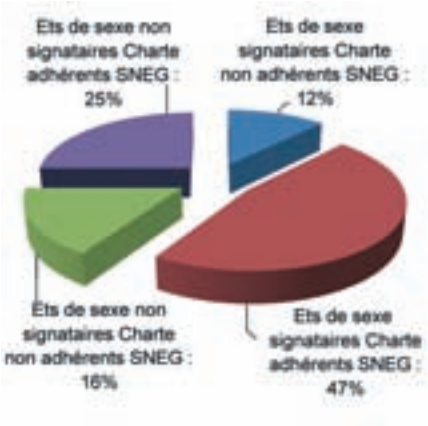

Formations aux établissements : plus de 700 heures dans l'année

En 2010, l'équipe a dispensé, lors de ces tournées, 501 entretiens / formation autour des problématiques du VIH et des autres IST, des drogues et de l'hygiène.

Au total, cela représente 273 établissements dont :

- 35 % d'établissements sans backroom

- 41 % d'établissements avec backroom - signataires de la Charte

- 24% d'établissements avec backroom - non signataires de la Charte

Et 758 salariés et exploitants dont :

- 29 % ont suivi la formation initiale. Elles ont été consacrées à une mise à jour des connaissances, tour d'horizon complet du VIH et des autres IST.

- 71 % ont suivi les formations modulaires [5] qui se répartissent ainsi pour les principaux thèmes :
. 22 % IST et les hépatites et notamment l'hépatite C
. 25 % discussions autour de la prévention, modes de transmissions, TPE, dépistage
. 37 % VIH/Sida - actualités épidémiologiques

(5) *Thématiques abordées à la demande des participants, elles sont très souvent issues des campagnes mises en place ou de l'actualité gay circulant sur le net.*

Rencontres inter-associatives : plus de 1100 heures dans l'année

- 130 rencontres inter-associatives dans le cadre de l'évaluation de la Charte (Aides, Act Up Paris, Sida Info Service)
- 246 rencontres régionales (ARS/CORE-VIH et/ou associations) pour la mise en place d'actions communes de prévention

La consultation communautaire PREP baptisé officiellement IPERGAY

(Intervention Préventive de l'Exposition aux Risques avec et pour les Gays)

Projet d'essai de traitement antirétroviral en prophylaxie pré-exposition « à la demande » chez des homosexuels masculins.

Le groupe inter associatif TRT5 et son groupe AD HOC :

Le groupe interassociatif TRT-5 rassemble dix associations de lutte contre le sida impliquées sur les questions thérapeutiques et de recherche (Actif Santé, Actions Traitements, Act Up-Paris, Act Up-Sud Ouest, AIDES, ARCAT, Dessine-moi un mouton, Nova Dona, Sida Info Service et Solensi).

Créé en 1992, le TRT-5 poursuit principalement deux objectifs: faire valoir les besoins des personnes vivant avec le VIH auprès des acteurs du système de recherche et de prise en charge médicale (pouvoirs publics, ANRS, Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé - AFSSaPS, laboratoires pharmaceutiques, etc.), et s'assurer de la diffusion d'informations actualisées sur ces questions.

Le groupe AD HOC : il rassemble des associations de lutte contre le sida impliquées dans la prévention, au-delà des associations membres du TRT-5 (Action Santé Alternative, Coalition Plus, Keep Smiling, Sidaction, SNEG).

Afin de mener à bien son travail sur ce projet d'essai de prévention, le TRT-5 a souhaité enrichir son expertise et a mis en place un groupe ad hoc « Projet d'essai PrEP ». Ce groupe ad hoc s'est mis en place en juillet 2009 dans le but de poursuivre deux objectifs :

- faire valoir les intérêts et les besoins et défendre les droits des personnes concernées par ce projet d'essai auprès des chercheurs ;
- organiser une consultation de la communauté gay sur le projet, sans a priori sur la pertinence de celui-ci.

« Prophylaxie pré-exposition » (PrEP) : de quoi parle-t-on ?

Il s'agit de prendre un médicament avant une exposition à un agent infectieux pour s'en protéger. Cette méthode de traitement n'est pas une nouveauté. L'idée est que le principe actif du médicament soit déjà en circulation dans l'organisme si l'on y est exposé. Les traitements contre le paludisme (antipaludéens), par exemple, relèvent de cette logique d'action.

Les antirétroviraux [6] sont efficacement utilisés dans la réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant depuis 1994. Ils permettent également de réduire le risque de contamination par le VIH chez des personnes qui ont été accidentellement exposées au virus, sous la forme d'une prophylaxie orale « post-exposition », également appelée Traitement Post-Exposition, TPE ou « traitement d'urgence ».

Plus récemment, l'analyse d'un nombre important de données scientifiques portant sur le rôle du traitement des personnes séropositives en matière de réduction des risques de transmission du VIH a fait émerger la notion de « treatment as prevention », et l'intégration du traitement antirétroviral dans la gamme des moyens de prévention qu'il est envisagé de « combiner » pour agir sur la dynamique de l'épidémie.

Il reste à démontrer que donner des antirétroviraux à des séronégatifs avant un risque d'exposition au VIH puisse permettre de réduire le risque de contamination. C'est le concept de prophylaxie pré-exposition. Cette expérience a déjà été menée avec succès chez des macaques. L'efficacité de cette stratégie reste à démontrer chez l'homme [7].

Déroulement des consultations :

Les rencontres locales ont eu lieu dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse.

18 espaces de consultation communautaire ont été mis en place.

Du 24 avril 2010 au 20 juillet 2010, 12 consultations communautaires décentralisées se sont déroulées dans ces villes. Lors de chacune d'entre elles, 1 à 3 membres du groupe ad hoc PrEP étaient présents pour diffuser de l'information sur la recherche menée sur la PrEP et le projet d'essai et participer à l'animation des échanges.

Le public présent lors des rencontres de consultation (410 participants) est composé pour moitié de personnes directement impliquées dans la lutte contre le VIH/sida (associations, institutionnels, soignants et journalistes) et pour moitié de personnes plutôt issues des communautés LGBT (associations identitaires gays/LGBT, personnes se définissant comme gays et journalistes).

La position du SNEG sur cet essai en prévention :

Si la mission de toute association de lutte contre le sida est de casser ou de freiner la dynamique de l'épidémie, le SNEG se devait de porter à la connaissance de la « communauté » cette voie de recherche qu'est la PrEP car les nouveaux cas de contamination sont encore trop importants parmi les gays.

Le SNEG a donc participé à la consultation communautaire sur l'essai ANRS PrEP/Ipergay de façon à recueillir de manière la plus large possible le sentiment des gays vis-à-vis de cette recherche.

A l'issue de cette consultation, malgré une mobilisation associative du groupe ad hoc animé par le TRT-5, il s'avère que nous n'avons pas atteint notre cible initial de consultation que sont les gays séronégatifs tout venant.

Par ailleurs, le SNEG a adopté depuis plus de 10 ans une approche de prévention basée sur la recherche en sciences sociales et sur l'intervention comportementale dont de nombreuses études ont montré l'efficacité et qui malheureusement n'ont pas été assez investies par les acteurs de prévention en France comme dans d'autres pays.

Le SNEG est donc ouvert à une approche de la réduction des risques mais dans une dimension individuelle et pense qu'une communication collective sur la réduction des risques contribuerait à banaliser ces pratiques alors que 7 gays sur 10 déclarent se protéger encore.

La priorité du SNEG va donc vers cette partie de la communauté afin de l'aider à conserver des comportements de prévention autour du préservatif, outil le plus efficace à ce jour pour lutter contre la transmission du VIH.

Nous avons bien entendu que la recherche PrEP se présenterait de façon prudente comme un essai de prévention, mais

(6) *Médicaments utilisés pour traiter l'infection à VIH. Le terme est abrégé en "ARV".*
(7) *Depuis la tenue de la consultation communautaire, les résultats d'essais menés sur des ARV en PrEP ont été publiés, qui montrent que cet outil, utilisé localement ou par voie orale, peut être efficace.*

déjà nous tombons dans une dimension de communication collective qui contribue à un bruit de fond contradictoire qui permet à chacun de se forger ses propres croyances sur la base de « la capote, oui mais c'est possible aussi sans».

Sur fond de banalisation de discours, de généralisation d'un discours sur la charge virale indétectable positionnée à l'origine dans un cadre de couple hétérosexuel fidèle pour être élargi aux gays et détourné dans un discours adapté à une sexualité entre multipartenaires, l'équipe prévention, le CA du SNEG, représentant les exploitants adhérents qui ont érigé la responsabilité sociale en matière de prévention comme un engagement volontaire et communautaire depuis plus de 15 ans, ne pouvait pas prendre le risque politique et social de contribuer davantage à cette banalisation alors que les établissements accueillent tous les ans de nouveaux gays qu'il s'agit de former et d'informer sur le B.A.BA de la transmission du VIH. Cette information-formation à transmettre aux clients de nos établissements est une tâche quotidienne et complexe, cette mission incombe à une équipe de terrain qui s'est trouvée mal à l'aise pour soutenir cet essai.

Notre structure ne participera pas ni à la mise en place de l'information, ni aux recrutements de volontaires pour cette essai.

Les actions sur les sites de rencontre

Une politique d'intervention sur Internet a été mise en place. Une permanence est assurée par le délégué de la région Languedoc Roussillon, Jérôme Derrien, sur les sites Internet, afin de répondre aux internautes sur les questions de santé, soit en direct sur les chats, soit en différé par email dans un délai maximum de 48h. Les sites investis sont Beuronline, Gayrrier, Bearswww, meninfrance, lerefuge.org mais aussi sur Facebook en complément de nos propres site (dépistage nord, histoires de mecs, réseau positif, prévagay, getting to excited) dédiés à la recherche.

L'ensemble de ces actions en 2010 a généré 1 463 dialogues avec les internautes.

Les actions complémentaires en région

Paris : La Charte « FETEZ CLAIRS »

Elle a pour but de prévenir la consommation des drogues dans les espaces festifs et réduire les risques qui y sont associés. Les partenaires du projet « Fêtez Clairs[3] », sous l'égide de la Ville et de la Préfecture de Paris, se sont donnés pour objectif d'intégrer la promotion de la santé et la gestion des conduites à risques dans les pratiques festives à Paris.

La charte « Fêtez Clairs » permet d'associer, sur la base du volontariat, les chefs d'établissements et organisateurs de soirées au processus engagé par les partenaires du projet. Cette charte est complémentaire de la « charte des lieux musicaux de proximité » de la Ville de Paris, de la Charte de Responsabilité du SNEG et de la charte Clubbing Qualité de Radio FG.

Paris et Vannes : Permanence de professionnels de santé dans les établissements accueillant un public gay ou gay-friendly

Une action pour plus de bien-être sur fond de solidarité...
Depuis février 2010, le 3ème lundi de chaque mois de 20h30 à 22h30, il est proposé aux clients du bar le Bear's Den à Paris, une permanence d'accueil psychologique qui est assurée par les membres de l'association Psy Gay au sous-sol de l'établissement dans un cadre confidentiel. Cette intervention est réalisée par le délégué parisien Roberto Labuthie.

Cette expérience pilote est née de la volonté conjointe :
- du propriétaire de l'établissement qui avait constaté que ses clients avaient apprécié d'avoir un espace d'échange autour de leur santé lors de l'intervention SNEG pour la recherche Prévagay (2009)
- du SNEG Prévention qui souhaite proposer aux établissements de nouveaux modes d'actions autour de la santé communautaire,
- de l'association Psy Gay qui voulait offrir un espace de parole et aller au devant des membres de la communauté.

Fin 2010, le bilan semble plutôt positif, une trentaine d'entretiens a pu être menée au cours de 8 permanences assurées par les membres de Psy Gay, certains clients sont même revenus pour échanger à plusieurs reprises. Force est de constater que cette offre de service s'est inscrite dans le paysage de ce bar, fournissant aux clients et indirectement au responsable de cet établissement un service supplémentaire qui institutionnalise un moment pour penser à soi et prendre soin de soi d'une autre façon. Suite ces entretiens, deux personnes ont contacté l'association pour un travail sur elle plus approfondi. En 2011, les permanences s'étendront en plus du Bear's Den à d'autres établissements : le 3Wkfé, le Café Moustache, le FreeDJ.

Objectifs :
- réintroduire les actions de proximité dans les lieux commerciaux
- relais du système de santé pour se rapprocher au plus près de ses usagers
- constituer une passerelle avec le système de santé et offrir la possibilité d'une prise en charge à terme. L'enjeu ici est d'offrir d'autres choix possibles aux clients

Par ailleurs, trois soirées d'entretiens de sexologie ont été menés en juin, septembre et novembre dans le bar « Un Autre Monde » à Vannes, en partenariat avec le CDAG de Lorient et de Vannes. Cette action est organisée par notre délégué du grand Ouest, Eric Maniscalco et le Dr Marie-Claire Le Martelot, médecin-sexologue.

Nos statégies et nos actions spécifiques

Interventions communautaires créées par l'équipe pour les établissements :

Après un premier test de l'action « Viens te faire tirer... le portrait », au *Bataclan* à Paris lors de l'anniversaire du SNEG en novembre (action visible sur le compte facebook du SNEG Prévention), nous souhaitons dans la mesure de nos moyens humains poursuivre nos interventions en direction des clientèles.

Le premier but poursuivi est d'associer de manière ludique les clients à la prévention et aux messages que nous souhaitons faire passer, d'en faire des acteurs de la prévention afin de susciter chez eux, outre une sensibilisation, un sentiment de porter et relayer par eux-mêmes les valeurs de la prévention.

Pour les intervenants du SNEG, ces actions sont un moment privilégié pour, dans un échange relativement court mais

(8) *www.fetez-clairs.org*

orienté par le choix du public, obtenir son ressenti sur les messages de la prévention et l'importance qu'il lui accorde ou pas ; comprendre la valeur qu'il accorde aux fondamentaux de la prévention. En outre cela sera aussi l'occasion de rappeler ces fondamentaux, de faire un état des lieux sur la connaissance du public par rapport à ceux-ci.

Au niveau des établissements, ces actions auront aussi un impact positif par l'animation festive qu'elles créent. A savoir que les établissements seront ainsi associés à une action de prévention et deviendrons donc eux-mêmes acteurs de cette prévention. Cela remet donc les établissements en position de relais de la prévention et renforce ainsi le soin qu'ils peuvent prendre de la santé de leur clientèle.

La formation de l'équipe

En 2010, le SNEG Prévention a consacré plus de 1 200 heures à la formation de l'équipe.

Une dynamique particulière de formation a été initiée afin de permettre au groupe d'échanger en interne comme en externe. Par ailleurs, chaque délégué a la possibilité de se rendre dans une autre région afin d'échanger sur le terrain avec ses collègues. Ces binômes éphémères ainsi constitués permettent des échanges « expérientiels » car chaque région à ses spécificités.

Il existe depuis la création de l'équipe prévention des enjeux relationnels forts et spécifiques dans cette activité si particulière. Il est important pour faire évoluer notre façon d'intervenir, de dégager lors de l'ensemble de ces échanges, soit lors de nos rencontres collectives à Paris, soit sur le terrain, des constantes, des leviers afin d'identifier les stratégies futures et de mieux définir nos métiers de demain autour de la santé. Par exemple, avec d'une part, mise en place d'une formation méthodologique et création d'actions en direction de la clientèle pour une plus value aux exploitants et d'autre part, de la formation à l'entretien motivationnelle.

Recherche Action

Le SNEG Prévention (hors la Direction Générale de la Santé et les Groupements Régionaux Santé Public), s'appuie sur deux partenaires institutionnels, l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) et l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS), ainsi que des partenaires privés comme l'Institute for Prevention and Social Research (I-PSR).

Par ailleurs, nous avons des conventions particulières avec certains experts individuels dans le cadre d'accompagnements spécifiques (en matière psychologique ou de communication sur la prévention du VIH et des IST), comme David Friboulet (psychanalyste, expert VIH/IST et méthodologie), Jean Derouineau (médecin à l'institut Alfred Fournier), Dominique Rolland (PsyForm) ou Hubert Lisandre (psychanalyste).

Ces partenariats avec différents experts alimentent nos réflexions mais aussi la réalisation de nos campagnes de prévention qui se basent notamment sur le principe de recherche action dont la première a été initiée dès 1999.

De la collaboration avec Philippe Adam (I-PSR) sont nées plusieurs enquêtes, la dernière en date a été :

« Getting2excited » 2008/2010

Ses objectifs

- Comprendre et réduire les prises de risques associées aux rencontres via Internet parmi les gays
- Une intervention expérimentale conçue pour réduire les prises de risques liées aux rencontres sur Internet
- Usages de vidéos pornographiques et l'influence qu'elles exercent sur la sexualité des homos- et bisexuels masculins et leur rapport à la prévention du VIH et des IST.

Le projet européen « Everywhere »

Pour mémoire, nous avons depuis le mois d'avril 2008, enclenché un certain nombre de partenariats européens avec notamment les associations : allemande Deutsche AIDS-Hilfe (Berlin), belge Sensoa (Anvers), le ministère de la Santé suisse à Zurich Aids-Hilfe Schweiz, puis en juin 2008, le projet « Everywhere ».

Ce projet initié par le ministère de la Santé espagnol à Madrid, regroupe 11 associations représentant 8 pays (Pologne, Angleterre, Hongrie, Italie, Chypre, Slovénie, Espagne et France). Le chef de file de ce projet, pour des raisons logistiques a été transféré à l'Université de Brighton (Angleterre).

Il s'agissait de concevoir et de développer un modèle de prévention du VIH basé sur la responsabilité sociale des entreprises gays, adaptable aux différents environnements économiques, sociaux et culturels des pays européens partenaires.

La première phase du projet s'est achevée fin octobre 2010. Un nouveau projet a été déposé auprès du Ministère Européen de la Santé. Malheureusement faute de financement de la deuxième phase du projet, l'ensemble des associations issues des 8 pays mettent un terme ou en tout cas un coup d'arrêt provisoire au développement de ce label.

Nous regrettons profondément ce refus de financement. En effet, mobiliser toutes les entreprises gays en Europe autour de la prévention, comme nous le réalisons en France grâce à nos délégués est un vieux rêve pour notre structure. Espérons que cela n'est que partie remise et qu'une solution de financement pourra être trouvée afin d'aboutir à la création de ce label européen inter-établissements de responsabilité sociale.

En 2010, 20 ans d'actions

Cette année encore, nous avons rempli l'ensemble des indicateurs fixés chaque année par nos bailleurs institutionnels. Cette année encore, nous avons mené de front de nombreuses actions partout en régions. Cette année encore, nous avons été encore plus loin dans la formation de l'équipe afin de les préparer aux interventions communautaires.

Nombreux sont les rapports d'experts mandatés d'ailleurs par nos propres bailleurs institutionnels qui encouragent le développement de nos actions de prévention :

- 2003/2004, Evaluation des actions de prévention et de lutte contre le VIH et les IST dans les lieux de rencontres sexuelles pour les hommes ayant des rapports avec les hommes (HsH).
Rapport d'évaluation réalisé par GRES MEDIATION SANTE. Dans ce premier rapport remis au ministère en 2006, il y est clairement mentionné entre autre :
« ... afin de ne pas fragiliser les associations et favoriser une approche globale et pérenne des actions de lutte contre le VIh/Sida, le financement doit se poursuivre sur une logique « par mission ».
Le SNEG doit pouvoir s'appuyer sur un binôme, la mobilisation d'un seul délégué régional étant insuffisante au regard du territoire à couvrir. Aussi l'augmentation des budgets de fonctionnement lui permettrait de renforcer leur capacité humaine et développer ou diversifier ainsi leurs interventions ».

- Janvier 2007, audit financier et évaluation des politiques par le cabinet Mazars à la demande du Ministère de la Santé :
- « L'association SNEG présente une comptabilité très bien tenue. Le suivi de l'utilisation des subventions est très précis. La comptabilité analytique retrace de façon claire les opérations sur : l'activité Syndicat, l'activité Prévention. La subvention versée par la Direction Générale de la Santé a bien été utilisée conformément aux termes de la convention. Les objectifs clairement définis dans la convention sont bien assimilés par l'association. Elle a mis en place un outil de suivi (informatisé et en réseau) permettant de mesurer de façon très précise l'activité des délégués régio-

www.opencafe.fr
Lunch 11h-17h
OPEN Café
Happy-hour 18h-22h
Happy-champagne 22h-fermeture
17 rue des archives-Paris 4e

naux. A partir de cet outil sont établis des rapports d'activités très complets. »

- Janvier 2011, Nouvel audit financier et évaluation des politiques par le cabinet Mazars à la demande du Ministère de la Santé :

- « L'examen financier réalisé a mis en évidence une gestion rigoureuse des fonds de l'association, que ce soit en termes de maîtrise des dépenses ou de leur contrôle ».
- « Sur l'aspect plus qualitatif, les objectifs fixés par la convention liant la DGS et le SNEG semblent être bien remplis par l'association. Les indicateurs chiffrés sont, pour la plupart, atteints et nous estimons que qualitativement le SNEG remplit ses missions et demeure un acteur dynamique et reconnu sur le terrain de la prévention contre le sida en milieu homosexuel.
Sa structure spécifique en fait un réseau unique en son genre et un point d'accès privilégié aux exploitants d'établissements homosexuels en termes de prévention. Par ailleurs, l'association dispose d'un outil de pilotage de son action permettant un suivi efficace au niveau du siège.
L'outil est satisfaisant et montre l'intérêt de l'association pour les démarches de pilotage. Il semble que les moyens humains de l'association sont limités, d'où une véritable crainte de la part de l'association sur deux thématiques :
. Le souhait de continuer à bénéficier de subventions pérennes de fonctionnement (sur le modèle DGS), afin de garantir la réalisation des missions, et non uniquement sur le mode d'appels à projets.
. La crainte d'une diminution des subventions et donc l'impossibilité de poursuivre les formations des salariés du SNEG et les échanges inter-régions, qui garantissent l'efficacité de son action malgré un nombre d'acteurs très limité. Il nous semble important de bien assurer la pérennité des actions et la transmission des savoirs entre les délégués. Nos interlocuteurs ont affiché le souhait de continuer pour la convention à venir dans la lignée de la convention précédente, à savoir poursuivre le haut niveau de prévention et l'accessibilité aux outils de prévention dans les lieux de sexe, et remobiliser les lieux sans parcours sexuel. L'association souhaiterait également étendre son action de prévention aux lieux libertins ».

Avec de telles évaluations, c'est vrai que nous pensions êtres un peu à l'abri des coupes budgétaires. Cependant au moment où nous réalisons ce rapport, le SNEG vient d'apprendre par la Direction Générale de la Santé que le montant de la subvention destinée à financer le fonctionnement de son pôle Prévention est amputé de 14 % pour cette année 2011 (ce qui représente 90 000 euros sur un budget global de 640 000 euros) et une nouvelle réduction semble être envisagée en 2012.

Cette nouvelle est bien évidemment reçue avec consternation et ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement de nos actions de prévention et de santé communautaire. En effet, conventionné depuis 20 ans par le ministère de la Santé, le socle de fonctionnement du pôle Prévention du SNEG est financé par la Direction Générale de la Santé (DGS). C'est cette subvention qui permet de développer dans 650 établissements gays et lesbiens de France le dispositif national de prévention animé par son équipe de 13 salariés : mise à disposition gratuite de matériels, campagnes et outils de prévention, formation des personnels, information de la clientèle mais aussi des internautes sur les sites de rencontres...

Nous apprenons cette réduction budgétaire alors que l'année 2011 est déjà plus qu'entamée. Qui plus est, les appels d'offres des Agences Régionales de Santé sont désormais bouclés. Par conséquent, cette diminution du financement de la DGS ne pourra pas être compensée, même partiellement, par des subventions régionales, ce qui fatalement, entraîne un coup d'arrêt de certaines de nos actions de prévention.

Le SNEG ne comprend pas cette coupe budgétaire qui le met en danger, alors que le rapport d'audit 2010 du cabinet Mazars, mandaté par la DGS elle-même, a mis en évidence une gestion rigoureuse des fonds publics. Par ailleurs, le rapport Lert Pialoux 2009 sur la réduction des risques sexuels demande de s'appuyer sur le SNEG pour développer le dispositif de prévention tant en direction des gays que des échangistes.

Cette annonce nous oblige d'ores et déjà à supprimer un poste et demi de salarié dès cette année 2011 et probablement à un autre réajustement au sein de l'équipe en 2012. Cette réduction d'effectifs va entraîner une absence de couverture géographique des établissements gays et gays friendly pour les régions suivantes : le Centre, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne, la Picardie, le Nord Pas-de-Calais, la Haute-Normandie et la Basse-Normandie. Nous craignons que d'autres zones blanches, c'est-à-dire sans prévention viennent encore hélas s'ajouter à cette liste en 2012. Les régions envisagées seront sans doute le Poitou-Charentes, le Limousin, et l'Auvergne. C'est aussi bien peu reconnaître l'engagement de tous les établissements présents dans ces régions qui ne seront plus visités et soutenus par les délégués du SNEG.

Ces dernières années, le SNEG a initié une dynamique que ses partenaires institutionnels ont tous salué. Ainsi, d'une part, l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé) a soutenu la production de campagnes ciblées basées sur des recherches psychosociales. D'autre part, l'InVS (Institut de Veille Sanitaire) a confié à l'équipe du SNEG la recherche biomédicale Prévagay qui a donné lieu à de nombreuses publications scientifiques internationales. Il est devenu par ailleurs normal pour tout nouvel établissement gay de solliciter le SNEG Prévention pour un soutien en matière de prévention.

Au regard de l'ensemble des actions menées au quotidien partout en France et du soutien des institutions de référence, nous nous interrogeons sur le sens politique de cette coupe budgétaire qui va asphyxier notre équipe, son développement et globalement, l'ensemble de nos actions.

Parmi ces actions diverses et spécifiques, nous venions d'initier une action inédite visant à intervenir auprès de 300 établissements échangistes et libertins, et de lancer avec nos délégués des animations ludiques dans nos établissements pour toucher les gays là où ils sont.

Notre inquiétude est grande. Comment interpréter ce désengagement de l'Etat ? Le sida ne serait-il plus une priorité nationale ? Doit-on, par voie de conséquence, s'attendre dans le futur au désengagement progressif des Agences Régionales de Santé ? Au-delà de son propre devenir, le pôle Prévention du SNEG est préoccupé par la menace qui pèse sur les établissements gays laissés seuls face à la lutte contre le VIH et les IST et sur l'ensemble du tissu associatif divers et particulièrement pour les structures les plus vulnérables qui portent pourtant, elles aussi, des actions et des messages indispensables à destination de certaines populations parmi les plus exposées.

Merci aux exploitants et à l'ensemble des salariés des établissements pour leurs engagements.

Merci à toute notre équipe prévention :
Sylvain Guillet, coordinateur (Midi-Pyrénées, Limousin), Roberto Labuthie (Paris), Cedric Péjou (Paris, lieux échangistes/libertins), Matthieu Panel (Normandie Nord), Eric Maniscalco (Grand Ouest), Matthieu Folléa (Grand Est et créateur de nos outils informatiques), Jérôme Derrien (Languedoc Roussillon et notre webmaster), Julien Escolano (Aquitaine, Poitou-Charentes), Richard De Wever (Paca), Sébastien Cambau (Rhône-Alpes-Auvergne), Francis Renson notre distributeur à Paris et Erika Thomas Des Chênes pour les aspects administratifs. ●

Rapport financier de l'exercice 2010
du 1er janvier au 31 décembre 2010

Chers adhérents,

Nous vous avons convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes et les résultats de l'exercice s'étalant du 1er janvier au 31 décembre 2010 et vous rendre compte de notre gestion durant cette période.

Nous vous demanderons, à la suite de notre exposé, et après avoir répondu à vos éventuelles questions, de bien vouloir approuver les comptes qui vous sont proposés, lesquels ont été établis sous le contrôle régulier de notre expert comptable André KAHN, et sous le contrôle final de notre Commissaire aux comptes Patrice BARRE.

Nous vous demanderons également de bien vouloir nous accorder votre quitus entier pour l'accomplissement de notre mission au cours de la période écoulée.

Frédéric Dupont
Trésorier

Compte de résultat global

SOMMES EXPRIMEES EN EUROS	2010	2009	Variation
Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaire global			
s'est élevé à la somme de	1 247 588	1 290 310	-3,31%
Ce chiffre d'affaire se décompose ainsi			
Ventes gels, capotes, drapeaux	*221 381*	*216 877*	*2,08%*
Cotisations des adhérents et divers	*76 152*	*71 230*	*6,91%*
Subventions DDASS et DGS	*934 331*	*974 786*	*-4,15%*
Autres produits	*15 724*	*27 417*	*-42,65%*
Les charges d'exploitation se sont élevées			
à la somme de	1 248 410	1 306 000	-4,41%
Ces charges d'exploitation se décomposent ainsi			
Achats	*240 826*	*268 474*	*-10,30%*
Services extérieurs (loyer, assurance)	*124 923*	*121 051*	*3,20%*
Autres services extérieurs (honoraires, deplacements, poste, téléphone, services bancaires)	*244 638*	*271 093*	*-9,76%*
Impôts et taxes	*32 239*	*32 197*	*0,13%*
Salaires et charges sociales	*597 398*	*607 104*	*-1,60%*
Amortissements et provisions	*5 231*	*5 232*	*-0,02%*
Autres charges	*3 155*	*849*	*ns*
Ce qui aboutit à un résultat d'exploitation de	-822	-15 690	-94,76%
Les produits financiers se sont élévés à la somme de	1 260	4 375	*ns*
Les charges financières se sont élevées à la somme de	79	200	*ns*
Ce qui aboutit à un résultat financier de	1 181	4 175	-71,71%
Les produits exceptionnels se sont élevés à la somme de	465		*ns*
Les charges exceptionnelles se sont élevées à la somme de		412	*ns*
Ce qui aboutit à un résultat exceptionnel de	465	-412	ns
Fonds dédiés	*-14 272*		
En conséquence, le résultat de l'exercice			
s'est élevé à la somme de	-13 448	-11 927	12,75%

Nous vous présentons ci-après le compte de résultat détaillé, avec un comparatif par rapport à l'exercice précédent, et le budget réalisé par rapport au budget prévisionnel.

Détail du compte de résultat

En euros	ANNEE 2010							ANNEE 2009						
CHARGES	Syndicat	DGS	ARS 75	INPES	ARS régions	Everywhere	Total	Syndicat	DGS	DDASS 75	INPES	DDASS prov.	Everywhere	Total
Achats	145 686	17 697	8 086	51 911	10 048	7 397	240 825	142 862	21 223	7 789	83 687	12 913		268 474
Services extérieurs	26 195	90 953	6 774		1 000		124 922	22 299	89 637	8 615		500		121 051
Autres services extérieurs	54 461	110 506	1 551	75 282	871	1 969	244 640	52 593	130 278	1 105	46 275	39 320	1 522	271 093
Impôts et taxes	593	24 850	4 511			2 284	32 238	607	26 803	4 188		126	473	32 197
Salaires et charges	79 786	407 161	71 078	20	3 581	35 772	597 398	78 878	404 875	77 697		31 141	14 513	607 104
Charges diverses	522	12		2 621			3 155	672	1		176			849
Charges financières		79					79		200					200
Charges exceptionnelles							0			412				412
Amortissements	5 232	13 539				733	19 504	5 232						5 232
Résultat - excédent							0							0
TOTAL	312 475	664 797	92 000	129 834	15 500	48 155	1 262 761	303 143	673 017	99 806	130 138	84 000	16 508	1 306 612
PRODUITS	Syndicat	DGS	DDASS 75	INPES	ARS régions	Everywhere	Total	Syndicat	DGS	DDASS 75	INPES	DDASS prov.	Everywhere	Total
Cotisations adhérents	74 187						74 187	71 230						71 230
Ventes	223 262			84			223 346	216 877						216 877
Subventions publiques		650 676	92 000	128 000	15 500	48 155	934 331		653 278	92 000	129 000	84 000	16 508	974 786
Produits divers	11						11	99	27					126
Produits financiers		1 259					1 259		4 375					4 375
Produits exceptionnels		465					465							0
Transfert de charges	1 567	12 397		1 750			15 714	3 010	15 337	7 806	1 138			27 291
Résultat - déficit	13 448						13 448	11 927						11 927
TOTAL	312 475	664 797	92 000	129 834	15 500	48 155	1 262 761	303 143	673 017	99 806	130 138	84 000	16 508	1 306 612

Détail et répartition du budget réalisé de l'exercice 2010

En euros	SNEG		DGS		DDASS Paris		INPES		ARS régions		Everywhere		Total	
CHARGES	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Achats	129 100	145 686	18 700	17 697	7 900	8 086	72 000	51 911		10 048	5 155	7 397	232 855	240 825
Services extérieurs	22 400	26 195	92 400	90 953	8 400	6 774				1 000			123 200	124 922
Autres services extérieurs	48 100	54 461	116 850	110 506	2 100	1 551	87 000	75 282		871		1 969	254 050	244 640
Impôts et taxes	600	593	25 000	24 850	5 150	4 511						2 284	30 750	32 238
Salaires et charges	79 000	79 786	397 763	407 161	68 050	71 078		20		3 581	43 000	35 772	587 813	597 398
Charges diverses		522		12	400			2 621					400	3 155
Charges financières				79									0	79
Charges exceptionnelles													0	0
Amortissements & provisions	5 300	5 232		13 539								733	5 300	19 504
Résultat - excédent													0	0
TOTAL	284 500	312 475	650 713	664 797	92 000	92 000	159 000	129 834	0	15 500	48 155	48 155	1 234 368	1 262 761
PRODUITS	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Cotisations adhérents	72 000	74 187											72 000	74 187
Ventes	212 500	223 262						84					212 500	223 346
Subventions publiques			650 713	650 676	92 000	92 000	159 000	128 000		15 500	48 155	48 155	949 868	934 331
Produits divers		11											0	11
Produits financiers				1 259									0	1 259
Produits exceptionnels				465									0	465
Transfert de charges		1 567		12 397				1 750					0	15 714
Résultat - déficit		13 448											0	13 448
TOTAL	284 500	312 475	650 713	664 797	92 000	92 000	159 000	129 834	0	15 500	48 155	48 155	1 234 368	1 262 761

Nous vous présentons enfin le budget prévisionnel de l'exercice 2011.

Budget de l'exercice 2011

En euros	ANNEE 2011					
CHARGES	Dépenses Syndicat	Dépenses DGS	Dépenses ARS 75	Dépenses INPES	ARS Régions	Total
Achats	145 200	18 700	9 000	37 000	6 000	215 900
Services extérieurs	26 300	92 000	8 800		500	127 600
Autres services extérieurs	49 600	88 800	5 900	91 000		235 300
Impôts et taxes	500	23 000	5 900			29 400
Salaires et charges sociales	78 000	342 172	62 000		3 000	485 172
Charges diverses			400			400
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Amortissements	5 300					5 300
Résultat - bénéfice						
TOTAL DES CHARGES	304 900	564 672	92 000	128 000	9 500	1 099 072
PRODUITS	Recettes Syndicat	Recettes DGS	Recettes ARS 75	Recettes INPES	ARS Régions	Total
Cotisations adhérents	72 000					72 000
Ventes	232 900					232 900
Subventions publiques		550 400	92 000	128 000	9 500	779 900
Produits divers						
Produits financiers						
Produits exceptionnels						
Transfert de charges		14 272				14 272
Résultat - perte						
TOTAL DES PRODUITS	304 900	564 672	92 000	128 000	9 500	1 099 072

Téléchargez les documents de l'Assemblée Générale 2011 sur www.sneg.org rubrique Le SNEG, Rapports Moraux

Assemblée Générale Ordinaire
du 4 avril 2011

Compte Rendu

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue dans les locaux du SNEG, 12 rue des Filles du Calvaire 75003 Paris. 20 adhérents étaient présents, 42 adhérents étaient représentés soit au total, 62 adhérents.

Discours d'ouverture du Président
Par Gérard Siad, Président
Nomination du secrétaire d'assemblée et des deux scrutateurs. Aylau Tik se propose comme Secrétaire d'assemblée, Joël Hascoët et Bruno Aussenac se proposent comme scrutateurs.

Lecture du rapport moral de l'exercice 2010, axe prévention
Par Antonio Alexandre, Directeur National Prévention

Lecture du rapport moral de l'exercice 2010, axe syndicat
Par Rémi Calmon, Directeur Exécutif Syndicat

Questions et réflexions
Frédéric Dupont en qualité de trésorier précise que les 14 % de baisse de subventions répondent à une mesure nationale qui touche toutes les associations de lutte contre le sida et que cette mesure ne touche par conséquent pas particulièrement le SNEG. Antonio Alexandre confirme mais insiste sur la réduction préconisée de 25 % sur deux ans par le ministre de la Santé Xavier Bertrand. Le SNEG a été parmi les premières associations à réagir quant à cette diminution des subventions à travers un communiqué de presse. Depuis, deux autres communiqués ont été publiés, l'un inter associatif évoque la dangerosité de la baisse de ces subventions, l'autre émis par Act Up-Paris réagit aux propos de Nora Berra, secrétaire d'Etat à la Santé qui elle a parlé d'exclure les gays des dons d'organe car ils constituent « une population à risques ». Il explique que le SNEG doit désormais développer des actions de prévention au-delà du VIH, au-delà des gays, au profit d'actions de santé globale.

Nadine Benzemam fait part de sa tristesse pour la baisse de subventions du SNEG. Comme elle confond les financements de l'axe Prévention qui fonctionne par subventions publiques et de l'axe Syndicat qui fonctionne exclusivement en ressources propres, Rémi Calmon lui rappelle cet état de fait. Elle propose de faire des tables rondes pour discuter des mesures à prendre pour l'avenir du SNEG qu'elle dit « condamné à réussir ».

Pascal Sergent interroge sur les motifs de refus et parle de l'importance d'obtenir le conventionnement en direct avec la SACEM qui permettrait au SNEG de toucher des adhésions plus importantes et épargnerait aux adhérents d'avoir à prendre une adhésion complémentaire à un autre organisme dans le seul but de disposer des abattements forfaitaires ou protocolaires. Gérard Siad explique que le caractère inter professionnel et l'insuffisance en nombre des adhérents sont les arguments avancés par la SACEM. Olivier Robert et Yann Pedler ajoutent que ce sont surtout les statuts, le SNEG étant association loi 1901 et non syndicat, qui justifient ces refus successifs. Ce sont aussi les statuts qui empêchent de disposer des agréments de formation qui permettraient eux aussi de générer de nouvelles ressources. Rémi Calmon ajoute que, outre ces statuts, c'est aussi la pression des autres organismes professionnels qui motive ces refus.

Au regard de ces diverses observations, concernant tant l'axe Prévention que l'axe Syndicat, il est acté que le SNEG doit prendre les dispositions nécessaires, à savoir d'envisager une séparation des deux axes, passant par une modification des statuts et la création d'une nouvelle structure purement syndicale. Celle-ci devra permettre à l'axe Prévention de pouvoir évoluer dans ses missions en se tournant vers la santé sexuelle globale et dans ses publics en s'adressant à des populations au-delà des seuls LGBT. Elle devra également permettre à l'axe Syndicat d'être enregistre et reconnu en tant que tel pour lui permettre d'obtenir les conventionnements, agréments de formations et autres fonctions de représentativité d'un syndicat, englobant l'ensemble de ses adhérents et particulièrement ceux issus du secteur des Cafés Hôtels Restaurants et Discothèques.

Bruno Aussenac, faisant un parallèle avec la FSGL, évoque la difficulté à réunir les adhésions, le SNEG connaissant ce même déboire. Réagissant au positionnement des entreprises adhérentes hors CHRD et lieux de sexe, il explique que leurs adhésions sont purement solidaires et que le SNEG n'a pas à se justifier de son manque d'actions à leur égard.

Aylau Tik demande s'il existe un guide des adhérents du SNEG et si non, pourquoi ? Gérard Siad répond que non, la tache est trop complexe, le média papier est dépassé par rapport à Internet, le métier appartenant à d'autres, notamment des adhérents presse ou éditeurs.

Jean-Louis Crépin s'étonne de ne pas entendre beaucoup parler des lesbiennes et de constater la seule présence de Nadine Benzemam parmi les présents. Gérard Siad répond qu'effectivement, les lesbiennes sont peu représentées, dans le milieu commercial, parmi nos adhérents, parmi les populations et que sociologiquement, les lesbiennes ne correspondent pas au profil des gays à de nombreux égards : visibilité, style de vie, consommation, centres d'intérêts...

Gérard Siad remercie les adhérents de l'ensemble de ces réflexions en concluant que le SNEG doit envisager des changements dans son fonctionnement. Toutefois, aucune solution ne doit mettre le SNEG en danger, ni l'éloigner de son éthique, il convient de prendre en compte la transversalité entre les deux axes. Il rappelle toutefois qu'à l'heure actuelle, le SNEG dispose d'une forte représentativité et d'un nombre important d'adhérents.

Approbation des rapports moraux, axe prévention et axe syndicat :
L'Assemblée Générale Ordinaire adopte les deux rapports à l'unanimité. Le vote s'est effectué à main levée.

Lecture du rapport financier de l'exercice 2010
Par Frédéric Dupont, Trésorier

Lecture du rapport du commissaire aux comptes Maître Patrice Barré attestant de la tenue rigoureuse et de la validité des comptes
Par Frédéric Dupont, Trésorier

Questions et réflexions
Frédéric Dupont ajoute après cette lecture que cette année a été chargée pour la trésorerie du SNEG, avec l'audit du cabinet Mazars, le changement de commissaire aux comptes et le contrôle URSSAF.
Jean-Louis Crépin demande pourquoi au Bataclan, à l'occasion des 20 ans, le SNEG n'a pas procédé à une collecte de fonds ? Gérard Siad lui répond que l'offre a été faite par les organisateurs et que d'autres associations le font. Rémi Calmon ajoute que si on imagine SOS Homophobie faisant une collecte de dons, on l'imagine beaucoup moins bien pour le SNEG qui, dans l'esprit des gens, est une structure riche, composée d'administrateurs et d'adhérents patrons tout aussi riches et que cette collecte serait mal perçue et sans doute sans résultat.
Jean-Louis Crépin dit comprendre que rien d'autre que les adhésions ne pourront donc permettre de financer le SNEG Syndicat et qu'in convient donc de créer un axe Syndicat répondant au statut de syndicat. Le débat est lancé entre les interrogatifs comme Rémi Calmon ou Gérard Siad, les opposés comme Frédéric Dupont, les favorables à cette option comme Pascal Sergent, Olivier Robert ou Antonio Alexandre qui évoque le modèle de type SOS où deux structures sont adossées, où des statuts plus complets permettent de bénéficier d'autres sources de financement comme Aides qui va bénéficier des subventions de la CPAM pour compenser sa baisse de fonds de la part de la DGS.
Gérard Siad demande à combien s'élève le solde de l'indemnité d'éviction. Frédéric Dupont lui donne pour réponse la somme de 128 000 €.
Aylau Tik demande si la centrale d'achats pourrait commercialiser d'autres produits que les gels et préservatifs ? Frédéric Dupont lui répond que le SNEG n'a pas de vocation commerciale et que, le cas échéant, celle-ci viendrait à changer son régime fiscal et notamment par rapport à l'impôt sur les sociétés.

Quitus :
Quitus est donné à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le vote s'est effectué à main levée.

Gérard SIAD
Président

LaGarçonnièreImmobilier

PARIS IIIe.
Emplacement TOP.
Petit immeuble ancien. Studio 21 m2.
Double exposition. Jolie vue.
Idéal «Pied à terre».
CATÉGORIE ÉNERGÉTIQUE : D
248 000 €

PARIS XVIIIe.
Montmartre. Superbe vue sur Paris
pour ce petit 3 pièces baigné de soleil.
Excellent plan. Exceptionnel !
CATÉGORIE ÉNERGÉTIQUE : D
630 000 €

PARIS XIVe.
Superbe séjour de 53 m2 pour ce
3 pièces de 107 m2 en parfait état.
Du volume et de l'espace. Sympa !
CATÉGORIE ÉNERGÉTIQUE : D
820 000 €

PARIS IVe.
Au coeur du Marais. Emplacement
N°1. Belle vitrine. Boutique à céder.
Idéal «Prêt à Porter» de marque.
Loyer : 3500 €/mois.
Reprise : 800 000 €
PHOTO NON CONTRACTUELLE

Entrez

LaGarçonnièreImmobilier
38 rue Sainte Croix de la Bretonnerie
75004 Paris info@lagarconniere.com
Téléphone 01 44 54 20 40
www.lagarconniere.com

Dossiers juridiques

Le SNEG informe et assure la représentation de ses adhérents dans le cadre juridique. Le tableau ci-dessous résume les types d'entreprises, leurs zones d'implantation et la nature de dossiers traités ces derniers mois :

ZONE D'IMPLANTATION	TYPE D'ACTIVITE	THEME JURIDIQUE TRAITE
Paris Ile-de-France	Bar	SPRE
Paris Ile-de-France	Bar	Plainte pour viol
Paris Ile-de-France	Sex shop	Résiliation de compte bancaire et recherche de nouvel établissement
Centre	Restaurant	SACEM
Est	Sauna	Cambriolages et menaces
Nord Normandie	Discothèque	Compromis de cession
Paris Ile-de-France	Vidéo	Emprisonnement en Bulgarie, demande d'audition auprès de l'ambassade en France
Centre	Discothèque	Fermetures administratives
Ouest	Discothèque	Décret du 23/12/09
Rhône Alpes Auvergne	Services	Question sur les tournages de films X
Sud Ouest	Sauna	Contrôles d'hygiène
Rhône Alpes Auvergne	Services	Propriété intellectuelle et droit à l'image
Paris Ile-de-France	Sauna	Destination de bail
Paris Ile-de-France	Restaurant	Horaires CHR
Paris Ile-de-France	Bar	Assurances
Rhône Alpes Auvergne	Internet	Propriété intellectuelle
Sud Ouest	Sauna	Conflit avec le Conseil Général, installation de barrières
Nord Normandie	Bar	Marges et ratios
Sud Ouest	Bar	Non renouvellement de bail
Paris Ile-de-France	Bar	Dégat des eaux
Centre	Sauna	Réglementation des spas
Paris Ile-de-France	Bar	Versement d'acompte sans réalisation de la prestation
Sud Ouest	Bar	Conditions d'utilisation de l'établissement par la clientèle
Paris Ile-de-France	Discothèque	Discriminations à l'entrée - Personnels de sécurité
PACA	Sauna	Problème de copropriété - Changement de statut
Est	Sauna	Billetterie - Polyvalence d'activité sauna/club - Sous location du local commercial
Rhône Alpes Auvergne	Internet	Propriété intellectuelle
Paris Ile-de-France	Bar	Redressement TVA
Nord Normandie	Bar	Plaintes pour nuisances sonores
Paris Ile-de-France	Sauna	Redressement SPRE
Languedoc-Roussillon	Bar	Dérogation d'ouverture exceptionnelle
Ouest	Association	Redressement SPRE
Sud Ouest	Sauna	Commission de sécurité - Accessibilité
Paris Ile-de-France	Salon de coiffure	Nuisances nocturnes
Paris Ile-de-France	Bar	Prud'Hommes
PACA	Bar	Licences
Paris Ile-de-France	Bar	Travaux et accessibilité
Paris Ile-de-France	Bar	Autorisation 31/12
Paris Ile-de-France	Bar	Autorisation 31/12
Paris Ile-de-France	Bar	Mutuelle CHR obligatoire
Paris Ile-de-France	Bar	Mutuelle CHR obligatoire
Nord Normandie	Sauna	Convention collective
Paris Ile-de-France	Bar	Litige suite à vente de parts sociales
Paris Ile-de-France	Bar	Nuisances sonores
Languedoc-Roussillon	Sauna	Litige assurance dégât des eaux
Ouest	Sauna	SACEM - Fournitures de pagnes de saunas
Paris Ile-de-France	Hôtel	Abandon de poste
PACA	Sauna	Ouverture du dimanche - Convention Collective
Midi Pyrénées	Sauna	Accessibilité

Retrouvez les fiches juridiques
du SNEG sur www.sneg.org

ZONE D'IMPLANTATION	TYPE D'ACTIVITE	THEME JURIDIQUE TRAITE
Ouest	Sauna	Accessibilité
Ouest	Services	Personnel homophobe
Languedoc-Roussillon	Hôtel	Paiement de dommages et intérêts
Nord Normandie	Sauna	Licenciement individuel pour faute
Sud Ouest	Sex shop	Refus d'assurance
Paris Ile-de-France	Boutique	Caution sur bail
PACA	Vente en ligne	Contrat télécom
Sud Ouest	Bar	Devis acoustique et sécurité
Nord Normandie	Sauna	Convention collective
Paris Ile-de-France	Bar	SACEM - SPRE
Nord Normandie	Bar	Etude d'impact acoustique
Paca	Bar	Dérogation d'ouverture de nuit
Rhône Alpes Auvergne	Discothèque	Mutuelle CHR obligatoire
Sud Ouest	Sauna	Vidéosurveillance
Paris Ile-de-France	Bar	Dérogation ouverture exceptionnelle
Paris Ile-de-France	Sex shop	Augmentation de loyer
Nord Normandie	Sex shop	Royalties
Paris Ile-de-France	Bar	SPRE
Centre	Maison d'hôtes	Propriété intellectuelle
Languedoc-Roussillon	Hôtel	Paiement de dommages et intérêts - Recouvrement par huisser non justifié
Nord Normandie	Bar	SPRE - Demande de remboursement d'un bien personnel de salarié
Nord Normandie	Bar	Avertissement et fermeture administrative
Paris Ile-de-France	Discothèque	Assurances
Ouest	Internet	Refus de prêt - Participation gay Pride
Paris Ile-de-France	Sex shop	Augmentation de loyer
Paris Ile-de-France	Association	Prises de vues en extérieur
Sud Ouest	Bar	Participation Gay Pride
Paris Ile-de-France	Hôtel	Inaptitude médicale - Abandon de poste
Paris Ile-de-France	Bar	Renouvellement autorisation de nuit
Centre	Sauna	Estimation de montant pour vente
Paris Ile-de-France	Sauna	Litige salarié
Ouest	Discothèque	Liquidation judiciaire
Sud Ouest	Bar	Bail
Est	Bar	SACEM
Paris Ile-de-France	Bar	Contrôle fiscal
Nord Normandie	Sex Club	Déclaration de travaux - Façade et publicité
Ouest	Sauna	Destination de bail
Paris Ile-de-France	Bar	Autorisation de travail
Sud Ouest	Discothèque	Document d'évaluation des risques professionnels
Paris Ile-de-France	Boutique	Succession
Rhône Alpes Auvergne	Sauna	Accessibilité
Est	Sauna	Autorisation d'ouverture de nuit
Nord Normandie	Bar	Emploi complémentaire - Charges locatives
Paris Ile-de-France	Salon de coiffure	Etude d'impact acoustique
PACA	Sex club	Reprise de l'établissement
Paris Ile-de-France	Hôtel	Cumul plein temps et mi temps
Paris Ile-de-France	Bar	Pompe a bière sur terrasse soir de Gay Pride
Rhône Alpes Auvergne	Sauna	Problème de gérance
Centre	Maison d'hôtes	Refus de prêt - Participation gay Pride

ZONE D'IMPLANTATION	TYPE D'ACTIVITE	THEME JURIDIQUE TRAITE
Paris Ile-de-France	Bar	Dérogation ouverture de nuit
Paris Ile-de-France	Hôtel	Licenciement salarié
Paris Ile-de-France	Restaurant	Demande de fermeture administrative
Sud Ouest	Discothèque	Procédure de licenciement
Ouest	Bar	Litige assurance sinistre incendie
Paris Ile-de-France	Discothèque	Fermeture administrative
Nord Normandie	Sex club	Assurance avec risque aggravé
Nord Normandie	Discothèque	Non renouvellement de dérogation d'ouverture de nuit
Dom Tom	Sex shop	Poppers
PACA	Presse	Fiscalité
Languedoc-Roussillon	Discothèque	Dépôt de plainte et constitution de partie civile
Sud Ouest	Sauna	Assurances
Paris Ile-de-France	Internet	Contrat VAD
Est	Sauna	Assurances
Paris Ile-de-France	Sex club	Accessibilité
PACA	Sex club	Fermeture administrative
Sud Ouest	Sauna	Type selon reglementation
Paris Ile-de-France	Restaurant	Demande d'ouverture de nuit
Paris Ile-de-France	Services	Solution de désendettement
PACA	Sex shop	Poppers
Nord Normandie	Bar	Droit à l'image
Est	Sauna	Assurances
Paris Ile-de-France	Restaurant	Demande d'ouverture de nuit
Languedoc-Roussillon	Hôtel	Référencement Internet
Nord Normandie	Bar	Non renouvellement de dérogation d'ouverture de nuit
Est	Bar	Renouvellement autorisation de nuit
Paris Ile-de-France	Restaurant	Accessibilité
Paris Ile-de-France	Bar	Nuisances de voisinage
PACA	Bar	Poppers
Ouest	Sauna	Licenciement salarié
Ouest	Sauna	Procédure d'assignation
PACA	Discothèque	Fermeture de la backroom
Ouest	Sauna	Indemnité d'éviction
Paris Ile-de-France	Hôtel	Litige salarié double emploi absence maladie
Paris Ile-de-France	Discothèque	Demande de fermeture administrative
Nord Normandie	Bar	Vidéosurveillance
Languedoc-Roussillon	Sauna	Banque
Est	Bar	Arrêté préfectoral de fermeture de débits de boissons
Est	Bar	Dérogation d'ouverture tardive - Paiement de salarié à défaut de trésorerie

Permanences juridiques 2012

Les permanences juridiques réunissant Maître Yann Pedler, avocat référent du SNEG, Gérard Siad, président, et Rémi Calmon, directeur exécutif, rencontrent un vif succès permettant au-delà de l'évocation de dossiers juridiques, d'échanger et de réfléchir sur des sujets relatifs à l'entreprenariat au quotidien. Les adhérents sont invités à entrer en contact avec le SNEG lors de ces permanences.

Planning des permanences, tous les quinze jours, le lundi sauf exception, de 17h30 à 19h30

Lundi 2 janvier
Lundi 16 janvier
Lundi 30 janvier
Lundi 13 février
Lundi 28 février
Lundi 12 mars
Lundi 26 mars
Lundi 10 avril
Lundi 23 avril
Mercredi 9 mai
Lundi 21 mai
Lundi 4 juin
Lundi 18 juin
Lundi 2 juillet
Lundi 3 septembre
Lundi 17 septembre
Lundi 1er octobre
Lundi 15 octobre
Lundi 29 octobre
Lundi 12 novembre
Lundi 26 novembre
Lundi 10 décembre
Mercredi 26 décembre

Adhérents du SNEG, rencontrez Maître Yann Pedler pour toute demande de conseil ou d'assistance juridique, sur place ou par téléphone. Contactez le 01 44 59 81 01 ou syndicat@sneg.org pour votre prise de rendez-vous et la préparation de cet entretien.

L&L CONSULTANTS ASSOCIÉS

CONTACTEZ-NOUS : 01 78 09 02 30
www.formalites-entreprises.fr
contact@formalites-entreprises.fr

LL Consultants s'occupe de toutes vos formalités

- Domiciliation d'entreprises et auto-entrepreneurs
- Transactions sur immeubles et fonds de commerce
- Création d'entreprise
- Formalités au RCS / RM
- Assemblées générales
- Comptabilité
- Recouvrement de factures impayées
- Contentieux Urssaf, Rsi, Impôts
- Traitement de la paie et recrutement de personnel
- Document unique, habilitation électrique, SST

01 78 09 02 30

Pôle Prévention

Par Antonio Alexandre,
Directeur National Prévention

ACTIONS VANNES ET PARIS

Des entretiens de sexologie dans des établissements morbihanais et parisien

Des soirées d'entretiens de sexologie sont menées régulièrement dans le bar « Dans un autre Monde » à Vannes, en partenariat avec le CDAG de Lorient et Vannes. C'est le Dr Marie-Claire Le Martelot, médecin-sexologue, qui a accepté de mener cette action avec le délégué du SNEG, Eric Maniscalco.

Il s'agit de sensibiliser le public visé aux problématiques liées à la sexualité et de les rapprocher du système de santé. Pour une fois, c'est ce dernier qui se déplace vers le public. L'un des buts est de donner un visage, une humanité, à un système parfois décrié. En dernier lieu, le médecin sexologue doit pouvoir diriger vers un CDAG les clients qui pourraient souhaiter faire le point sur leur sérologie VIH, IST, etc.
Un abstract poster a été présenté et publié lors des XVIIe Assises & Congrès de la Société Française de Lutte contre le Sida.

Un grand Merci à Stéphane, l'exploitant du lieu.

Et toujours, à Paris, au Bears'Den, assuré par notre chargé de Prévention :

Sida Info Service
0 800 840 800
24h/24, confidentiel, anonyme et gratuit
www.sida-info-service.org

- Besoin d'une adresse d'un centre de Dépistage VIH & IST ?
- Vous avez pris un risque sexuel ?
- Des questions sur les traitements ?

PUBLIC HÉTÉRO

Une campagne de promotion de l'usage des préservatifs et du gel en direction des hétérosexuels multipartenaires fréquentant les lieux commerciaux Echangiste / Libertin

Une campagne de promotion de l'usage du préservatifs et du gel en direction des hétérosexuels multipartenaires fréquentant les lieux commerciaux Echangiste / Libertin.

Depuis quelques années, nous observons une mixité de soirées dans certains lieux de sexe (comme les saunas). Cette évolution et la ressemblance des pratiques sexuelles multipartenaires dans les lieux de sexe hétérosexuels vs homosexuels laissent apparaître un changement fondamental dans l'évolution de la sexualité d'une partie des français ; de plus en plus nombreux enclins à vivre librement une sexualité plus ouverte à de nouvelles expériences.

Sur les questions liées aux libertins, bi et échangiste, le rapport Lert/Pialoux « Prévention et réduction des risques dans les groupes à haut risque vis-à-vis du VIH et des IST » en 2009, posent les problématiques que notre équipe prévention avait déjà identifiées sur le terrain. En effet ces lieux alternatifs ou pas, de consommations sexuelles gay et/ou hétérosexuel s'ouvrent réciproquement à l'échangisme et à la bisexualité sans que les outils de prévention utilisés soient totalement adaptés aux publics cibles.

Depuis 2009, notre projet spécifique de suivre les lieux libertins/échangistes commerciaux, est de partager l'expérience du SNEG en matière de santé et de prévention réalisée auprès des exploitants gay afin de dupliquer nos interventions et nos outils en les adaptant à une clientèle hétérosexuelle multipartenaire.

Avec le soutien des Agences Régionales de Santé (ARS) de Paris Ile-de-France, Rhône-Alpes, Basse Normandie, Haute Normandie, Nord-Pas-de-Calais, de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) et de la Direction Générale de la Santé (DGS), nous déployons de manière progressive sur ces territoires cette action spécifique de prévention tout en suggérant à d'autres ARS de nous soutenir dans cette démarche.

Actuellement, nous intervenons dans plus de 80 lieux réparties sur l'ensemble de ces régions. La majorité des lieux se trouvent à Paris et à Lyon. Nous tenons à remercier les exploitants de ce partenariat et de l'accueil particulièrement chaleureux qu'ils réservent à nos chargés de prévention. Nous les savons engagés et participatifs !

SEMAINE DE DÉPISTAGE À PARIS

La Croix Rouge, AIDES et le SNEG Prévention avec le soutien de la Mairie de Paris 4ème proposent la semaine de la santé sexuelle et du dépistage.

Beaucoup ignorent encore aujourd'hui qu'ils sont porteurs du virus du sida. Connaître son statut sérologique, c'est pourtant simple. Il suffit de se faire dépister. Et aujourd'hui, rien de plus facile : l'offre de dépistage s'est en effet élargie. En plus des Centres de Dépistage Anonyme et Gratuit, des labos privés et payants, les personnes peuvent se faire dépister gratuitement par des militants formés de AIDES en partenariat avec nos chargés de prévention.

Toute l'année et partout en France les équipes de AIDES et du SNEG se mobilisent autour de la santé sexuelle.

DÉPISTAGE : PARTENARIAT AIDES SNEG

AIDES et le SNEG, main dans la main pour la santé gay

Reproduction du communiqué de presse du 6 Septembre 2011

AIDES et le SNEG, partenaires historiques dans la lutte contre le sida et la défense des droits des communautés LGBT, s'allient pour promouvoir le dépistage rapide démédicalisé. Aujourd'hui en France, 50 000 personnes sont porteuses du VIH sans le savoir et la population homosexuelle reste particulièrement touchée. Par ce partenariat, les deux organisations iront au plus près de ces personnes pour leur proposer une nouvelle offre de dépistage. Cette convention de partenariat sera inaugurée le jeudi 15 septembre prochain au Kofi du Marais de 14h30 à 17h00.

Briser la dynamique de l'épidémie VIH, c'est possible, et le dépistage rapide communautaire est une arme décisive pour atteindre cet objectif. Alors qu'en 2009, 37 % des découvertes de séropositivité concernent des hommes gays, il est urgent de faciliter l'accès au dépistage dans notre communauté. Les traitements sont désormais très efficaces pour contrôler l'infection et mener une vie aussi normale que possible ; ils diminuent le risque de transmission du virus de manière conséquente. A condition d'être dépisté.

Connaître au plus tôt sa séropositivité a donc un double avantage : à l'échelle individuelle d'abord, car une personne dépistée et traitée tôt évitera de lourdes complications médicales. A l'échelle collective ensuite, car en connaissant son statut, on peut mieux adapter ses pratiques sexuelles et mieux protéger son ou ses partenaires. Enfin, en bénéficiant d'un traitement adapté, on réduit la transmission et on maîtrise ainsi la charge virale au sein de toute la communauté gay. Avec la perspective d'enrayer durablement l'épidémie.

AIDES et le SNEG ont donc décidé de travailler ensemble pour banaliser le dépistage et le porter au plus près des populations homosexuelles. AIDES, forte de son expérience dans le champ du dépistage rapide, s'engage à former les délégués prévention du SNEG à cette nouvelle technique. Le SNEG est quant à lui une force de médiation indispensable pour permettre l'accès aux établissements susceptibles d'accueillir ce type d'action. Enfin, les deux associations travailleront de concert pour informer et inciter les gays à se saisir de ce nouvel outil au service de la santé communautaire.

Pour inaugurer ce partenariat et lancer cette nouvelle convention, nous convions tous les directeurs d'établissements parisiens et journalistes intéressés à nous rejoindre le jeudi 15 septembre autour d'un verre au Kofi du Marais1, de 14h30 à 17h00.

—
Contact
AIDES :
Dominick Descharles - 01 41 83 46 14
Théau Brigand - 01 41 83 46 39
SNEG :
Antonio Alexandre - 01 44 59 95 12
Le Kofi du Marais, 54, Rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 75004 Paris.
Tél : 01 48 87 48 71.

CAMPAGNE ÉTÉ 2011

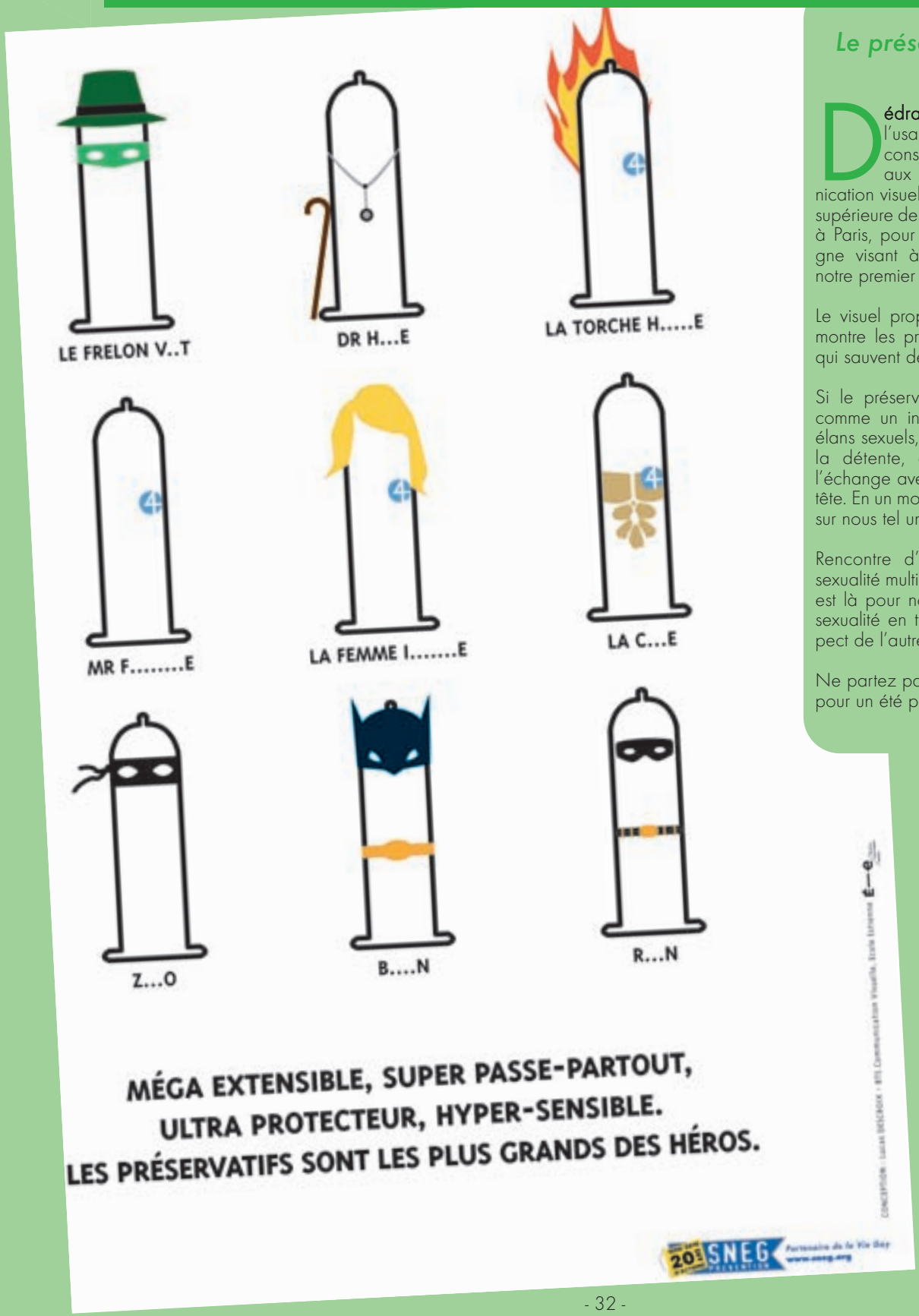

Le préservatif, ce héros !

Dédramatiser et encourager l'usage du préservatif, c'est la consigne donnée par le SNEG aux étudiants en BTS Communication visuelle de l'école Estienne, Ecole supérieure des arts et industries graphiques à Paris, pour la réalisation d'une campagne visant à changer notre regard sur notre premier outil de prévention.

Le visuel proposé par les étudiants nous montre les préservatifs comme des héros qui sauvent des vies.

Si le préservatif peut parfois apparaître comme un intrus en plein milieu de nos élans sexuels, il est aussi celui qui autorise la détente, crée la confiance, facilite l'échange avec l'autre, sans se prendre la tête. En un mot, il est disponible pour veiller sur nous tel un super héros.

Rencontre d'un soir, plus régulière ou sexualité multipartenaire, ce héros de latex est là pour nous permettre de vivre notre sexualité en toute sécurité et dans le respect de l'autre et de soi-même.

Ne partez pas sans votre héros en poche pour un été plus serein...

Hépatites Info Service
0 800 845 800
7 jours sur 7 - de 9 heures à 23 heures
www.hepatites-info-service.org

Pour toutes vos interrogations concernant les hépatites, leurs traitements, les co-infections avec le VIH, ...

ENSEMBLE

Prévention, Santé, Solidarité : Ensemble on fait la différence

Reproduction du communiqué de presse du 24 mai 2011

Au moment où vont se dérouler partout en France les marches des fiertés, nous avons demandé à l'artiste gay Xavier Gicquel de réaliser pour le SNEG Prévention une fresque de 16 personnages qui représente la communauté LGBT dans sa diversité comme nous l'aimons. Une communauté qui peut être forte lorsqu'elle se rassemble autour de préoccupations communes et reste ouverte sur la société en jouant pleinement son rôle de citoyenneté.

Depuis 3 décennies, la communauté a acquis des droits citoyens, fruit d'un combat militant difficile, mais résolu. Ce combat fut d'abord basé sur le droit de pouvoir vivre notre différence en toute égalité dans la société, et rapidement il a été lié avec celui de la survie autour de la lutte contre le sida, touchant tant des nôtres.

Si nous vivons aujourd'hui une époque où de nombreux gays ne se reconnaissent pas dans le concept de communauté, en tout cas, de communauté fermée, on ne peut ignorer notre responsabilité les uns envers les autres, car nous faisons partie d'une population toujours aussi touchée où les nouvelles contaminations dans la population homosexuelle représentent près de 48%, et une prévalence de personnes vivant avec le VIH évaluée à environ 18%.

Nous avons tous une coresponsabilité dans ces chiffres séropositifs comme séronégatifs et nous pouvons inverser la tendance - dépistages, traitements, préservatifs, questionnements autour de la banalisation des prises de risque...

Après 20 ans d'existence, le SNEG veut croire au pouvoir de la solidarité et du soutien entre pairs. Les jeunes homosexuels doivent toujours dépasser le stade de « l'anormalité » renvoyée par la société pour construire leur identité et accepter leur orientation sexuelle. Encore trop d'entre nous, quelque soit leur âge et leur condition sociale, subissent des discriminations. Tout cela n'est pas sans impact sur notre santé globale et peut fragiliser notre estime de soi et notre capacité à prendre soin de soi.

La violence à notre égard reste une réalité, mais ce n'est pas une fatalité, nous avons la force d'y faire face.

Ensemble on peut faire la différence pour une santé gaie solidaire, sans rejet de nos propres différences qu'elles soient physiques, sociales, sérologiques, militantes...

Nos différences constituent notre richesse et notre capacité à prendre soin les uns des autres, à nous battre pour nos droits légitimes et à faire avancer la société.

PRÉVENTION, SANTÉ, SOLIDARITÉ

ENSEMBLE

ON FAIT LA DIFFÉRENCE

Contact :
Antonio Alexandre
01 44 59 81 01

DE NOUVEAUX CHARGÉS DE PRÉVENTION REJOIGNENT LE SNEG

Depuis la mi-septembre 2011, Achraf Bourne est en charge de l'ensemble des établissements parisiens. Pour mémoire, le dispositif parisien se compose d'un délégué prévention ainsi que d'un distributeur, Francis Renson pour la mise en place des outils et campagnes.

En région Nord-Normandie, c'est Yacine Maoui, basé à Rouen, qui est votre nouveau délégué prévention.

En région Rhône-Alpes Auvergne, c'est Julien Moulin, basé à Lyon, qui rejoint Sébastien Cambau. Il est en charge des établissements libertins.

Nous vous remercions tous chaleureusement, de l'accueil que vous leur réserverez dans nos lieux commerciaux.

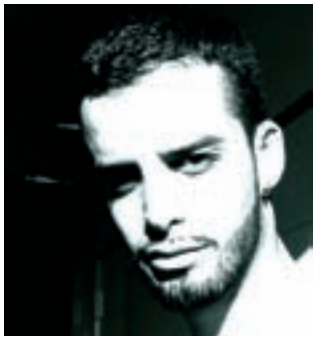

Achraf Bourne,
nouveau délégué Prévention Paris

Yacine Maoui, nouveau délégué
Prévention Nord-Normandie

LES SÉRONÉGS S'EXPRIMENT SUR LES SÉROPOS

Le SNEG réalise une étude qualitative sur ce que pensent les gays séronégatifs des gays séropositifs

« Tu es gay et séronégatif, ton avis sur les gays séropositifs intéresse le SNEG. Deux soirées sont organisées dans un lieu de convivialité gay dans le Marais. Ces soirées auront lieu les jeudi 3 et 10 mars 2011 de 19h30 à 22h... ».

Beaucoup d'études ont interrogé les gays séropositifs sur leur vécu, leur sexualité, leur sentiment d'exclusion. Mais qu'en pensent les personnes séronégatives ?

En effet, les personnes séronégatives ont rarement elles-mêmes été sollicitées pour s'exprimer sur leurs représentations et leurs relations avec les personnes séropositives. C'est pourquoi nous nous sommes interrogé si leurs ressentis ne pourraient pas contribuer à une meilleure compréhension des uns et des autres, et ainsi nous permettre d'élaborer de nouvelles campagnes.

Pour ce faire, nous avons demandé à deux chercheurs de réaliser une étude qualitative sur ce que pensent les gays séronégatifs des gays séropositifs : sur le thème, les personnes séropositives, qu'est-ce que vous pourriez en dire ?

Cette étude s'est déroulé sous forme d'échanges dans un groupe fermé (focus groupe) lors de deux soirées organisées dans un lieu de convivialité gay au restaurant le Gai Moulin dans le Marais. Le propos recueillis ont été anonymisés.

La publication interviendra en décembre 2011. Par ailleurs, devant l'intérêt suscité par le public gay pour ces focus groupe, nous avons décidé de renouveler chaque année une étude qualitative sur un thème autour de la santé et de la prévention du VIH et des autres IST.

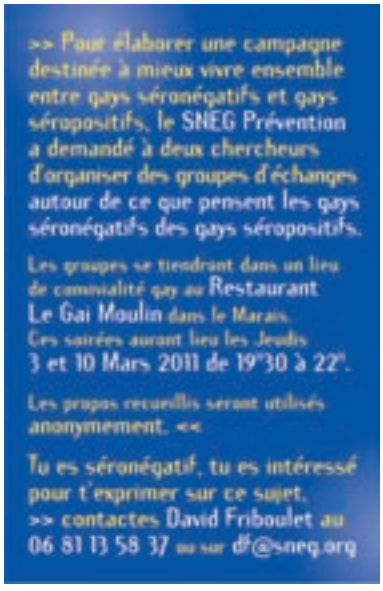

RAPPORT SNEG PSYFORM

Reproduction du communiqué de presse du 23 novembre 2011

En écho au rapport Lert/Pialoux de 2009 qui a permis un consensus associatif autour de la prévention et de la réduction des risques sexuels, le SNEG Prévention avec le soutien de l'INPES a voulu approfondir dans une démarche qualitative la place qu'occupe la séropositivité chez les gays séronégatifs.

Le SNEG a proposé en mars dernier à Paris à deux groupes de gays séronégatifs d'échanger sur leurs représentations du VIH et leur vécu de la séropositivité. Cette étude confiée à deux chercheurs de l'Association PSYFORM, Dominique Rolland et David Friboulet, a réuni quatorze participants. Comme toute étude qualitative, cette recherche ne prétend pas être représentative de la communauté gay, mais fournit des éléments de réflexion pour mieux comprendre comment des gays séronégatifs vivent leur statut et réagissent face à la séropositivité.

Cette recherche qualitative est née du constat qu'on s'intéressait aux gays séronégatifs dans les études comportementales essentiellement par rapport à leurs prises de risque, mais qu'on n'avait quasiment pas d'éléments sur leur ressenti et leurs difficultés, lorsqu'ils sont confrontés au VIH et aux personnes séropositives dans leur vie quotidienne.

L'étude fait ressortir un certain nombre de ressentis et d'éléments communs par rapport au vécu face au VIH des gays séronégatifs participants :

La séronégativité : un statut perpétuellement provisoire

Les participants témoignent de leur doute permanent à se définir comme séronégatif, notamment compte tenu des pratiques de la fellation non protégée et de l'incertitude des risques de transmission qui y sont liés. Etre séronégatif, c'est aussi se sentir vulnérable dans sa sexualité. Il y a comme un mouvement d'attirance et de répulsion pour la liberté sexuelle supposée par eux des gays séropositifs et l'émancipation de la peur de la contamination. Le rendu des résultats négatifs des tests de dépistage est un moment important si l'on veut permettre un meilleur ancrage dans le statut séronégatif et une identification des risques spécifiques à chacun. Il semble que les gays séronégatifs soient trop souvent privés de parole et que l'on porte peu d'intérêt à leurs difficultés.

ETRE SÉRONÉGATIF, C'EST AUSSI SE SENTIR VULNÉRABLE DANS SA SEXUALITÉ.

Une représentation de la séropositivité apaisée mais une peur de la transmission du VIH.

S'il y a globalement une modification des représentations de la maladie, en considérant l'infection à VIH comme une pathologie chronique, pour autant, la peur de la contamination et la conscience de la difficulté à vivre avec, demeurent présentes chez les participants.
Cette appréhension de la séropositivité est basée sur une bonne connaissance de l'évolution de la maladie, mais avec des représentations parfois décalées sur le risque de transmission du VIH. Ainsi, pour ce qui est d'une charge virale indétectable, si le groupe sait qu'il y a un risque faible de contamination, il n'y adhère peu.

La rencontre sexuelle : le désir de ne pas discriminer

Plutôt que d'interroger leur partenaire sur leur statut sérologique, la plupart des participants préfèrent rester dans le silence. A partir du moment où l'on ne sait pas, tout est possible sexuellement en se protégeant, à l'exception de la fellation qui est la plupart du temps non protégée. Ne pas demander semble donc être une règle tacite à la fois respectueuse de l'intimité du partenaire et facilitant les relations. Parler ou demander, le sujet est associé à une effraction, à l'obligation d'un dévoilement identitaire comparable à un coming out. « *Cela ne se demande pas* » sauf en cas d'accident de prévention et de prise de TPE.

Le dévoilement du statut reste un sujet sensible dont les gays séronégatifs laissent l'initiative à la personne séropositive dans leurs relations sexuelles, affectives et amicales. Cette annonce reste donc sous la responsabilité des personnes séropositives qui doivent surmonter leur peur du rejet pour que la relation puisse se construire dans le temps. Dans le cas d'une rencontre ponctuelle, le dévoilement n'est pas de mise pour le gay séronégatif qui préfère ne rien savoir dans la majorité des cas.

Cette étude à disposition de tous les partenaires du SNEG Prévention, va pouvoir alimenter le processus de création de futures campagnes du SNEG axées sur la sérodifférence et le mieux vivre ensemble dans l'adaptation des pratiques de chacun.
Contact : Antonio Alexandre
01.44.59.80.01

DÉPISTAGE & TRAITEMENT

La société civile interpelle les gays : dépistage et traitement, pourquoi attendre ?

Communiqué de presse du 18 novembre 2011

Dans un contexte où les gays demeurent le premier groupe touché par le VIH en France, la Fédération LGBT, Sidaction et le SNEG Prévention s'associent à nouveau pour lancer une campagne nationale de mobilisation des gays sur le dépistage et le traitement du VIH et des IST. A l'occasion du 1er décembre, nos affiches seront présentes dans les associations et les établissements LGBT.

La Fédération LGBT réaffirme ainsi son engagement dans la lutte contre le sida, les IST et les hépatites. Elle envoie un message fort aux personnes séropositives ET séronégatives : Ensemble, nous pouvons arrêter la transmission de l'épidémie. Se faire dépister aussi souvent que nécessaire, permet le suivi et l'accès au soin le plus tôt possible. Ceci pour le bénéfice de chacun, mais aussi pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté puisque un traitement efficace réduit le risque de transmission du VIH.

Sidaction et ses partenaires interpellent aujourd'hui tous les gays. Pourquoi attendre quand on sait les avantages du traitement précoce du VIH et des autres IST ? Parce que ces infections peuvent longtemps passer inaperçues, le dépistage régulier doit devenir un réflexe. Parce que prendre soin de soi et décider de la prise d'un traitement n'est pas toujours simple, les associations et les soignants peuvent apporter un soutien précieux. Parce que les chercheurs ont démontré que la diminution du nombre de nouvelles contaminations était enfin possible avec des traitements efficaces contre le VIH, la mobilisation de tous permettra de concrétiser cet espoir.

Le SNEG Prévention, engagé sur le terrain, rappelle à tous qu'il est aujourd'hui capital d'utiliser tous les moyens disponibles pour protéger sa santé. Pour les gays séronégatifs et séropositifs, le dépistage du VIH, des IST et des hépatites, au-delà de l'accès au traitement, peut être aussi l'occasion de faire le point sur ses pratiques. Dépistage et traitement peuvent ainsi contribuer à une vie sexuelle épanouie et de qualité. Attendre, c'est risquer de se contaminer, de contaminer, de se co-infecter ou de co-infecter, et d'affaiblir considérablement ses chances face au VIH. N'attendons pas que la maladie prenne les rennes de notre vie, gardons la main sur notre santé. Le SNEG assurera encore cette année la diffusion de la campagne dans ses 650 établissements partenaires répartis sur le territoire ; ses équipes iront aussi à la rencontre des clients.

Contacts presse
Fédération LGBT Denis Lefèvre
06 14 83 68 64 denis.lefevre@gagl45.org
Sidaction Francis Gionti
01 53 26 45 64 f.gionti@sidaction.org
Sandrine Fournier
01 53 26 49 64 s.fournier@sidaction.org
Le SNEG Prévention Antonio Alexandre
01 44 59 95 12 directeur@sneg.org

Fonds de commerces, emploi, immobilier…
les petites annonces du SNEG
sont sur www.sneg.org
SNEG

L'EXCÈS DE DÉPISTAGE EST BON POUR LA SANTÉ

La société civile s'empare du dépistage chez les gays

Communiqué de presse du 24 novembre 2010

La Fédération LGBT (lesbienne, gay, bi et trans), Sidaction et le SNEG s'associent pour élaborer et diffuser une campagne d'incitation au dépistage chez les gays à l'occasion du 1er décembre.

Sidaction, après avoir oeuvré avec d'autres à l'élargissement de l'offre de dépistage de l'infection à VIH en France, se réjouit de franchir une nouvelle étape en participant à cette campagne commune. La prévalence du VIH et des I.S.T (infections sexuellement transmissibles) chez les gays nécessite aujourd'hui la mobilisation de tous pour que chacun s'autorise à avoir recours au dépistage aussi souvent que nécessaire.

Le SNEG (Syndicat National des Entreprises Gaies) poursuit son engagement dans la prévention chez les gays. L'étude Prévagay (InVS), à laquelle il a activement participé, montre en effet que de nombreux hommes dépistés positifs mais croyant être séronégatifs avaient réalisés un test depuis moins d'un an. Il faut donc réaffirmer plus que jamais la nécessité pour chacun de pouvoir se faire dépister sans jugement de l'orientation et des pratiques sexuelles. Le SNEG assurera ainsi la diffusion de la campagne dans ses 650 établissements partenaires répartis sur le territoire ; il mènera aussi une action de promotion du dépistage auprès de la clientèle.

La Fédération LGBT entend ainsi par le biais de cette première campagne nationale affirmer son engagement dans la lutte contre le sida, les IST et les hépatites. Nous souhaitons que les associations LGBT se saisissent à nouveau de ces questions de santé chez les LGBT et travaillerons à coordonner les actions, diffuser les informations et mettre en lien les associations pour partager leurs expériences.

AVOIR RECOURS AU DÉPISTAGE AUSSI SOUVENT QUE NÉCESSAIRE

Pour Sidaction, Sandrine Fournier, chargée de mission Prévention gay
Pour le SNEG, Antonio Alexandre, directeur Prévention
Pour la Fédération, Denis Lefèvre, président, GAGL, Orléans

01.12.2011 : QUELQUES ACTIONS DU SNEG

A Toulouse avec Sylvain

Pour la deuxième année consécutive, le COREVIH Midi-Pyrénées Limousin en partenariat avec diverses associations, dont le SNEG, organise le forum Santé et plaisirs gays à Toulouse. Quatre interventions sont prévues dans les établissements partenaire du SNEG, autour de la thématique de la santé sexuelle.

Le *Colonial Sauna*, le *Bear's*, le *Sauna KS*, et le *Grand Cirque* ont accueilli ce forum, dont l'intervention du médecin Pierre Razongle portant sur l'anatomie masculine, les notions de santé de plaisirs, et de prévention des Infections sexuellement transmissibles.

Petit manuel d'éducation anale et la fellation pour les nuls sont les deux thématiques choisies cette année.

A Strasbourg avec Matthieu

Organisation d'une action le 30 novembre à partir de 21h30 au *Golden Gate* de Strasbourg : les facteurs font de la prévention. Des acteurs de la lutte contre le VIH se substituent pour un soir au facteur d'une "soirée poste", évènement hebdomadaire au *Golden Gate* qui rassemble une population gay spécifique et, tout en distribuant les messages des clients, apportent une visibilité à la journée mondiale de lutte contre le sida, et font la promotion de la santé sexuelle par le biais d'échanges individuels ou en groupe. Action en collaboration avec l'IFSI de Strasbourg cette année dans le cadre de la COREVIH.

Dans le cadre du Collectif de la Journée Mondiale de la Lutte contre le Sida de Metz, le camion de la Région est mis à dispositiondu CDAG pour proposer des dépistages VIH et IST place de la République, en plein centre de Metz. En plus de la visibilité de cette Journée, le délégué du SNEG en collaboration avec Aides Lorraine propose aux visiteurs un entretien individuel pour évaluer la nécessité du dépistage et dialoguer autour de la santé sexuelle de la personne.

A Rennes avec Eric

Du 25 au 30 novembre, diffusion dans les commerces LGBT de Rennes de pochettes de préservatifs et de documents d'informations (cartes postales, affiche et dépliants avec les adresses des lieux de dépistage), afin d'inciter les clients à aller se faire dépister.

Mercredi 30 novembre, participation à la soirée-débat du CGLBT de Rennes : projection du film "Les Témoins" d'André Téchiné sorti en 2006, avec la présence de Johan Libereau, comédien qui tient l'un des rôles principaux du film ainsi que Jacques Leibowitch, co-découvreur du virus du sida et initiateur des trithérapies, qui sort en ce moment un livre chez Plon "Pour en finir avec le sida".

Le CGLBT a aussi invité pour cette soirée Vincent Guillemot et Perrine Le Ralle de l'association de lutte contre le sida AIDES, le docteur Faouzi Souala du CDAG de Rennes (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit) et du service des maladies infectieuses du CHU de Pontchaillou et Eric Maniscalco du SNEG (Syndicat National des Entreprises Gaies).

Organisation : Centre LGBT de Rennes avec le soutien de la ville de Rennes.
Lieu : Maison Internationale de Rennes (MIR), 7 quai Châteaubriand (proche métro République) de 19h à 22h30.

Jeudi 1er décembre, tables de prévention et incitation au dépistage, de 11h à 18h au centre commercial du Colombier à Rennes. Présentation de l'exposition « Sida : savoir, c'est déjà lutter ». Pendant toute la journée, le Centre d'Examen de Santé de la CPAM, situé juste à côté du centre commercial, proposa un dépistage.

A Bordeaux avec Julien

Au *Codebar* à Bordeaux : animation "Fisto-Féticho-Sketo Man", un autre super héro de la prévention, personnage créé pour l'occasion par un artiste, sur un des murs de l'établissement, puis l'artiste peint un message de prévention composé par l'ensemble de la clientèle.
Animation autour de la santé et photomaton souvenir auprès de la clientèle avec le Girofard et le centre LGBT en début de soirée.

Au *Paradise* à La Rochelle, le 1er décembre, soirée Prévention co-organisée avec la LMDE, AIDES, le SNEG, ADHEOS...
De 22h à 4h, les partenaires proposèrent des animations et des actions de prévention.
Le SNEG présenta une animation et diffusa des préservatifs (200 portes-carte "Billy Boy").
LMDE anima la Roue de la Prévention, ce qui permit de lever les doutes au regard des situations à risque en matière de pratiques sexuelles.
ADHEOS et AIDES participèrent aux animations.
AIDES proposa des dépistages au moyen du TROD, à proximité du club et dans le véhicule spécifiquement destiné à cet usage.
Un système de navettes permit au public désireux de participer à la soirée de s'y rendre facilement et en sécurité.

A Lyon avec Sébastien

Participation avec la commission santé de la LGP Lyon à l'élaboration d'une affiche et slogan pour la marche du 1er décembre (Bellecour-Terreaux), qui eu lieu à partir de 18h.
Suivi d'une chaine de la solidarité organisée par Sidaction place des Terreaux à 18h45.
Le 2 décembre : participation avec Keep Smiling à la tenue d'un stand au *Transbordeur* à Villeurbanne lors de la soirée "Nuit du Zapping - spécial 1er décembre" de 18h à 24h.

EN FRANCE, PLUS DE 40 000 PERSONNES IGNORENT LEUR POSITIVITÉ

En PACA avec Richard

A Marseille, le SNEG participe à l'action des associations le 1er décembre de 10h à 18h avec un stand sur la Cannebière. Remise de sachets, gel et capotes, carte de convivialité des CDAG avec des entretiens de prévention.

Le 2 décembre, tournée à Toulon avec AIDES, mise en place des actions TROD.

Le 3 décembre, réunion Inter LGBT PACA.

A Montpellier avec Jérôme

* le 28 novembre à 11h : participation à la conférence de presse organisée par le COREVIH dans les locaux du COREVIH Saint-Eloi

* le 30 novembre : rassemblement à 18h devant la statue de Jean Jaurès (place Jean Jaurès). Ce rassemblement se fera avec :
- des masques blancs (avec paillettes pour celles et ceux qui le souhaitent...)
- des lanternes thaïlandaises rouges
- des pancartes avec trois mots d'ordre :
  "Sida : objectif = zéro nouvelle contamination"
  "Sida : objectif = zéro discrimination"
  "Sida : objectif = zéro mort"

* Maison de la prévention et de la santé : le 1er décembre :
- Exposition des peintures des personnes vivant dans les ACT
- Inauguration de l'exposition prêtée par le Planning Familial "les objets du désir"
- Exposition de piluliers peints

COMMUNIQUE DE PRESSE

JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

JEUDI 1er DECEMBRE 2011

30 ans de SIDA, 30 ans de LUTTE

Et MAINTENANT ... ?

Une épidémie qui persiste ...

30 ans après son apparition, le sida reste une maladie discriminante et mortelle.

34 millions de personnes vivent avec le VIH à travers le monde. *(ONUSIDA Aids Epidemic Update, 2010)*

En France, environ 7 000 personnes se contaminent chaque année et la quasi-totalité de ces nouvelles contaminations est due à un contact sexuel. En France toujours, **près de 40 000 personnes ignorent leur séropositivité** *(BEH 42 du 22/11/2011)*.

La région Paca reste quant à elle la deuxième région la plus touchée en France métropolitaine, avec une épidémie persistante et active. Les découvertes de séropositivité progressent entre 2008 et 2009, augmentation qui se confirme et s'accentue d'au moins 18% sur le 1er semestre 2010 *(Institut national de Veille Sanitaire, données au 30/06/2010)*.

En France, la lutte contre le sida fait l'objet d'un plan national 2010-2014 ambitieux, à la hauteur des enjeux. **Cette volonté affirmée dans le texte doit maintenant se traduire par des moyens à la hauteur sur le terrain.**

... malgré les solutions qui existent

Les progrès thérapeutiques ont fait leurs preuves sur l'espérance et la qualité de vie des personnes. Aujourd'hui, on mesure également leur impact à une échelle collective, les traitements permettant de diminuer drastiquement le risque de transmission. L'éradication de l'épidémie passe désormais par une approche combinant moyens de prévention et de réduction des risques, dépistage et prise en charge précoce et efficace.

Nous avons donc les outils pour en finir avec le VIH/sida. Mais à ce jour, dans le monde, moins d'une personne sur deux ayant besoin d'un traitement en bénéficie, et sous couvert de crise économique, les gouvernements envisagent de réduire leur participation financière au Fonds Mondial de lutte contre le sida.

A quand un accès universel et effectif au dépistage et aux traitements ?

« Chacun est responsable de tous.
Chacun est seul responsable.
Chacun est seul responsable de tous. »
Antoine de Saint-Exupéry

Les acteurs de lutte contre le SIDA mobilisés sur Marseille :
Le CRIPS PACA, Sida Info Service, le Tipi, Soi en Si, AIDES 13, la Mutualité Française PACA (délégation BdR), ACCES, ASM, Afrisanté, Femmes Positives, Autres Regards, la LMDE, le SNEG, la Fédération des Réseaux, Tous&GO, SOS Hépatites Paca.
Avec le soutien du COREVIH Paca Ouest Corse, du Conseil Général des Bouches du Rhône (CDAG-CDDIST) et de la Ville de Marseille.

Retrouvez toutes les actions « 1er décembre » des partenaires sur : http://paca.lecrips.net/

Contact presse : Corevih Paca Ouest Corse : 04.91.74.56.95 – 06.32.63.38.22

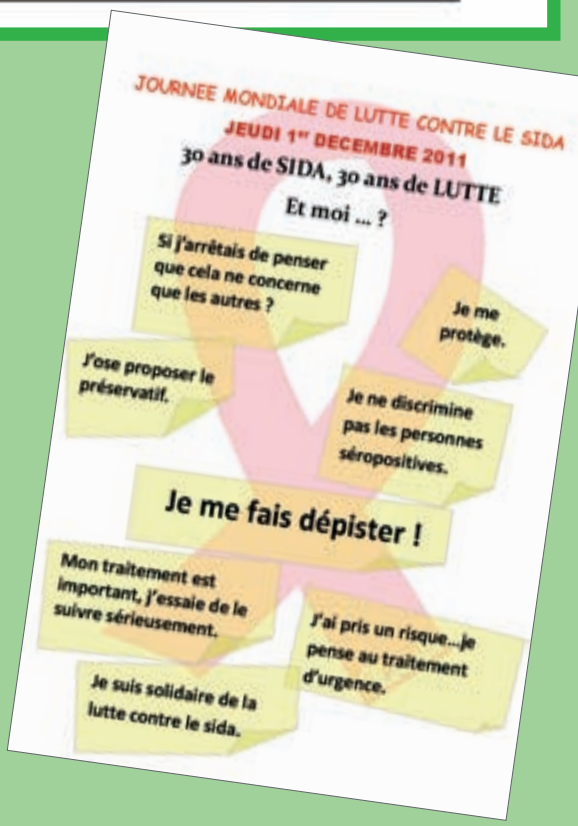

Collecte SIDACTION

SIDACTION : Les entreprises gaies partenaires du SNEG confirment leur engagement dans la lutte contre le Sida et se sont engagé à relayer dans leurs établissements la collecte de fonds en faveur du Sidaction 2011.

Cette année, nous avons proposé aux établissements de participer à l'opération de collecte de fonds en faveur du Sidaction qui a eu lieu autour des dates clés des 1er, 2, et 3 avril 2011.

Historiquement, le SNEG, Syndicat National des Entreprises Gaies s'est construit comme une structure identitaire ouverte. Dans le cadre de ce positionnement, il a développé sur fond d'épidémie de sida, un modèle de prévention communautaire en direction d'un public gay dont les responsables d'établissements sont les acteurs et les relais principaux.

C'est parce que notre communauté reste encore très touchée, parce que nous souhaitons réaffirmer notre solidarité et notre soutien en direction de toutes les personnes vivant avec le VIH, que nous avons appelé l'ensemble des entreprises partenaires ainsi que leurs clientèles, quelle soit d'ailleurs LGBT ou hétérosexuelle, à cette collecte en faveur de l'accompagnement des personnes, de la prévention, de la recherche, et de l'aide aux pays en développement.

Concrètement, nos délégués ont proposé le dépôt d'une tirelire dans les établissements et l'ont géré avec les exploitants participants à cette opération en l'adaptant aux contraintes logistiques de chacun.

Un grand merci à tout ceux qui nous ont accompagné localement dans cette action, qui a permis de sensibiliser partout en France nos publics aux financements du Sidaction dans une période où l'Etat se désengage progressivement et ne considère plus la lutte contre le Sida comme une priorité nationale.

Informer, sensibiliser, mobiliser et agir, cela peut passer aussi par donner en faveur de la lutte contre le Sida,

Nous avons remis à Sidaction 11 000 euros.

2012, be continued !

MARAIS ROSE

Reproduction du communiqué de presse du 10 novembre 2010

1er décembre 2009 - 1er décembre 2010 : 1 an d'existence, 10 mois d'activité et un bilan positif pour « Le 190 », 1er Centre de Santé Sexuelle à Paris

Le 1er décembre 2009, « Le 190 », premier centre de santé sexuelle, était officiellement inauguré au 190 boulevard de Charonne, 75020 Paris. Par son approche globale, et par là même, innovante de la santé sexuelle, « Le 190 » propose une prise en charge alliant prévention, information, dépistage, soins et suivi. 1 an d'existence et « Le 190 » pose déjà un bilan positif renforçant toute sa légitimité et sa parfaite intégration dans le paysage sanitaire.

Sous l'égide de Sida Info Service et conforté par le rapport du Professeur Gilles Pialoux et de Madame France Lert (novembre 2009) préconisant l'ouverture de centres de santé sexuelle, « Le 190 » s'est immédiatement inscrit dans la mouvance et l'émergence de nouvelles offres de santé à portée communautaire, de surcroit dans un contexte de minimalisation de l'offre ambulatoire. « Le 190 » est une réponse claire et concrète, médicale et psychosociale, à tous ceux et celles dont la sexualité constitue un facteur d'exposition au VIH et/ou un obstacle à une prise en charge sanitaire classique. Le premier bilan du « 190 » conforte et corrobore toute la pertinence de l'ouverture d'un centre de santé sexuelle dans lequel toutes les sexualités peuvent être abordées librement, sans jugement et ouvertement. Depuis le 1er février (date de l'ouverture effective du centre), la fréquentation est en augmentation permanente enregistrant un nombre croissant d'usagers dont 52% sont séropositifs. Actuellement, 200 personnes ont souhaité être suivies au « 190 » pour leur infection VIH. Les hommes, et majoritairement des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) ayant une moyenne d'âge de 39 ans représentent 90% des usagers. L'accessibilité du centre par des horaires adaptés, le professionnalisme et l'engagement de l'équipe comprenant des médecins, des professionnels de santé spécifiquement formés au VIH, des conseillers communautaires, participent activement au succès du « 190 » comme en témoignent les 1600 prestations délivrées et 900 consultations médicales prodiguées en 9 mois.

En assurant une orientation communautaire, « Le 190 » ouvre un espace médical et psychosocial libéré de toutes formes de jugement et/ou de méconnaissance des difficultés rencontrées par les PVVIH (personnes vivant avec le VIH). Cette volonté de proximité et d'appartenance communautaire se traduit concrètement par des actions de prévention et d'information ciblées. Ainsi, ce 1er décembre, un quartier de Paris change de couleur ! En effet, « Le 190 », en partenariat avec le SNEG, inonde le quartier du Marais à Paris pour une opération intitulée : le Marais Rose. La majorité des établissements du Marais accueille une grande campagne de prévention et d'information autour de la santé sexuelle portée par le SNEG et relayée par « Le 190 »... Rendez-vous le 1er décembre dans un Marais recoloré !!

Pour toute information complémentaire : www.sida-info-service.org / www.sneg.org

Contacts : Service Presse : 190 boulevard de Charonne - 75020 Paris - Tél. : 01 44 93 16 35
Contact opération Marais Rose : Hervé Baudoin : 01 44 93 16 37

News, restaurants, bars, magazine, clubbing

PARIS NUIT

www.paris-nuit.fr

Alex On-Off,
dj vainqueur du BPM Contest

L'essor de la Nuit Gay

M 02572 - 183 - F: 3,00 € - RD

- **Dossier :** Les Boissons de la Nuit
- **Conseil aux pros :** Le Perfect Serve

Ils ont rejoint le SNEG

Le SNEG souhaite la bienvenue aux adhérents qui l'ont rejoint entre le 23 juillet 2010 et le 29 février 2012

MHL FORMATIONS
Formations et conseils en hygiène et sécurité. Plan de prévention, document unique. Conseils et prestations sur l'hygiène des locaux, formations préventives aux risques professionnels.
MHL FORMATIONS. 29, rue des Rossays Bâtiment C
91600 Savigny-sur-Orge.
01 69 21 15 95. mhlformations@orange.fr

LE CENTRAL MARAIS
Appartements meublés.
LE CENTRAL MARAIS. 2, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie 75004 Paris.
01 48 87 56 08.

LE CHAPERON ROUGE

Sex-shop et sauna libertin.
LE CHAPERON ROUGE. 8, impasse de la Tranchée
71100 Chalon-sur-Saône.
03 85 48 63 89. contact@lechaperonrouge.fr
www.lechaperonrouge.fr

L'AMBIGU
Club gayfriendly.
L'AMBIGU. 9, allée de la Fauvette 37100 Tours.
ambigu37@hotmail.fr

ARENA SAUNA
Sauna gay avec bar sans alcool, hammam, jacuzzi, salle vidéo et véranda.
ARENA SAUNA. 10, rue Auguste Comte 19100 Brive la Gaillarde.

DOLCE SOLE
Commerce de détail en accessoires de mode et de décoration. Le concept lie des matières et des objets inédits et recherchés.
DOLCE SOLE. 44, rue du Temple 75004 Paris.
dolcesole@live.fr

LE SEVEN
Bar, club libertin.
LE SEVEN. 7, rue Armand Carrel
76000 Rouen.
lesevenrouen@orange.fr
www.lesevenclublibertin.com

SAUNA PROVENCE
Sauna.
SAUNA PROVENCE. 66, rue de Provence 75009 Paris.
01 53 20 06 27.

LA TETE DANS LA CUISINE
Restauration sur place et à emporter, petit déjeuner, goûter, apéro sans alcool.
LA TETE DANS LA CUISINE. 29, rue Jean-Pierre Timbaud
75011 Paris.
01 43 55 04 20. latetedanslacuisine@gmail.com
www.facebook.com/latetedanslacuisine

BRENDA & LUCY
Site web à l'effigie de l'acteur X Brice Farmer et autres sites d'applications.
BRENDA & LUCY. 18, rue Quincampoix 75004 Paris.
mmhum@orange.fr www.bricefarmer.com

LE REINITAS
Bar tabac.
LE REINITAS. 32, rue du Temple 75004 Paris.
01 42 72 37 54.

APR
Peinture et papier peint, revêtement murs, toile, peinture extérieure, façades, grilles, volets et portails. Je travaille également avec une décoratrice pour le haut de gamme.
APR. 54, avenue Raspail 91260 Juvisy-sur-Orge.
09 81 69 82 05. apr91260@gmail.com

LE JUL'S CAFE
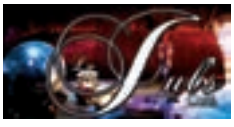
Bar convivial se voulant d'une excellente tenue.
LE JUL'S CAFE. 20, rue du Plâtre 75004 Paris.
01 42 71 30 39. juls4436@hotmail.com
www.lejulscafe.e-monsite.com

LE QUINZE
Bar, restaurant de quartier, ayant la capacité d'accueillir 80 personnes en soirée privée.
LE QUINZE. 15, rue Notre-Dame des Victoires 75002 Paris.

AU HUSSARD

Restaurant, hôtel gay friendly, ouverture d'un sauna, espace détente gay.
AU HUSSARD. 2, allées Montebello
82200 Moissac.
contact@le-pont-napoleon.com
www.le-pont-napoleon.com

LE CANTOU

Deux saunas à la même adresse, deux ambiances avec un côté gay et un côté libertin, possibilité de faire les deux.
LE CANTOU. 14, rue La Fayette
24000 Périgueux.
05 53 35 91 60. www.saunalecantou.com

L'ENTREVUE
Cabaret, spectacle, bar.
L'ENTREVUE. 44, boulevard de Clichy 75018 Paris.
01 42 82 74 46.

PHILANTHROPIC PRODUCTIONS
Production de spectacles vivants.
PHILANTHROPIC PRODUCTIONS. 14, boulevard Magenta 75010 Paris.
philanthropic@live.fr

RG1 SAUNA CLUB
Sauna club espace de détente au masculin, hammam, fitness, vidéo, cabines, bar, restaurant, solarium, lieu de vie et de rencontre détente.
RG1 SAUNA CLUB. Ziegelhofstrasse, 230 79110 Fribourg. Allemagne.
info@rg1-saunaclub.de www.rg1-saunaclub.de

SAUNA LE BRIGANTIN

Espace de détente spa, sauna, hammam, bar, cabines, backroom, vidéo, musique et accès Internet. Convivialité, zen et lounge sont les caractéristiques de l'accueil et du lieu.
SAUNA LE BRIGANTIN.
22, avenue Général Ferrié 35028 Saint-Malo.
contact@saunalebrigantin.fr www.saunalebrigantin.fr

LE PRIVILEGE

Le Privilège exerce une activité de restauration et d'exploitation de soirée dansantes. L'établissement est attenant au Palace, qui lui-même est un théâtre.
LE PRIVILEGE. 8, rue du Faubourg Montmartre
75009 Paris.
01 45 23 05 05. info@privilege-paris.com
www.privilege-paris.com

COSITEL

Hôtel, restaurant, bar, séminaire.
COSITEL. Rue Saint-Malo 50200 Coutances.
02 33 19 15 00. www.cositel.fr

3DB

Etude d'impact acoustique.
3 DB. 7, rue Godot de Mauroy 75009 Paris.
01 47 42 22 41. contact@3db.fr www.3db.fr

FRANCHE COMTE NAUTIC

Location de bateau habitable.
FRANCHE COMTE NAUTIC. Ile de la Maladière
Port de Plaisance 70170 Port-sur-Saône.
03 84 91 76 36. contact@fcnautic.com
www.fcnautic.com

CARLA'S EYE WORKS

Opticiens diplômés, créateurs de tendances en lunetterie et de lunettes sur mesure. Intérêts : optique, design, examens de la vue.
CARLA'S EYE WORKS. 7, rue du Petit Saint-Jean 34000 Montpellier.
04 67 54 71 97. carla.sfeir@wanadoo.fr www.carlaoptique.com

LE REFUGE 34

Association de lutte contre l'isolement des jeunes victimes d'homophobie, prévention du suicide et des IST.
LE REFUGE. 2, rue Germain 34000 Montpellier.
09 50 83 06 78. montpellier@le-refuge.org
www.le-refuge.org

MAS DES OLIVIERS

Bed & Breakfast, chambre d'hôtes.
MAS DES OLIVIERS. 350, chemin de Crémat
06200 Nice.
04 93 52 22 60.
contact@masdesolivers-nice.com
www.masdesoliviers-nice.com

4 PAT

Restaurant.
4 PAT. 4, rue Saint-Merri 75004 Paris.
01 42 77 25 45. www.restaurant-4pat.com

BRIN DE POT

Fleuriste.
BRIN DE POT. 57, avenue de Verdun
64200 Biarritz.
05 59 22 25 70. brindepot@wanadoo.fr
www.brindepot.com

DELICES PRODUCTION

Sites Internet et production de films.
DELICES PRODUCTION. 02, allée Le Janeiro 22600 Montélimar.
06 98 88 26 17. delicesproduction@gmail.com

CLUB ATRIUM

Discothèque.
CLUB ATRIUM. 164, route de Revel 31400 Toulouse.
05 61 20 00 00. club-atrium@hotmail.fr www.club-atrium.com

NPU PHARMA

Laboratoire spécialisé dans la fabrication de complément alimentaire et poppers.
NPU PHARMA. 35, avenue Jean-Baptiste Lebas 59100 Roubaix.
npupharma@gmail.com

MONSIEUR VICTOR

Restaurant, traiteur et salon de thé qui propose une cuisine 100% bio et fait maison, à partir de produits frais de producteurs locaux.
MONSIEUR VICTOR. 11, rue Victor Hugo 25000 Besançon.
03 81 82 06 18. www.monsieur-victor.eu

ESPACE SERVICES INTERACTIF

Vente en ligne sur Internet, de rubans à leds monochrome ou RVB, de tableaux avec cadre et clavier de grandes marques automobiles. Vente du produit décopot, éclairage pour pot de fleurs.
ESPACE SERVICES INTERACTIF. 178, avenue Estienne d'Orves
83500 La Seyne-sur-Mer.
06 84 77 33 64. decoplasma@aol.fr www.decoplasma.com

L'ODEON

L'Odéon est un lieu unique, à la fois ambiance "belle époque" et un musée de la musique mécanique. Une impressionnante collection d'orgues de foire, de pianos automatiques, d'automates accordéon, de juke-boxes, de machines à sous... Un lieu hors du temps et de son agitation, un lieu où l'on peut prendre une pause, se ressourcer. Ce lieu unique, répertorié par la DRAC aux journées européennes du patrimoine, est né d'une passion pour la musique mécanique, les orgues de foire, les pianolas et bien d'autres objets... L'Odéon fut également "coups de cœur" du magazine *Elle*, remarqué par *Télérama*, *Le Point*, *France Bleue*, ainsi que par la presse et les chaines TV locales. Situé en plein cœur de Lille, l'Odéon vous propose une surface de 300 m², dont 200 m² en rez-de-chaussée. Il répond aux normes d'accès aux personnes à mobilité réduite (toilettes adaptées, rampe d'accès). Pour la restauration, plusieurs formules sont possibles, nous pouvons vous proposer également une formule personnalisée selon votre demande (cocktail dinatoire, buffet froid, buffet chaud...). Vous pouvez également nous découvrir en prenant rendez-vous et en nous visitant tous les dimanches de 15 à 22h.
L'ODEON. 37, rue Puébla 59000 Lille.
03 20 57 70 00. odeonlille@yahoo.fr www.odeon-lille.fr

BACKSTAGE CRUISING BAR

Lieu unique, chaleureux et accueillant ou chaque personne se sent un peu chez elle ou chez lui. Backroom bien sûr et prévention de rigueur.
BACKSTAGE CRUISNG BAR. 16, impasse Emile Drancourt
66000 Perpignan.

LE 45

Bar équipé de sling, cabine et vidéo.
LE 45. 45, boulevard Alsace Lorraine 64100 Bayonne.
05 59 29 83 50. contact@le45.com

D.P.C.T.S.

Les buts et missions sont de permettre à tous en fonction de leur ressources, de suivre des protocoles de relation d'aide, d'écoute et de coaching et aux associations, aux PME, de bénéficier de formations de qualité à des tarifs compétitifs.
D.P.C.T.S. 20 place Eugène Thomas
93160 Noisy-le-Grand.
01 43 04 40 06. dpcts@live.fr www.dpcts-jimdo.com

HOTEL LES FAUVETTES

Cet hôtel se situe à deux pas du Jardin des Plantes et de la Place du Peyrou, ce qui permet de profiter du cadre de verdure et aussi d'accéder rapidement au centre de la ville. Calme et sérénité sont au rendez-vous.
HOTEL LES FAUVETTES. 8, rue Bonnard 34000 Montpellier.
04 67 63 17 60. lesfauvettes4@wanadoo.fr

LONG YANG CLUB

Long Yang Club Paris est une association de type loi 1901 franco-asiatique à sensibilité gay. Il appartient à une grande fédération internationale. L'antenne de Paris, comptant près de 200 membres, concentre son activité sur les sorties (visites de Paris-Chinatown, festival du film asiatique de Deauville, visite dans différentes régions françaises...), les événements festifs avec l'organisation ponctuelle de soirées comme le nouvel an chinois, nouvel an laothaï..., la culture (visites de musées, expositions de photographes ou d'artistes, agenda culturel autour de l'Asie à Paris...), la prévention dans plusieurs langues, pour mieux s'informer sur la santé et les risques...
LONG YANG CLUB. C/o Centre LGBT 63, rue Beaubourg 75003 Paris.
lycparis-activites@yahoo.fr www.longyangclub.fr

FRASCATI

Restaurant italien, produits de qualité supérieure, spécialité pâtes et salades, décoration atypique.
FRASCATI. 47 rue du Temple 75004 Paris.
01 42 71 06 11. frascati@frascati.fr

LE SHINE
Discothèque.
LE SHINE. 3-5, rue Cabanac 33800 Bordeaux.
richard@shineclub.fr www.shineclub.fr

LE MARAIS
Discothèque.
LE MARAIS. 3, rue Terme 69001 Lyon.
04 78 30 62 30. www.lemaraislyon.com

CENTRE LGBT DE NORMANDIE
Maison des diversités.
CENTRE LGBT DE NORMANDIE. 7 bis, rue Neuve Bourg l'Abbé
14000 Caen.
mdd.clgbtn@gmail.com http://mddcentre-lgbt.asso-web.com

LE MELROSE
Boutique de 50 m², grand choix de lingerie, gadgets et films, 4 cabines de projection dont 1 couple. En sous-sol, 2 salles de projection (hétéro, gay) et une backroom avec labyrinthe.
LE MELROSE. 16, rue Lafayette 47000 Agen.
05 53 87 89 39. le.melrose@orange.fr
www.lemelrose.fr

TEEZME
Flocage, impression sur tee-shirts.
TEEZME. 93, rue de la Verrerie 75004 Paris.
01 44 61 03 77. info@teezme.fr www.teezme.fr

LA CIGALE
Ce petit resto gay friendly sympa et chaleureux se situe au cœur de Bordeaux entre le tribunal et l'hôpital Saint-André. Christophe et Jean-Yves, toujours souriants, vous serviront des produits frais, empreints de créativité et variant chaque jour suivant les produits du marché. Une salle de 30 couverts vous permettra d'organiser tous les jours de la semaine sauf le samedi soir, des repas de groupe en tenant compte de vos envies et de votre budget. Des possibilités de repas à emporter, buffet service traiteur sont aussi possible. Le midi, vous aurez le choix entre trois plats du jour à 9,80 €, une formule entrée/plat ou plat/dessert à 13,90 €, le menu entrée/plat/dessert pour 16,90 €, la carte et les suggestions du chef. Le soir, un menu à 23 € (qui change chaque jour), composé d'un apéritif maison offert, de 3 entrées au choix, 3 plats au choix et 7 desserts au choix, ainsi que la carte et les suggestions du chef. Pour votre stationnement, le parking de la République en face du restaurant, pas de terrasse pour le moment, peut-être à l'été 2012. C'est bon, vous savez tout, maintenant à vous de découvrir.
LA CIGALE. 42, rue Maréchal Joffre / Place de la République
33000 Bordeaux.
05 56 81 79 92. www.lacigale-bordeaux.com

LA CHRYSALIDE
Club, sauna, restaurant libertin et échangiste. Ouvert tous les jours dès 14 h, avec des journées à thèmes.
LA CHRYSALIDE. 904, route du Port d'Alon
83270 Saint-Cyr sur Mer.
04 94 26 15 62. contact@lachrysalide.fr
www.lachrysalide.fr

NEW LIFE MIROIR DES HOMMES
Sex shop.
NEW LIFE MIROIR DES HOMMES.
34, rue Michelet 37000 Tours.
02 47 61 13 38.

ATOMIC VIDEO
Atomic Vidéo est une société de production audiovisuelle adaptée à toutes les formes de communication, films d'entreprises, films institutionnels, films promotionnels et bandes annonces. Elle développe également de nouveaux projets face à des concepts toujours novateurs et originaux, programme de télévision, réalisation de générique et habillage antenne, production de vidéo clips, animation et concept de soirées événementielles. Quels que soient vos projets, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour que nous puissions, ensemble vous apporter notre collaboration.
ATOMIC VIDEO. 17, rue de l'Echiquier 75010 Paris.
01 74 30 50 32. tquessada@atomicvideo.tv www.atomicvideo.tv

LOVE PARADISE
Sauna club mixte.
LOVE PARADISE. Chemin du Bois de la Lave 25870 Chatillon le Duc.

EL MEDIO
Restaurant, bar, discothèque avec ouverture du mercredi au dimanche, de 20 h à 5 h 30. Club gay, lesbien friendly.
EL MEDIO.
8 bis, avenue du Palais des Expositions
66000 Perpignan.

LE NOUVEAU PHARE
Association d'aide, soutien et accompagnement aux jeunes LGBTI.
LE NOUVEAU PHARE. Résidence Le Winston 21, rue du Ballon
67000 Strasbourg.
contact@nouveau-phare.fr www.nouveau-phare.fr

LE SPART BAR
Bar gayfriendly.
LE SPART BAR. 50, rue de l'Arsenal 68100 Mulhouse.
03 89 45 40 72. www.spartbar.fr

LE 11
Sauna.
LE 11. 11, impasse du Gran Bélé Dillon du Sud 97217 Anses d'Arlet.

CLUB ELIXYR
Complexe libertin comprenant hôtel, club, balnéo et petite restauration.
CLUB ELIXYR. 3, rue des Près 17330 Vergne.
05 46 32 27 32. contact@elixyr.fr
www.elixyr.fr

LE FAURIAT
Sauna, hammam, cabines, sling, darkroom, cabines à plusieurs, bar et salle de projection.
LE FAURIAT. 43, boulevard Fauriat.
42000 Saint-Etienne.
09 53 95 69 34. www.shg-le-fauriat.fr

DREAMBOX EVENTS
Association évènementielle.
DREAMBOX EVENTS. 55, rue Sauteyron
33000 Bordeaux.
contact@dreambox-events.com www.dreambox-events.com

TONIC'S L'ENERGIE HOMOSEXUELLE
Nous partageons l'heure de vivre simplement notre homosexualité au quotidien. L'essentiel étant de se retrouver pour passer des moments agréables. Nous organisons des sorties, des activités, des repas, de grandes soirées mixtes et des soirées entre filles. Tonic's c'est aussi Tonic's Live, une émission de radio, un jeudi sur deux, de 20 h à 21 h en direct sur radio G 101.5 FM.
TONIC'S L'ENERGIE HOMOSEXUELLE 25, rue Lionnaise 49100 Angers.
02 41 20 38 50. contact@tonics.asso.fr www.tonics.asso.fr

LE DECLYC'X
Sauna club non conformiste.
LE DECLYC'X. La Menottière
35470 Bain de Bretagne.
02 99 44 84 09. bruno.lemeray@libertysurf.fr
www.ledeclycx.com

GAYGITE LCCJ
Site internet, rencontres, vente de toys, vidéos, photos, récits, tests et horoscope.
GAYGITE LCCJ. 8, rue du Clos Gilcourt
35430 Saint-Suliac.
02 23 15 00 77. gaygite@live.fr
www.gaygite.fr

THE PARADISE
Club privé LGBT.
THE PARADISE. 23, rue Pasteur 21000 Dijon.
f.theparadise@laposte www.bartheparadise.com

LE PARADISE
Discothèque.
LE PARADISE. 139, boulevard André Sautel 17000 La Rochelle.
05 46 34 06 65.

Mireille SCHKROUN
Diplômée de l'Institut Commercial
Supérieur de Gestion de Paris
DESS Fiscalité-Paris V
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Expert Judiciaire

31 allée Ferdinand-de-Lesseps
B.P. 542 - 37205 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 74 35 00
Fax 02 47 74 35 01

140 bis rue de Rennes
75006 PARIS
Tél : 01 70 38 23 71

E-mail : mschkroun-et@wanadoo.fr

CHEZ MEME

Restaurant et épicerie.
CHEZ MEME. 124, rue Saint-Denis
75002 Paris.
01 40 28 43 20. resto.chezmeme@yahoo.fr

LE SPYCE

Bar à ambiance musicale, tarifs peu élevés et animation permanente.
LE SPYCE.
23, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 Paris. 01 44 61 31 78.

L'EQUATORIAL

Sauna gay et hétéro friendly.
L'EQUATORIAL. 4 ter, rue de la Passière 58000 Nevers.
03 83 59 55 56. nevers@lequatorialsauna.com
www.lequatorialsauna.com

SOLEIL BEAUTE PLUS

Centre de bronzage et d'esthétique.
SOLEIL BEAUTE PLUS. Immeuble Le Pascal
1, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil.
01 43 77 72 72. www.soleilbeauteplus.fr

LE SHORTBUS

Bar.
LE SHORTBUS. 2 ter, rue de la Citadelle 54000 Nancy.
03 83 21 09 85. shortbusbar@yahoo.fr

L'APHRODITE

Club échangiste.
L'APHRODITE. 58, rue du Bois du Château
56100 Lorient.
02 97 21 69 70. www.aphrodite56.fr

ESPACE MISCANTHUS

Gravière privée naturiste, vous trouverez tout le calme nécessaire pour apprécier de bons moments en plein air, dans un lieu d'une superficie totale de 5 hectares totalement clôturés et entretenus. Sur place, les barbecues sont interdits ainsi que les animaux et les appareils du genre radio. Nous désirons offrir à notre clientèle un lieu de repos, où les gens se sentent libres et sans crainte de poser leur serviette dans un endroit propre.
ESPACE MISCANTHUS. Route de Staffenfelden 68500 Berrwiller.
03 89 55 19 27. www.espace-miscanthus.com

NEW LIFE EVENTS

Organisation de spectacle, mariage, PaCS, anniversaire, évènement d'entreprise et soirée.
NEW LIFE EVENTS. Place Bugeaud Parc
Hélène Boucher Bat F 23 13700 Marignane.
newlifevents@gmail.com

L'ANNEXE DU SUN

Sex club.
L'ANNEXE DU SUN.
3, rue Sainte Marie des Terreaux 690001 Lyon.
04 72 10 02 21. contact@annexedusun.fr
www.suncity-lyon.com

MEDIA PAUL

Sauna, sex shop.
MEDIA PAUL. 12, rue Marcel Paul 79000 Niort. 05 49 77 81 85.
www.pourxraisons.fr pourxraisons@free.fr

LE GIROFARD

Centre lesbien, gay, bi, trans d'Aquitaine.
LE GIROFARD. 34, rue Bouquière 33000 Bordeaux. 09 81 81 98 77.

LE SEXE A GOGO

Sex shop.
LE SEXE A GOGO. 14, avenue des fusillés déportés 17300 Rochefort.
05 46 41 46 33.

SAUNA CLUB L'OISEAU BLEU.

Spa de nage, jacuzzi, sauna, hammam.
SAUNA CLUB L'OISEAU BLEU. 24, rue Mignard 62100 Calais.
saunaclubloiseaubleu@yahoo.com

LA MAISON

Bar à thème, déco des années 70, aménagé en maison avec salon, salle de bain, chambre, cuisine, bar et terrasse.
LA MAISON. 4, rue Lebrun 44000 Nantes.
02 40 37 04 12.
cafelamaison@orange.fr www.lamaisonet.com

BLEU THE

Restaurant.
BLEU THE. 6, rue de la Croix d'Or 34000 Montpellier.
04 67 60 41 81. tresacom@orange.fr

LE CONTAINER

Etablissement qui reçoit deux clientèles, gay et libertine, deux ambiances séparées, toutes les deux équipées de cabines et de jacuzzi avec la possibilité de passer de l'un à l'autre.
LE CONTAINER. 69, cours le Rouzic 33100 Bordeaux.
05 57 54 88 06. www.lecontainer.com www.lecontainer.fr

HOTEL JULES & JIM

Hôtel à vivre et à aimer.
HOTEL JULES & JIM. 11, rue des Gravilliers 75003 Paris.
www.hoteljulesetjim.com

ACCRO PATES

Restaurant avec huit places assises, consommation sur place ou à emporter.
ACCRO PATES. 5, rue des Ecouffes 75004 Paris.
01 40 27 96 60.

CGLBT DE RENNES

Lutte contre les discriminations LGBT et pour l'égalité.
CGLBT DE RENNES. 3-5, rue de Lorraine
35000 Rennes.
02 99 51 36 90.
cglbtrennes@live.fr www.cglbtrennes.org

LE CERBER

Le bar est ouvert tous les jours de 18 h à 21 h, avec une ambiance tapas apéro, gay friendly et de 22 h à 2 h, avec une ambiance 100 % mecs.
LE CERBER. 147, avenue des Chartreux
13004 Marseille.
04 91 50 67 07. cerber.bar@gmail.com
www.cerber-bar.com

MYGAYTRIP.COM

Première plate forme sociale et éditoriale dédiée aux voyageurs gay européens, avec des milliers d'avis sur les établissements gays dans le monde entier.
MYGAYTRIP.COM. 15, rue de Navarin 75009 Paris.
09 51 98 46 78. contact@mygaytrip.com www.mygaytrip.com

LA RESERVE

Nouveau sur le Lodévois, le restaurant La Réserve vous accueille au Hameau du Cartels du Bosc. Parking privé et terrasse ombragée à l'arrière du restaurant. Deux salles climatisées à 500 mètres du lac du Salagou. Sortie 55 direction Le Salagou en arrivant de Montpellier ou sortie 54 direction Le Salagou en arrivant de Lodève.
LA RESERVE. Hameau Cartels du Bosc 34700 Le Bosc.
04 67 88 50 22. lareservedubosc@live.fr www.lareservedubosc.fr

LE FEELING K-FE
Bar à thèmes, ouvert tous les jours de 16 h à 1 h, avec changement de déco, régulièrement, une salle fumoir à disposition.
LE FEELING K-FE. 5, rue d'Aignaux 14500 Vire.
feelingk-fe@hotmail.fr

ITERNALYS HEALTHCARE
Agent de marque, grossiste, distributeur, importateur dans l'industrie agro-alimentaire et pharmaceutique.
ITERNALYS HEALTHCARE. 8, rue du Chêne 68600 Volgelsheim.
03 89 72 89 26.
iternalys.healthcare@gmail.com www.iternalys-healthcare.com

LE TEMPS DES FLEURS

Nous mettons à votre disposition notre équipe de fleuristes qualifiés, pour vous guider, vous conseiller vers des produits de qualité, adaptés à vos besoins. Nous sommes là pour personnaliser votre événement, avec à votre disposition un service de transmission de fleurs sur toute la France et à l'étranger. Nous mettons notre savoir-faire au service des entreprises et des particuliers pour la décoration de tout événement, que ce soit pour des instants de joie mais aussi des moments plus douloureux. Nous réalisons toutes compositions florales pour réceptions, mariages, anniversaires... et réalisons des décorations de châteaux, restaurants, clubs, hôtels pour toutes réceptions. Contactez-nous pour de plus amples renseignements.
LE TEMPS DES FLEURS. 16, avenue du Général Leclerc 77330 Ozoir La Ferriere.
01 64 40 08 08. letempsdesfleurs73@orange.fr www.letempsdesfleurs.fr

COMME A LISBONNE

Boutique de spécialités portugaises haut de gamme librement inspirée de l'atmosphère des cafés de Lisbonne et plus particulièrement de la célébrissime pâtisserie à la crème le Pastels de Nata, confectionnés sur place quotidiennement. Comme à Lisbonne propose de les accompagner d'un café, ainsi qu'un corner épicerie fine où l'on trouve aussi quelques objets emblématiques issus de l'artisanat portugais.
COMME A LISBONNE. 37, rue du Roi de Sicile 75004 Paris.
victor@commealisbonne.com www.commealisbonne.com

L'ANGELYS CLUB
A l'entrée de Saint-Jean d'Angély, l'Angély's Club existe depuis bientôt 20 ans. Notre équipe vous accueille dans un décor chaleureux et tamisé. Notre club libertin vous propose une ambiance unique avec de nouvelles façons de communiquer et de se rencontrer. Le charme, l'élégance, la séduction seront au rendez vous.
L'ANGELYS CLUB. 660, avenue de Jarnac 17400 Saint-Jean d'Angély.
www.angelys-club.fr

SEXY SHOP
Sex shop gay et hétéro de luxe sur la région Centre depuis 24 ans, véritable ambassadeur au service de votre plaisir, Sexy Shop vous ouvre ses portes dans une ambiance glamour, sexy et conviviale.
SEXY SHOP. 12, rue Jolivet 37000 Tours.
02 47 44 63 61. funnyshop@hotmail.fr www.funny-sexyshop.com

FEES MAISON
Bar et petite restauration, ambiance cool et chaleureuse, où il est facile de discuter et de se rencontrer autour d'un verre ou d'une tartine.
FEES MAISON. 3, rue du Pré Nian 44000 Nantes.
02 40 48 44 42. Facebook : fée maison

CBDM FUNERAIRE
Société d'organisation, consultation et accompagnement, spécialisée dans le champ des services funéraires. Cérémonies d'obsèques, crémations, marbrerie, prévoyances, assurances et pompes funèbres en général.
CBDM FUNERAIRE. 21, rue Crébillon 94300 Vincennes.
01 78 54 69 61. christophebdm@hotmail.com

ARCHYPEL BASTILLE
Votre nouveau centre de bien-être à Paris. Que ce soit pour de la remise en forme, pour une cure de bien-être ou encore pour une cure basée sur la médecine douce, nos spécialistes sont à votre disposition pour vous guider et vous aider à vous sentir mieux.
ARCHYPEL BASTILLE. 12, place de la Bastille, Cour Damoye 75011 Paris.
01 83 64 67 80. larchypelbastille@orange.fr
www.archypel-bastille.com

MARCEL NARCHI
Je suis un informaticien, formateur et développeur sur tous les logiciels de bureautique.
MARCEL NARCHI. 16, rue de l'Amiral Courbet 94160 Saint-Mandé.
01 70 13 53 87. marcel.narchi@sfr.fr

LE CHABADA
Restaurant traditionnel, esprit kitsch années 70 et 80. Musique, déco et plats originaux.
LE CHABADA. 9, impasse Honset 64000 Pau.
05 59 27 51 67. lechabada64@hotmail.fr

LE GUS CAFE

Bar de quartier avec des soirées musicales diverses : concerts jazz manouche, rock, etc. Scène ouverte : le vendredi electro ; le samedi : deep soul full house. Exposition peintures. Soirée gay mensuelle.
LE GUS CAFE. 9, rue Constantine 69001 Lyon.
04 72 87 01 08. gus.cafe@free.fr

MOOM
Le Moom vous accueille les soirs du mercredi au dimanche dans un décor branché, à l'étage un restaurant lounge avec un service tardif jusqu'à minuit où vous pourrez déguster une gastronomie traditionnelle ! Vous pourrez trouver au Moom un cadre unique pour toutes vos soirées. Un dj ainsi que de nombreux cocktails et un large éventail de tapas animeront vos soirées.
MOOM. 3, rue Collot 34000 Montpellier.
contact@lemoom.fr www.lemoom.fr

EL TORO
Restaurant et bar musical. Le lieu tendance de la gastronomie Espagnole à Paris.
EL TORO. 74, rue Jean-Jacques Rousseau 750001 Paris. 01 44 76 00 03.
contact@toroparis.com www.toroparis.com

FREEDOM CLUB
Discothèque gayfriendly. Musique house, deep house, tech house.
FREEDOM CLUB, 8 bis-10, rue de Wazennes 59000 Lille.
freedom.club@live.fr

L'ARLEQUIN
Bar situé dans le vieux Fontenay, avec terrasses et jardin. Propose une soirée exclusivement LGBT le dernier vendredi de chaque mois.
L'ARLEQUIN. 23, rue des Loges 85200 Fontenay-le-Comte.
02 51 51 53 31.

LES FILLES DE PARIS
Restaurant servant des fruits de mer, poissons et de la viande. Bar club à la programmation éclectique.
LES FILLES DE PARIS. 57 rue Quincampoix 75004 Paris.
01 82 09 12 83. lesfillesdeparis@gmail.com

OXYGENE
Sauna club conçu pour votre détente et votre relaxation, avec la possibilité de rencontres avec d'autres personnes. Nous souhaitons une ambiance sympathique et conviviale, mais aussi privée et discrète.
OXYGENE. 12, avenue de la Mandallaz 74000 Annecy.
04 50 51 16 05. saunaoxygene@wanadoo.fr www.oxygenesauna.com

ALEX'S CAFE-BAR
Etablissement gay recevant une clientèle plutôt senior, ouvert tous les jours et très fréquenté à l'heure de l'apéritif.
ALEX'S CAFE BAR. 2, rue de Marivaux 75002 Paris.
01 42 96 40 79. elber.bar@gmail.com

LA STATION
La Station, le centre LGBTI de Strasbourg et d'Alsace, est un lieu de vie et de rencontre, au service des personnes LGBTI et ouvert à l'ensemble du territoire régional.
LA STATION. 7, rue des Ecrivains 67000 Strasbourg.
09 50 51 13 29.
contact@lastation-lgbti.eu www.lastation-lgbti.eu

CHEZ CARMEN
Bar d'ambiance musicale avec juke box, très fréquenté par les noctambules. Lieu de rencontres, after, ouvert toute la nuit.
CHEZ CARMEN. 53, rue Vivienne 75002 Paris.
01 42 36 45 41.

OUTPLAY
Edition et distribution de films LGBT.
OUTPLAY. 20, rue Voltaire 93100 Montreuil.
01 48 57 49 97. info@outplay.fr www.outplay.fr

JULIEN VAN CANEGHEM
Assurance et placements. Représentant d'AXA Prévoyance et Patrimoine.
JULIEN VAN CANEGHEM. 2, rue Sénac de Meilhan 13001 Marseille.
06 02 19 77 79. agencea2p.julien.vancaneghem@axa.fr

MAT & SEB IMMOBILIER
Nouvelle agence immobilière, avec un esprit résolument urbain et une plus grande ouverture sur les gens et le monde : affichez vos différences, nous en ferons un atout !
MAT & SEB IMMOBILIER. 1, rue Saint-Paul
340000 Montpellier.
04 67 12 01 20. contact@mat-seb-immo.com
www.mat-seb-immo.com

SLY BAR
Tout nouveau bar gay dans le Marais à Paris. Ambiance musicale avec dj, gogo dancers et soirées à thème.
SLY BAR. 22, rue des Lombards 75004 Paris.
09 82 53 27 81.
slybar75@yahoo.fr www.sly-bar.com

MARQUIS BODY ART
Implantée à Lyon depuis près de 15 ans, notre boutique est l'une des plus anciennes de France. Passionnée par l'univers de la modification corporelle, toute notre équipe suit des formations régulières aux nouvelles techniques. Que ce soit pour un piercing, un tatouage, ou tout simplement l'achat d'un bijou, nous saurons vous aider et vous conseiller.
MARQUIS BODY ART. 22, rue Terme 69001 Lyon.
04 72 07 64 79. brathgirl@free.fr www.marquisbodyart.com

LE CODE
Sex-club gay.
LE CODE. 4, rue Papon 06300 Nice.
04 93 56 80 78.
lecode.ad@gmail.com
www.lecodesexclub.com

GAY PRINT
Site d'impressions (flyers, brochures, affiches, etc.) en ligne, destiné à la communauté LGBT.
GAY PRINT. 47, rue Berger 75001 Paris.
06 88 38 37 93.
christophe.villar@orange.fr www.gayprint.fr

LUNE ET L'AUTRE
Association loi 1901, destinée à proposer des activités de convivialité aux personnes LGBT d'Ariège, ainsi qu'à toutes les personnes sensibles a la cause LGBT.
LUNE ET L'AUTRE. 13, chemin de l'Horte
09100 La Tour du Crieu. 06 46 78 95 52.
asso.lune.et.lautre@gmail.fr
www.luneetlautre.jimdo.com

MONACO COMMUNICATION
Edition, conception et création graphique. Editeur d' "Orphée", le guide des établissements gays et lesbiens-friendly de Monaco et de la Côte d'Azur.
MONACO COMMUNICATION. 1, rue Bellevue
98000 Monaco.
03 77 97 70 75 95.
www.monaco-communication.mc

LIFE LGBT 66
Life LGBT 66 est une association née en 2008 dans les Pyrénées-Orientales autour des valeurs d'échange, de partage et de convivialité, mais aussi intéressée à la lutte contre les discriminations. Toutes et tous, personnes LGBT et leurs amis, sont les bienvenus !
LIFE LGBT 66. 52, rue du Maréchal Foch 66000 Perpignan.
09 54 01 99 89. lifelgbt66@gmail.com www.lgbt66.fr

CASA DEL CAMPO MONTORGUEIL
Chez Casa Del Campo, chaque repas est un voyage en Espagne, un comptoir propice aux discussions, une programmation musicale adaptée à tous moments de la journée. Des produits typés et savoureux aux accents latins, des serveurs toujours disponibles et souriants... bref, un lieu où l'on se sent bien !
CASA DEL CAMPO MONTORGUEIL. 24, rue Montorgueil 75001 Paris.
01 44 82 04 67. casadelcampo.montorgueil@gmail.com
www.casadelcampo.fr

MEN X PRODUCTION
L'association a pour objet la création et l'édition de films de tous genres pour soutenir la création artistique. Elle développera toutes activités similaires et complémentaires conforme à cet objet.
MEN X PRODUCTION. Rue Paul Cézanne Résidence Lorenzaccio
33400 Talence.
www.menxproduction.fr

LE PRIVILEGE DU DAMIER
Discothèque et club privé.
LE PRIVILEGE DU DAMIER. Les loges BP 503 85150 Landeronde.
02 51 34 29 09.
discotheque.leprivilegedudamier@hotmail.fr www.le-privilege-du-damier.fr

HOT CLUB
Discothèque libertine, soirées bi et gay friendly.
HOT CLUB. 94, route de la Gare 31380 Roqueseriere.
05 61 84 99 09. contact@hotclub.fr www.hotclub.fr

LE KOX
Bar, sex club.
LE KOX. 4, impasse des Hauts Mariages 76000 Rouen.
02 32 08 40 66. www.lekox.com

SAUNA LE RIVE DROITE
Sauna.
177, route de Paris Cours des menuiseries Vial
76920 Amfreville La Mivoie. 02 32 12 56 29. www.lerive-droite.com

EDV GUIDE SENSIBLE
Edition de guides gratuits sur Montpellier et sa région, Toulon et sa région, Perpignan et sa région, Avignon et sa région.
EDV GUIDE SENSIBLE. 136, avenue de Palavas
34072 Montpellier cedex 9.
04 67 64 42 42. guide.sensible@yahoo.fr

GOSSIP CAFE
Bar, restaurant.
16, rue des Lombards 75004 Paris. 01 42 71 36 83.
www.gossipcafe.fr

LE IT BAR
Bar situé au bas des pentes de la Croix Rousse, quartier gay de Lyon.
LE IT BAR. 20 bis, montée Saint-Sébastien 69001 Lyon.
04 72 07 63 38. it.bar@gmx.fr

LE SOUS MARIN
Sex club.
LE SOUS MARIN. 36, rue Renière 33000 Bordeaux.
www.lesousmarin.com

CASA CHICAS
Café, restaurant avec animation tous les vendredis et samedis.
CASA CHICAS. 1, grand rue / Place Bellecroix
30000 Nîmes.
04 66 36 17 77.

Depuis la soirée des 20 ans du SNEG, certaines personnes figurant dans ces pages, ont pu changer de fonction ou de lieu de travail.

20 ANS DU SNEG

Alain Calleeuw,
Le Dépôt & Sun City (Paris)

Stéphane, IDM (Paris) et
Xavier Gicquel, dessinateur

Alexandre Habibi, Bizen (Paris) &
Gérard Siad, Président du SNEG

Anne Herjean, Mâles à Bars (Paris)
et António Alexandre,
Directeur National
Prévention SNEG

Antoine, Ludovic et Eric Labonne,
L & L Consultants (Paris)

Antonio Alexandre,
Directeur National Prévention SNEG
et Gédric Péjou,
Délégué SNEG Lieux libertins Paris

Baptiste, Vartoch', Laurent et Bruno, La Nuit des Follivores (Paris)

Bruno, Patrick et Pascal
L'Impact (Paris)

(c) Gérard M

Cédric Péjou, Délégué SNEG Lieux libertins Paris, Michelle et Tony, Rive Gauche Club (Paris)

Cédric, Le Balajo (Paris) et Gérard Siad, Président du SNEG

Dj RV, Au Manège Disque (Paris) et Sébastien, Hotmixx Radio (Paris)

Cédrino, Sébastien Gambau, Délégué Régional SNEG Rhône Alpes Auvergne, Rémi et Samy Messaoud

Clément, violonniste

David Friboulet, expert prévention SNEG et Jean-François

David Friboulet, expert prévention SNEG, Antonio Alexandre, Directeur National Prévention SNEG, Gérard Siad, Président du SNEG et Thierry Troussier, DGS

Dimitri, Banana Cafe (Paris), Magdlie Madison et Marc Olivier Peter

20 ANS DU SNEG

Evens Adras, Le Privilège (Paris) et Gérard Siad, Président du SNEG

Frédéric Latour, assistant parlementaire et Laurent

Francis Maubant et Yves Renault, Secteur X (Paris)

Franck Delaval, Services Compris et Reno Rives, Mathis Bar (Paris)

Esteban et Jack T, La Nuit des Follivores (Paris)

Frantz Saunier, peintre et Erwan Chuberre, écrivain

Emrick Deville, pornstar (Paris)

Eric Lapôtre, Têtu, Eric et Laurent

Arc-en-ciel Immo

Arc-en-ciel Immo

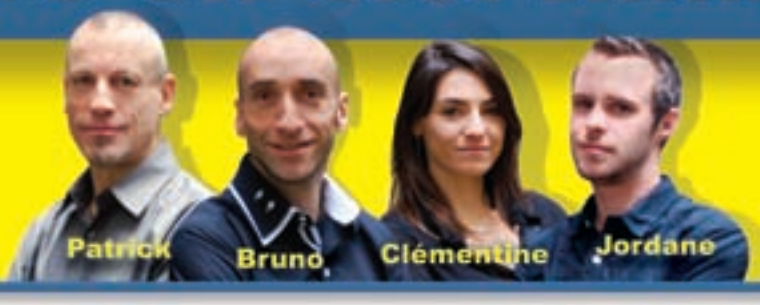

www.arc-en-ciel-immo.com 01 71 18 28 60

Le nouvel iPad* 32go offert**

" Un proche souhaite vendre un bien immobilier à Paris?

Recommandez notre agence et en remerciement nous vous offrons un iPad si la vente est réalisée par nos soins. "

Bruno AUSSENAC

> Estimations gratuites et conseils

> Diagnostics immobiliers remboursés
pour tous mandats exclusifs ou semi-exclusifs***

425m² de locaux commerciaux toutes activités possibles dans le Marais Paris 4ème, à deux pas du quartier Hôtel de Ville - Saint Merri - Beaubourg, dans bel immeuble d'angle CLASSE ravalé. Sur deux niveaux : au rez-de-chaussée avec 3 accès indépendants sur rue, plateau en espace ouvert (3 lots divisibles) de 285m² avec très beaux volumes, poutres apparentes, parquet ; en sous-sol, 140m² avec partie voutée pierres apparentes et belle hauteur sous plafond, espace cuisine, sanitaires et archivage/stockage actuels. Transformable en mixte (Loft habitation). Classe d'énergie (en cours d'expertises). **2.500.000 €** FAI.

15 rue de Sofia 75018 Paris et 37 rue des Blancs Manteaux 75004 Paris (sur rendez-vous personnalisé)

(*) Ipad est une marque d'Apple Inc. déposée au Etats-Unis et dans d'autres pays. Apple n'est pas un participant ni un sponsor de cette opération. (**) Voir conditions sur simple demande. Offre limitée au 31/08/2012 d'une valeur de 591€ (ou cadeau équivalent), à la première personne donnant l'information. (***) À condition que la vente soit réalisée par nos soins.

Arc-en-ciel Immo SARL Exemplaire Immobilier au capital de 7.622,45€ RC Paris : B 421 658 881 Carte Professionnelle Transaction n°9716 délivrée par Préfecture de Police de Paris Garantie Financière Allianz 110.000 € ; membre du SNEG, CEI (Confédération Européenne de l'Immobilier) et UNIS (Union des Syndicats de l'immobilier)

20 ANS DU SNEG

Frédéric Louis Lafont et Bruno Delangre, Marcel Magazine

Gérard Siad, Président du SNEG et
Ian Brossat, Président du groupe communiste au Conseil de Paris

Frédéric Lauzanne, Olivier Bertrand Distribution et
Roberto Labuthie, Délégué Régional SNEG Paris

Gil, Xavier Gicquel (dessinateur) et Fred Faurtin (pornstar)

Gérard Siad, Président du SNEG,
Thierry Masson, Aux Trois Petits Cochons (Paris) et Michaël

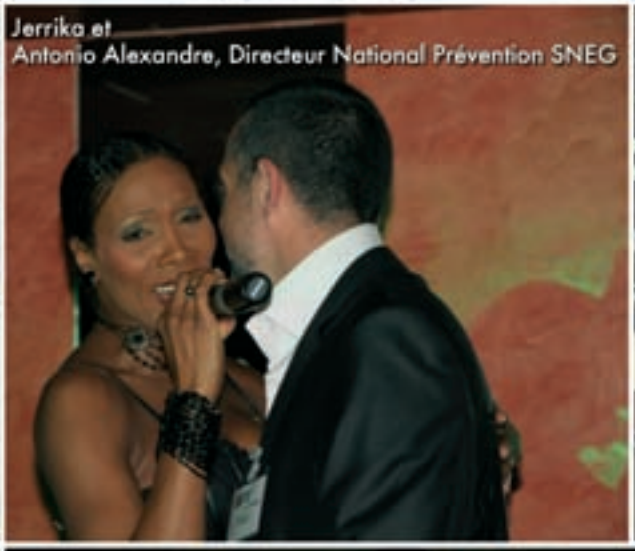
Jerrika et
Antonio Alexandre, Directeur National Prévention SNEG

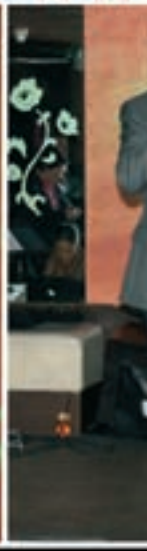

Jean-Marc Ridet, Alain Debrus, Aladin Distribution et Administrateur SNEG,
Gérard Siad, Président du SNEG et Fanny

Gérard Siad, Président du SNEG,
entouré de Jules et Annie, Le 41 (Paris)

Gérard Siad, Président du SNEG et Philippe Lasnier, Mairie de Paris

Jean-Marie Caddéo et
Roberto Labuthie, Délégué Régional SNEG Paris

Hans et Richard Legay, Boulangerie LeGay Choc (Paris)

Dj Laurent de Caman et Alex

Gérard Siad,
Président du SNEG

Julien Escolano, Délégué Régional SNEG Sud Ouest,
Robert Labuthie, Délégué Régional SNEG Paris et
Antonio Alexandre, Directeur National Prévention SNEG

Stéphane,
IDM Sauna (Paris)

Laurent, Franck Desbordes, Blue Savanah,
Roberto Labuthie, Délégué Régional SNEG Paris
et Jean-Marie Caddéo, Le Studio (Paris)

Michal et Matthieu Degrave, Tête à claques (Paris)

20 ANS DU SNEG

Julien Escolano, Délégué Régional SNEG Sud Ouest et Christophe

Michaël, Le Cod (Paris)

Les Dancing Queens

Maître Yann Pedler, avocat et
Olivier Robert, The Eagle (Paris) et Administrateur SNEG

Jean-Marc Ridet, Alain Debrus, Aladin Distribution et Administrateur SNEG
et Philippe Couillet, Les Oubliés de la Mémoire

Marie Rouagdia, Métro et Vesna Shelly, Medev Communication (Paris)

Julien Escolano, Délégué Régional SNEG Sud Ouest,
Variach (comédien) et Guillaume

Philipe Demirtjis, New Millenium (Paris) et Administrateur SNEG
et Christian-Edouard Guinier, New Millenium (Paris)

THE EAGLE
PARIS
DANCE
DRAGUE
SEX
Photo by Tiago Prisco - www.tiagopriscostudio.com. Model : Ivan
33 bis rue des Lombards
75001 Paris
Métro Châtelet
À partir de 18h
www.eagleparis.com
Facebook : Eagle Paris
TERRASSE - 2 AMBIANCES - 2 BARS - DJ
2 BACKROOMS - LABYRINTHE - FUMOIR

20 ANS DU SNEG

Michel Michel et Stéphane Turland, Banana Café (Paris)

Philippe Baldini, photographe et Gérard Siad, Président du SNEG

Sandrine Fournier, Sidaction et
Matthieu Folléa, Délégué Régional SNEG Est

Roberto Labuthie, Délégué Régional SNEG Paris
et Dominique Rolland (Psy Form)

Michel Maric, Maître de conférence à l'Université de Reims
et Vesna Shelly, Medev Communication (Paris)

Laurent Thierry (Bordeaux) et
Julien Escolano, Délégué Régional SNEG Sud Ouest

Annie Vallier, InVS entourée des Délégués Régionaux SNEG
Richard de Wever (PACA), Sylvain Guillet (Midi Pyrénées),
Roberto Labuthie (Paris) et Julien Escolano (Sud Ouest)

Matthieu Panel, Délégué Régional SNEG Nord Normandie,
Richard de Wever, Délégué Régional SNEG PACA,
Erika Thomas-des-Chesnes, assistante administrative SNEG
et Matthieu Folléa, Délégué Régional SNEG Est

Rémi Calmon, Directeur Exécutif SNEG Syndicat, Antonio Alexandre, Directeur National Prévention SNEG et Xavier Héraud, Yagg

Rémi Calmon, Directeur Exécutif SNEG Syndicat, Gérard Siad, Président du SNEG, Norbert Pochon, Tétu, Grégoire Tosser, Tétu et Administrateur du SNEG et Eric Lapôtre, Tétu

Thibault Fougères, Outplay Vidéo et Rémi Calmon, Directeur Exécutif SNEG Syndicat

Walter, King Sauna (Paris) et Roberto Labuthie, Délégué Régional SNEG Paris

Vincent McDoom et Gérard Siad, Président du SNEG

Stéphanie et Erika Thomas-des-Chesnes, assistante administrative SNEG

Samy Messaoud, Dj Noury, Le Cud (Paris), Gérard Siad, Président du SNEG, Kevin, Le Cud (Paris) et Vincent McDoom

Rémi, Blue Savanah et Thierry Pommier, Rouge Tentation

20 ANS DU SNEG

Reno Rives, Mathis (Paris) et Franck, Le Transfert (Paris)

Franck Clère et Jérôme R, relations publiques entourent Marc-Olivier Peter, chocolatier

Norbert Pochon, Jetu, Gérard Siad, Président du SNEG et Philippe Escalier, Sensitif

Laurent Ballestra, Krash Bar (Paris)

Ysa Ferrer

Christophe Bobet, L'Enchanteur (Paris) et Gérard Siad, Président du SNEG

Arnaud, Red Bull et Franck Clère, relations publiques

Adrien, L'Oiseau Barbe (Paris) et ses girls

Jack T, La Nuit des Follivores (Paris) et Magali Madison

ARTISAN

Adhérent SNEG

entreprise Quentin Qualité

NOUS INTERVENONS POUR TOUS VOS TRAVAUX DE PLOMBERIE

Nous réalisons toutes opérations :

- sur vos canalisations
- du raccord au débouchage
- toutes interventions d'installation
- d'entretien et de dépannage
  sur votre chauffe-eau ou votre sanibroyeur.

Nous assurons tout travail pour vos sanitaires.
Nous sommes rapidement sur place pour votre problème de fuite d'eau.

PLOMBERIE SERRURERIE ÉLECTRICITÉ VITRERIE

01 42 02 95 24 / 06 19 94 54 64

www.entreprise-gaie.com

92 rue de Charonne 75011 Paris - atelier : 87 rue de Lourmel 75015 Paris

TRETIEN - INSTALLATION
STALLATION - DEPANNAGE - ENTRE

Matthieu Follea, Délégué Régional SNEG Est et Roberto Labuthie, Délégué Régional SNEG Paris

Richard de Wever, Délégué Régional SNEG PACA

Matthieu Panel, Délégué Régional Nord Normandie

Jérôme Darrien, Délégué Régional Languedoc-Roussillon

20 ANS DU SNEG

Julien Escolano, Délégué Régional SNEG Sud Ouest

Sylvain Guillet, Délégué Régional SNEG Midi Pyrénées

L'équipe Prévention du SNEG au complet

Cédric Péjou, Délégué Régional SNEG Lieux libertins Paris

Sébastien Cambau, Délégué Régional SNEG Rhône-Alpes Auvergne

GAY PRIDE
.fr
Toute
l'actualité des
Gay Pride
de France
www.gaypride.fr et aussi sur
GayPride - Pride - Lesbian&GayPride / Marques déposées tous droits réservés SOFIGED

SNEG

Syndicat National des Entreprises Gaies

Partenaire de la Vie Gay - www.sneg.org

ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Gérard SIAD
Président

Frédéric DUPONT
Trésorier

Richard PLANCQUE
Vice Président

Philippe POLIDORI
Secrétaire Général

Patrick BILOÉ

Jean-Charles CASTAING

Alain DEBRUS

Philippe DEMIRTJIS

Pascal RIVET

Olivier ROBERT

Bernard BOUSSET
Président Fondateur

AXE SYNDICAL

Rémi CALMON
Directeur Exécutif

Erika THOMAS DES CHESNES
Assistante Administrative

AXE PRÉVENTION

Antonio ALEXANDRE
Directeur National Prévention

Sébastien CAMBAU
Délégué Rhônes-Alpes Auvergne

Julien MOULIN
Délégué Rhônes-Alpes-Auvergne lieux libertins

Jérôme DERRIEN
Délégué Languedoc-Roussillon

Julien ESCOLANO
Délégué Aquitaine Poitou-Charentes

Matthieu FOLLEA
Délégué Grand Est

Sylvain GUILLET
Délégué Midi-Pyrénées Limousin Coordinateur

Eric MANISCALCO
Délégué Grand Ouest

Richard DE WEVER
Délégué PACA

Yacine MAOUI
Délégué Nord-Normandie

Achraf BOURNE
Délégué Paris-Ile de France

Cédric PÉJOU
Délégué Paris lieux libertins

Francis RENSON
Distributeur Paris

20 ANS DU SNEG

C'est là qu'on nous attend ...

La boule du SNEG, en bas, en haut, au sol, au plafond ... et les ballons prêts pour leur lâcher !

Matthieu, délégué prévention à SNEG Est en pleine réflexion

Le Bataclan fait

Rémi, Directeur Exécutif SNEG Syndicat et Philippe à l'accueil de la Nuit des Follivores

Antonio, Directeur National SNEG Prévention avec Dj RV de la Nuit des Follivores

Gérard, Président du SNEG entouré des deux Catastrofêtes, Laurent et Vertach'

Matthieu et Roberto, les délégués font la mise au point photo...

Les délégués régionaux prévention SNEG avant leur entrée en scène, Roberto, Sébastien, Matthieu & Julien

Sylvain et Richard, délégués prévention SNEG encadrent Alexandre du XXL de Rouen

20 ANS DU SNEG

Ca se bousculle au stand des photos de prévention !

Entre Grégoire de Têtu et Thibault de Outplay Vidéo, le message est clair

Trois beaux gosses avertis

Rémi et deux partenaires de prévention

Grégoire embrasse Norbert. On s'aime chez Têtu !

Une belle histoire

Projection prévention au Bataclan

Clément bien accompagné par Yohan du Freedj (Paris)

Faites passer le message.

Et ça se voit !

Et le résutat est parfait!

Matthieu, délégué Prévention SNEG sait se faire entendre

A trois encore une fois...

Matthieu aime aussi les dames ...

Jérôme, délégué Prévention SNEG et Taurus

Les mêmes sur grand écran

20 ANS DU SNEG

Tout va bien Laurent...?

Parce qu'ils le valent bien !

Une tête bien ronde...

Petits mots doux...

La prévention n'empêche pas le bonheur

Prévention pour couple mixte

Hommes et femmes, prévention pour toutes et tous

Porte parole de la prévention

Sur ardoise, ça marche aussi

Pour le plaisir...

Même en veste...

Tous sexys les barmen de la Nuit des Follivores !

Simon du Gym Louvre (Paris) et des morceaux de choix

20 ANS DU SNEG

Dancing Queens fait le show

... en Mylène Farmer

...en Abba ...

Frédéric Strouck

Le gâteau des 20 ans remis à l'équipe du SNEG par les Catastrofêtes

Le SNEG, c'est du travail

Le discours du Président

et ses ... Strounkettes

La chenille des délégués régionaux et des Catastrofêtes

PRÉVENTION, SANTÉ, SOLIDARITÉ

ENSEMBLE
ON FAIT LA DIFFÉRENCE

1990-2010 20 ANS D'ACTIONS SNEG PRÉVENTION

Partenaire de la Vie Gay

www.sneg.org

LA NUIT DES FOLLIVORES

Fournisseur Officiel de Bonne Humeur !

NOUVELLE EQUIPE

Direction Générale : **Esteban CHALLIS**

Responsable Soirée : **Baptiste DESPRAT**

NOUVELLE PROGRAMMATION (en général)

1er week-end : **FOLLIVORES / CRAZYVORES**

2e week-end : **CRAZYVORES**

4e week-end : **CRAZYVORES +**

Toutes les infos et les dates :

www.follivores.com

BATACLAN

50 BD Voltaire - Paris 75011 M° Saint Ambroise / Oberkampf

SNEG
SANTÉ & PRÉVENTION
www.sneg.org
Partenaire de la Vie Gay

Il est votre meilleur allié... dites oui !

TÊTU

TÊTU

VOTRE PARTENAIRE LGBT

Et sur votre iPad.

Available on the App Store

le 20
PrieuréHotel
Gay Hotel Paris
20ph-paris.com

20 rue du Grand Prieuré
75011 Paris
+33 (0)147007414

contact@hotel20prieure.com

hotel20prieure.com
20ph-paris.com

Métro République
lignes 3, 5, 8, 9, 11

ENTREPRISE ADHÉRENTE
SNEG
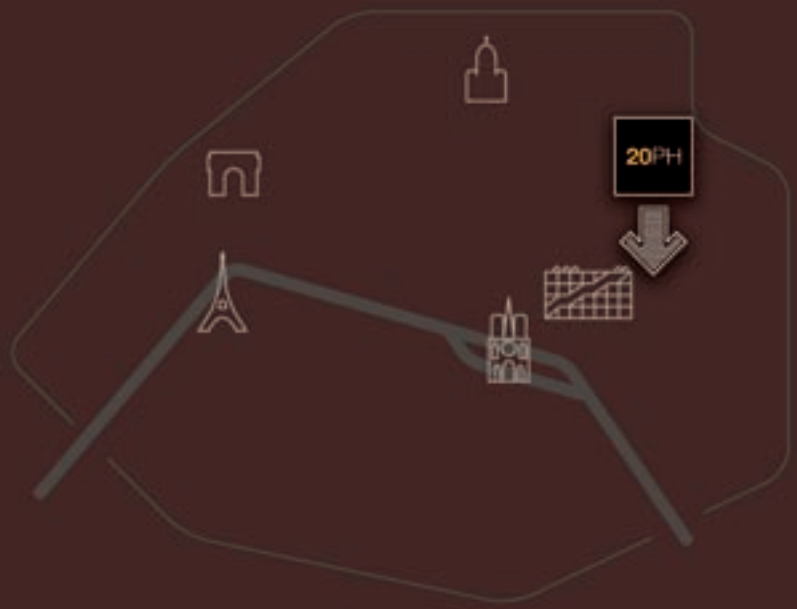
Proud Member Of
IGLTA
International Gay & Lesbian Travel Association